

MONTCALM PEINT PAR LUI-MÊME

D'APRÈS DES PIÈCES INÉDITES¹

I

Les grandes lignes de notre histoire sont tracées ; on ne les refera pas. Mais pour celui qui remonte aux sources, qui étudie à fond les textes originaux, que de lacunes encore à combler ! que de points laissés dans l'ombre ! que de physionomies à peine ébauchées ! Celles mêmes qui ont été étudiées avec soin manquent souvent de ces détails intimes qui leur donnent du relief et de la vie.

Une des figures les plus attachantes de notre histoire, celle de Montcalm, est de ce nombre. L'homme public, le militaire, a été mis en pleine lumière ; mais l'homme privé, le compagnon d'armes, l'ami, l'homme de société, est demeuré relativement peu connu.

C'est sous ce dernier aspect et dans ce nouveau jour que je me propose de le faire connaître aujourd'hui, en m'appuyant sur des pièces authentiques dont l'existence n'était pas même soupçonnée jusqu'à ces derniers temps. Je ne ferai aucune citation qui ait déjà été faite. Je m'effacerai autant que possible pour ne laisser parler que le héros lui-même ; ce sera le côté piquant et vraiment original de cette étude.

On va voir revivre Montcalm. on va l'entendre converser, agir, méditer, discourir et même bavarder, selon sa propre expression, dans sa correspondance intime avec sa famille ; dans son journal, " écrit pour lui seul " ; dans cette multitude de lettres et de petits billets qu'il adressait continuellement à son grand ami, le chevalier de Lévis, pour qui il n'avait rien de caché, à qui il dévoilait les moindres replis de son âme, ses joies comme ses chagrins, ses espérances comme ses mécomptes, ses colères, ses penchants, ses antipathies, ses jugements secrets sur les hommes et les événements, et jusqu'à ses parties de plaisir, ses soirées chez l'Intendant, chez le beau monde de Québec : car c'est à

¹ Conférence lue, le 9 mai dernier, à la Société Royale, dans la séance publique présidée par Son Excellence le Gouverneur-Général, Lord Stanley de Preston.

Québec qu'il faisait son principal séjour ; tandis que son ami était obligé de résider à Montréal. Aussi, est-ce durant cette saison où les opérations militaires étaient suspendues, que la correspondance devient intéressante par les épanchements auxquels Montcalm se livre à loisir, en priant son confident de garder pour lui seul ces intimités.

On regrette que les réponses de Lévis, écrites sur le même ton, n'aient pas été conservées ; mais le chevalier n'a gardé copie que des lettres qu'il considérait comme importantes, et qui font aujourd'hui partie de la collection de ses manuscrits. Ces réponses complèteraient le tableau déjà si curieux et si vivant tracé par Montcalm. Toutefois il est probable qu'elles n'ajouteraient rien de bien saillant à son portrait ; car le meilleur peintre de Montcalm, c'est Montcalm lui-même.

On le sait, il était méridional ; son tempérament avait la chaleur du ciel de Provence ; il s'emportait facilement, mais revenait avec la même facilité. Un jour (c'était avant ses campagnes d'Amérique), il commandait à une grande revue qui avait lieu dans une des villes du Midi ; un de ses officiers, qu'il eut à réprimander pour sa tenue, hasarda quelques remarques un peu vives. Montcalm fut suffoqué de colère et accabla le malheureux officier d'un tel flot d'invectives que toute sa suite en fut consternée. Il s'en aperçut et resta confus de lui-même. Peu de temps après, dans une circonstance tout aussi solennelle, ayant vu venir le même officier, il courut à lui, l'embrassa en le serrant dans ses bras, et lui disant : " Je vous aime comme mon fils, voilà pourquoi je vous reprends comme un père ¹ ".

Ce trait peint Montcalm au naturel : caractère impétueux, irascible, mais bon enfant. C'est dans ces qualités et ces défauts qu'il faut chercher l'explication des succès et des revers du général.

Sa correspondance se partage presque exclusivement entre trois personnes : sa mère, sa femme et son ami Lévis. Sa mère, la marquise de Saint-Véran, femme supérieure, véritable romaine, qui avait sur son fils une influence souveraine ; sa femme, caractère timide, un peu effacé, plus à la hauteur de son mari par le cœur que par l'intelligence ; Lévis, esprit mâle, froid, calculateur, en qui Montcalm reconnaissait un maître dans l'art militaire. Ses lettres portent une forte empreinte des sentiments que lui inspirait chacune de ces personnes. Avec sa mère, elles

1. Cette anecdote est de tradition dans la famille du général et m'a été racontée par son arrière-petit-fils, le marquis Victor de Montcalm.

sont pleines de respect ; avec sa femme, elles respirent la tendresse ; avec Lévis, elles sont toutes d'abandon, d'amitié fraternelle et de confiance même excessive.

Le style en est rapide, concis, souvent elliptique et même haché quand le temps ou la besogne le pressent ; alors sa petite écriture en pattes de mouches est presque illisible. Il en fait ses excuses à Lévis et lui promet d'être plus soigné la prochaine fois.

Partout on reconnaît un homme nourri des classiques et d'une lecture variée et assidue. Il avait eu pour précepteur son oncle de la main gauche, M. Dumas, un helléniste remarqué dans ce siècle où le grec et le latin étaient en si grand honneur. Il laisse courir sa plume, la bride sur le cou, sachant bien que ses lettres ne sortiront pas du cercle de la famille et de l'amitié. C'est là un des grands charmes de sa correspondance. Il ne lui venait pas à la pensée que son nom allait devenir immortel sur cette terre d'Amérique où il s'en venait mourir, et qu'un jour la curiosité publique irait chercher le secret de ses pensées sur ces feuilles jaunies laissées après lui.

Aussi les révèlent-elles tout entier dans ses plus nobles inspirations comme dans ses petits défauts, dans ses imperfections mêmes.

C'était un délicat : il aimait les choses de l'esprit, il dégustait un bon mot, une fine raillerie. Il dégustait aussi les bons pruneaux et les olives de Candiac ; c'était un gourmet.

Il faisait grand cas des plaisirs de la table : ce péché mignon de l'âge mûr. Il se félicite d'avoir emmené avec lui un excellent cuisinier. Il complimente sa femme du délicieux vin muscat qu'elle lui a envoyé.

" ... Après vous avoir parlé de nos peines et de nos souffrances, écrit-il en remontant le Saint-Laurent à bord de *La Licorne*, il faut vous dire un mot de nos plaisirs : ç'a été de pêcher de la morue et d'en manger ; elle a un goût exquis ; la tête, la langue et le foie, qu'on n'envoie jamais en Europe parce qu'il faudrait trop de sel pour les conserver, sont des morceaux dignes de nos friands ; cependant je ne conseille à aucun de faire exprès le voyage. On fait avec le foie une sauce à la morue comme on la fait au rouget. Les têtes de morue font de très bonnes soupes ¹ ".

Dans un endroit de son journal, il ajoute : " La viande de boucherie m'a paru très bonne, de même que la volaille. Les

1. *A Madame la Marquise de Montcalm, à Montpellier.*
Ce 11 may 1756.

bécassines, canards, sarcelles, aussi bonnes qu'en France, les perdrix excellentes avec beaucoup de fumet. Malgré ce qu'en dit le Père de Charlevoix, je n'ai pas fait cas de l'outarde."

Le marquis était extrêmement soigneux de sa personne; il avait même un faible pour les parfums et les eaux de senteur. Dans ses lettres à sa femme, il lui recommande itérativement de lui envoyer des sachets, de l'eau de lavande, etc., etc.

Montcalm était d'une activité infatigable; il pouvait passer autant d'heures à son bureau qu'à cheval; le plus souvent il dictait: ses secrétaires en étaient parfois éreintés.

"...J'ai reçu, je crois, trois cents lettres¹", écrit-il à Lévis, et il y répond sans désemparer.

La Licorne était venue mouiller non loin du Cap Tourmente où elle attendait le bon vent qui ne s'élevait pas. Le général s'impatiente; les pieds lui brûlent dans cette prison flottante où il est enfermé depuis six semaines. Il veut débarquer. Le rivage de Saint-Joachim est si proche; la plage est belle et il n'y a que dix lieues de là à Québec. On lui représente qu'à cette saison les chemins sont presque impraticables. N'importe: il essaiera. Il ordonne de descendre le canot et se met en frais d'aller à terre.

Je cite son Journal.

"Du 10 may 1756. — ... Le temps étant toujours contraire, j'ai voulu me rendre à Québec par terre en abordant en chaloupe à un endroit appelé la Petite Ferme, où l'on m'avait assuré que je trouverais des calèches; mais, n'ayant pu y aborder, malgré les indications qu'on nous avait données, faute de connaître une petite rivière qui y mène, j'ai été jusqu'à la Grande Ferme. Je n'y ai trouvé que des charrettes; on m'a assuré que je ne pourrais m'y rendre dans le jour, et qu'il y aurait du danger à passer le Sault de Montmorency, qui a grossi par la fonte des neiges. J'ai pris mon parti de rejoindre la frégate, qui avait appareillé sur les onze heures, pour, en louvoyant et profitant du flot, venir au pied de la traverse, où elle a mouillé sur les deux heures, après avoir fait trois lieues."

"Du 12 may 1756 — ... Les vents continuant d'être toujours contraires, j'ai pris mon parti pour débarquer à un petit endroit appelé la Petite Ferme, et me rendre par terre à Québec avec des petites voitures du pays, charrettes ou calèches, qui sont comme nos cabriolets, conduites par un seul cheval. L'espèce de chevaux est dans le goût de ceux des Ardennes pour la force,

1. *Lettre au Chevalier de Lévis*, datée de Québec, le 25 mai 1759.

la fatigue, et même la tournure. Le chemin de la Petite Ferme à Québec est beau ; on le fait dans la belle saison en six heures ; on change à chaque paroisse de voiture, ce qui retarde, à moins qu'on n'en ait fait prévenir. On paye ces voitures à un cheval à raison de vingt sols par lieue. Les lieues sont déterminées sur celles de l'Île-de-France. Je fus obligé de coucher en chemin chez M. de Buron, curé de la paroisse du Château. Les cures sont ordinairement possédées par des gens de condition ou de bonne famille du pays ; ils sont plus considérés qu'en France, mieux logés, et comme ils ont la dîme de tous grains, les moindres cures valent douze cents livres et communément deux mille livres."

"Du 13 May 1756. — ... Les vents étant hier devenus Nord-Est, le *Héros* est entré dans la rade de Québec et a débarqué ce matin neuf compagnies du régiment de La Sarre. *La Licorne* a profité du même vent pour entrer ce matin dans la rade, au moyen de quoi je ne suis arrivé que quelques heures après, et, en voulant me presser, j'y ai été pour de la pluie, de la fatigue et de la dépense."

Montcalm accompagne ce récit d'observations qui méritent d'être citées :

"... La côte, depuis l'endroit où j'ai débarqué jusqu'à Québec, m'a paru bien cultivée, les paysans très à leur aise, vivant comme des petits gentilshommes de France, ayant chacun deux ou trois arpents de terre sur trente de profondeur. Les habitations ne sont pas contiguës, chaque habitant ayant voulu avoir son domaine à portée de sa maison.

"J'ai observé que les paysans canadiens parlent très bien français, et comme sans doute ils sont plus accoutumés à aller par eau que par terre, ils emploient volontiers les expressions prises de la marine.

"Le Canada doit être un bon pays pour y vivre à bon marché en temps de paix ; mais tout est hors de prix depuis la guerre. Les marchandises qu'on tire de France viennent difficilement ; et, comme tout habitant est milicien, et qu'on en tire beaucoup pour aller à la guerre, le peu qui reste ne suffit pas pour cultiver les terres, élever les bestiaux et aller à la chasse ; ce qui occasionne une grande rareté pour la vie.

"Le seul gouvernement de Québec a fait marcher depuis le premier de mai trois mille miliciens, dont dix-neuf cents guerriers et onze cents hommes pour le service, et le Roi qui ne leur donne aucune solde est obligé de les nourrir.

“ M. Bigot, intendant, m'a donné à dîner avec quarante personnes. La magnificence et la bonne chère annoncent que la place est bonne, qu'il s'en fait honneur, et un habitant de Paris aurait été surpris de la profusion de bonnes choses en tout genre.

“ L'évêque, M. de Pontbriand, prélat respectable, voulut me donner à souper, et M. le Chevalier de Longueuil, commandant la place en l'absence de M. de Vaudreuil, Gouverneur-Général, que les opérations de la campagne retiennent à Montréal. ”

Montcalm n'aurait pas été un homme du dix-huitième siècle, s'il n'avait pas aimé le plaisir, mais il savait le concilier avec le travail. La société de bon ton était pour lui un besoin. Avant même son départ pour le Canada, il s'enquiert de celle qu'il y rencontrera. “ Je lis avec grand plaisir, écrit-il de Lyon, l'histoire de la Nouvelle-France par le P. de Charlevoix. Il fait une description agréable de Québec : compagnie choisie. Cependant rassurez-vous, j'en reviendrai toujours avec plaisir ¹ ”.

Après un an de séjour au Canada, quand il a connu cette société, il ajoute :

“ ... Montréal vaut Alais dans les temps de paix et mieux par le séjour de la généralité, car le marquis de Vaudreuil n'a aussi passé qu'un mois à Québec. Pour Québec, c'est comme les meilleures villes du royaume, quand on en a ôté une dizaine ; moins que Montpellier, mieux que Béziers, Nîmes, etc. ; le climat sain, le ciel pur, un beau soleil, ni printemps, ni automne, hiver ou été. Juillet, août et septembre comme en Languedoc ; et au camp de Carillon, où l'on est plus vers le sud, comme à Naples. Des jours de poudrière, l'hiver, insupportable où il faut rester enfermés. Les dames spirituelles, galantes, dévotes à Québec, joueuses à Montréal, conversation et danse ² ”.

Six mois après, il raconte à son ami la vie qu'il mène à Québec :

“ ... Nous allons avoir des concerts. J'aimerais mieux causer avec M. le Chevalier de Lévis que tous les plaisirs de Québec. Aussi, laissez venir les glaces. je gagne ma petite chambre de Montréal. Ma maison cependant fume moins, et il faut convenir qu'il y a bonne compagnie ici et plus de ressources qu'à Montréal pour les soirées. Nous avons deux bonnes maisons : l'hôtel Péan et M^{me} de la Naudière ; de loin en loin l'Évêque, et parfois

1. A Lyon, ce 8 mars, 1756, à Madame de Saint-Véran.

2. A Montréal, ce 16 avril, 1757. — Dans une autre lettre, citée par M. Parkman, Montcalm fait une description semblable, mais moins détaillée.

ma chambre ; l'intendance, deux jours de la semaine. Voilà ma vie¹ ”.

Le marquis se répandait volontiers dans la société, où il était recherché à cause de sa haute position, mais aussi à cause des grâces de son esprit, de sa gaieté et des charmes de sa conversation.

La vie douce et tranquille qu'il menait l'hiver était chèrement achetée durant le reste de l'année. L'activité de Montcalm pouvait à peine y suffire. Il en faisait une maladie à la fin de chaque expédition.

Trois mois après son entrée en campagne, en 1756, il s'était déjà signalé par la prise du fort Chouaguen (Oswego), 14 août. Il avait d'abord paru très satisfait des préparatifs de cette expédition, ordonnée par le marquis de Vaudreuil ; il avait même loué son activité ; mais, avant la fin de cette campagne, apparaissent déjà dans sa correspondance les premiers indices de ces tristes querelles entre lui et le gouverneur, qui devaient toujours aller en s'envenimant et devenir une des causes de la perte du Canada.

Il était difficile de trouver deux hommes moins faits pour se comprendre et pour agir de concert : c'étaient deux natures absolument incompatibles. Montcalm, bouillant, impératif, orgueilleux de sa supériorité, souffrant mal la contradiction et humilié de recevoir des ordres qu'il méprisait ; Vaudreuil, esprit bienveillant mais faible, peu éclairé, jaloux de son autorité et entouré d'hommes corrompus qu'il était incapable de dominer.

Des conflits ne pouvaient manquer de s'élever entre ces deux commandants, et ces conflits, renouvelés sans cesse, aggravèrent leurs divisions et finirent par les rendre insupportables l'un pour l'autre.

Une autre cause de mésintelligence naissait de l'antipathie profonde qui existait entre les troupes régulières et les milices canadiennes ; cette antipathie était encore plus violente entre les officiers de chaque corps, qui excitaient sans cesse la mauvaise humeur des deux commandants.

Trois jours après la prise d'Oswego, Montcalm annonce ce brillant succès à son ami Lévis qui opérait alors à la tête du lac Champlain. Il lui donne en confidence son jugement sur quelques-uns des officiers français et canadiens : c'est une boutade originale et satirique.

“ ... Bourlamaque s'est très bien conduit, et, pour vous le prouver, Bougainville en convient. Je ne saurais trop me louer

1. A Québec, le 7 novembre, 1757.

de mes aides-de-camp, de La Pause, de Malartic ; j'eusse succombé à la besogne sans eux, et La Pause est un homme divin qui m'a bien soulagé. Cela n'empêche pas que je sois excédé. Dites à votre camp que j'ai été très content de Messieurs de la colonie. Souvenez-vous que Mercier est un ignorant et un homme faible ; Saint-Luc, un fanfaron et un bavard ; Montigny admirable, mais un pillard ; Ligneriers, Villiers, Léry, bons ; Langy excellent ; Marin brave mais sot ; tout le reste ne vaut pas la peine d'en parler, même mon premier lieutenant général Rigaud ¹”.

L'approvisionnement de l'armée avait été une grave question pour cette expédition ; mais elle le fut bien plus encore pour celle de l'année suivante contre le fort William-Henry.

A son retour à Québec, en septembre 1757, Montcalm se trouva en face d'un ennemi plus redoutable que celui qu'il venait de vaincre : cet ennemi, c'était la disette. Elle était générale dans toute la colonie et devait s'augmenter durant les années suivantes, car la guerre enlevait presque tous les bras à la culture. Le cri d'alarme que fait entendre Montcalm dans la lettre qu'on va lire, se continue à travers toute sa correspondance, jusqu'au dernier petit billet, en quatre lignes, qu'il adresse à Lévis, l'avant-veille d'Abraham.

“ 14 septembre 1757. — Nous allons nous trouver, Monsieur, dans les circonstances les plus critiques par le défaut de vivres. Nous manquons de pain, cette année ; les moyens que l'on va prendre pour y suppléer nous feront manquer de viande, la prochaine. Quelques difficultés que les troupes qui sont dans les côtes éprouvent pour vivre chez l'habitant, leurs soldats seront encore moins à plaindre que ceux qui seront en garnison dans les villes. Les temps vont être plus durs, à certains égards, qu'à Prague. Je suis en même temps persuadé que ce va être le beau moment de gloire pour les troupes de terre, sûr d'avance qu'elles se prêteront à tout avec le meilleur ton et que nous n'entendrons aucunes plaintes ni jérémiades sur la rareté des vivres, puisqu'il n'y a aucun remède. Aussi, nous allons donner l'exemple de la frugalité nécessaire par le retranchement des tables et de la dépense, et qu'au lieu de se piquer de bonne chère, de dépense, et de se régaler, comme fait l'officier français, accoutumé à penser avec autant de noblesse que de générosité, celui qui vivra, si j'ose le dire, le plus mesquinement et qui par là consommera le moins, donnera les marques les plus sûres de

1. *Au Cavalier de Lévis, au Camp de Chouagen. 17 août 1756.*

son amour pour la patrie, pour le service du roi, et sera digne des plus grands éloges.

“ Le régiment de la Reine, que j'avais cru bien traiter en lui donnant la ville de Québec, éprouvera, ainsi que celui de Béarn, que le séjour des villes n'est pas à désirer. Accoutumé à se prêter à tout et en ayant déjà donné des preuves à Prague, je n'attends pas moins d'eux dans les circonstances dont je vais vous informer.

“ On espère que les habitants nourriront les bataillons qui seront dans les côtes ; ainsi il n'y a rien à prescrire à cet égard, que d'exhorter les soldats à se contenter du genre de nourriture de son habitant. Pour dans les villes, à commencer du 1er novembre, suivant ce qui vient d'être arrêté après un examen du peu de ressources que nous avons dans le pays, la ration du soldat sera de :

Une demi-livre de pain	} par jour.
Un quarteron de pois	
Six livres bœuf frais	} pour huit jours.
Deux livres morue	

et il est à craindre que nous ne puissions soutenir ce taux et qu'on ne soit obligé, avec le temps, de donner un peu de cheval. On ne donnera pas de lard actuellement, parce que cette ressource ne peut manquer, que les bœufs sont actuellement dans le temps de l'année où ils sont les meilleurs et rendent le plus.

“ M. le marquis de Vaudreuil et monsieur l'Intendant, avec qui nous sommes convenus de ce que j'ai l'honneur de vous écrire, envoient leurs ordres à cet effet ; le munitioinaire général en écrit à M. Pénissau, et je vous prie de vouloir bien y faire conformer les troupes.

“ Les habitants de Québec et les Acadiens, plus à plaindre, seront réduits au quarteron ¹ ”.

Au retour d'une excursion, Montcalm trouve la ville de Québec tout alarmée des mauvaises nouvelles reçues de Louisbourg. Il se moque en style de Rabelais de ces frayeurs qui ne devaient être que trop vite réalisées.

“ Le 15 septembre 1757. — Je ne suis arrivé que d'hier au soir, mon cher chevalier, je n'ai encore vu personne. De vous à moi, et ne citez pas : tout le monde fait ici c. c. dans ses culottes pour Louisbourg ; pour moi, qui ne suis pas naturellement peureux, j'attendrai tranquillement les événements.”

1. *Lettre au Chevalier de Lévis*, datée de Québec le 14 septembre 1757.

Il continue : “ Ce 20 septembre. — On court, mon cher chevalier, avec vos paquets et ceux de monsieur le Général, après les deux vaisseaux qui sont partis ce matin ; on les attrapera. J’ai écrit comme saint Augustin, et j’ai tant travaillé que j’ai gagné mal de gorge, hémorroïdes, et clou à la joue. J’ai mis hier cou-teaux sur table : quatorze couverts cinq jours de la semaine, un quarteron de pain par tête ... Je crois que je me plais à Québec. C’est pour vous seul. Je ménage les deux autels. Je n’ai encore été qu’une fois avec assez d’indifférence à celui où je voulais brûler de l’encens l’année dernière ¹ ”.

“ A Montréal, le 24 septembre 1757.— ... J’ai des clous, mon cher chevalier : la pituite me suffoque ; l’asthme tue Bougainville. Je ne mange qu’un quarteron de pain ; je me purge demain, et me trouve bien ici ; c’est une capitale. J’avais résolu de ne jamais tenir d’enfant au baptême après l’honneur d’en avoir tenu un avec M^{me} la marquise de Vaudreuil ; cependant Arnoux m’y force avec M^{me} de la Naudière pour commère. J’alterne entre elle et M^{me} Péan, parfois M^{mes} Marin et Saint-Ours. ”

“ A Québec, le 14 octobre 1757.— J’ai ouvert hier l’avis du retranchement des tables. M. de Vaudreuil l’a adopté et a promis de donner l’exemple ; toute la colonie a applaudi ; l’Intendant, pas trop. Il aime le faste, et ce n’est pas le cas. J’ai été d’avis d’un seul service, conformément à l’article 16 de l’ordonnance. J’ai été d’avis qu’il ne fallait de tout l’hiver ni bals, ni violons, ni fêtes, ni assemblées. J’ai donné hier mon dernier grand repas, où j’avais nos puissances et cinq dames. Il a été splendide par le goût, la profusion et un double service d’entremets. J’aurai demain dix personnes avec un potage, quatre grosses entrées, une épaule de veau, une pièce d’entremets froid : le tout servi ensemble, le bouilli relevant la soupe. Et voilà mon plan fait pour tout l’hiver. Je vous exhorte, comme votre ami, à n’avoir qu’un gros dîner bourgeois à un seul service pour les officiers arrivant des quartiers, ni violons, ni bals, ni fêtes

“ ... On crie beaucoup contre l’Intendant et la grande société, et je crois entre nous qu’on n’a pas tort. Moi, je me tais, mais j’ai un petit ami qui est homme à écrire la vérité et à la faire parvenir.

“ J’ai été trois jours dehors pour faire la tournée de la côte du nord comme un maréchal de logis ; je l’ai faite par eau en allant, et par terre en revenant avec Montbéliard, Bougainville et Pellegrin.

1. Allusion au palais de l’Intendant.

“ M. de Vaudreuil n'est que d'avant-hier ici. Je lui ai déjà lâché quatre mémoires. Heureusement je les ai donnés à lire à Saint-Sauveur ; l'écriture m'absorbe et Marcel aussi.”

“ Le 24 octobre 1757. — ... L'Intendant a, d'avant-hier, commencé à servir à un seul domestique, et supprimé la pâtisserie, à cause de la farine.

“ Dès qu'on commencera en décembre à donner du cheval au soldat, j'en fais ma provision pour l'hiver, et il y en aura toujours chez moi un plat...”

“ ... Mon valet de chambre vous dira ma vie : ainsi, toute la journée : lundi, mardi, mercredi, douze personnes ; jeudi, l'Intendant ; vendredi, quatre personnes ; samedi, douze ; dimanche, l'Intendant. Mes compliments à La Roche¹. On ne peut vous aimer plus que je ne le fais. On ne saurait moins voir les dames.”

“ Le 2 novembre 1757. — ... Il me semble que notre ami Roquemaure est toujours le même et de plus en plus insupportable par son ton et ses propos...”

“ ... Poulhariés est joueur...”

Le 26 octobre, Montcalm s'inquiétait de la maladie de M. de Villiers, attaqué de la petite vérole. M. Coulon de Villiers, frère de Jumonville, était un des officiers les plus estimés de la colonie. Il s'était distingué dans plusieurs expéditions, entre autres à la prise du fort Nécessité où il commandait, et au combat des Mines en Acadie.

“ Le 2 novembre. — ... Je suis inconsolable de la perte du pauvre Villiers. Je n'écris pas à sa veuve ; mais dites-lui combien je regrette son mari et qu'indépendamment de tout ce qu'elle mérite par elle-même, je serai toujours fort aise de lui témoigner en toute occasion l'estime singulière que j'avais pour Villiers.

“ ... M. de Vaudreuil m'a fait l'honneur de dîner chez moi aujourd'hui et part demain ou après...”

“ Le 7 novembre. — ... J'ai été d'autant plus content du ton des soldats d'ici (entre nous) qu'ils ont été sollicités par le peuple à se mutiner ; et cela vient de ce que ce même peuple n'a point de confiance dans le gouvernement. Il croit, quoique cela ne soit pas vrai, que c'est une famine artificielle pour contenter l'avidité d'aucuns. Il a tort, mais l'exemple du passé et du présent l'autorise à cette opinion...”

1. M. de La Rochebeaucourt, second aide de camp de Montcalm.

“ ... Que tous vos propos, mon cher chevalier, tendent toujours à inspirer une diminution dans le luxe et la dépense à nos officiers; car le pays s'épuisera et ils laisseront des dettes, d'autant plus que les Canadiens ont une grande facilité à leur prêter.

“ ... Comment diable! votre ami Roquemaure et le mien, est-il toujours le même? aussi, il passe dans l'esprit de tout le monde, sans excepter le maréchal de Mirepoix, pour une tête brûlée. J'ai eu beau lui rompre en visière, allant son train, il soutient que Chevert est un Jean Foutre, un homme sans talents et un pillard. Je crois que, hors le maréchal de Mirepoix, le comte de Lautrec, le duc de Broglie et M. de Monconseil, quoique ce dernier soit haï et peu estimé, il n'y a guère d'officier général qu'il ne blâme. L'autre jour, il voulait que sa compagnie de grenadiers, qui a fait trois campagnes, ne fit pas fond à la formation de la nouvelle et me fit époumonner.

“ Et j'ai beau l'interrompre, il croit faire l'éloge de a Hébecourt et des officiers français, en disant devant des Canadiens, qu'ils ont mené à Carillon, pour cinq, huit cents poules, soixante moutons, cinq ou six bœufs, du vin étranger; moyennant quoi, on crie que le pays est dévasté. Quand celui-ci, qui ne manque pas d'esprit, m'a impatienté, arrive Trivio, qui heureusement est parti ce matin pour Beauport. Il joint à l'ennui, à la bêtise, le dessous d'un Dauphinois. Privat, qui est bon homme, est digne d'être de l'Académie française auprès de ce nouveau venu.”

“ Le 11 novembre. — ... Je ne parle ni ne parlerai du petit écu du lieutenant de la Sarre détaché du camp de Saint-Jean à La Prairie. L'Intendant ne l'accorde que pour les officiers détachés pendant la campagne à des villes de Montréal et Québec. Comme il accordait tout au commencement, il serait tenté de refuser tout. Les extrêmes se rencontrent toujours: la règle est une suite du désordre; l'avarice, de la prodigalité; le retranchement des dépenses justes, la suite des dépenses inutiles; la sévérité, de l'indulgence; la diète, de trop manger; la médecine, des mauvaises digestions: c'est ce qui est cause que je me suis purgé aujourd'hui.”

La verve satirique de Montcalm avait de quoi s'exercer: il ne s'en faisait pas faute dans l'intimité, et se vengeait ainsi de la réserve extérieure qu'il était forcé de s'imposer. L'administration coloniale avait toujours été plus ou moins entachée de péculat par suite de l'insuffisance des salaires accordés aux fonctionnaires publics; mais le gouverneur La Jonquière inau-

gura un système de concussion inconnu avant lui, et Bigot y mit le comble.

Montcalm continue dans la même lettre :

“ ... Cent trente-sept Acadiens, nouvellement arrivés, parce qu'ils mouraient de faim à l'Île Saint-Jean, augmentent la consommation.

“ ... Bourlamaque deviendrait quasi amoureux ; mais je crois qu'on aime ailleurs, sans beaucoup de retour. Pour moi, comme il me convient, aimant toujours à commercer les mêmes personnes, les voyant toutes, plus souvent celles chez qui je me trouve plus à l'aise et avec permission de tout dire, mais non de tout faire, dernier article qui m'intéresse peu, aussi je tiens à rester ici. Nous avons bien écrit et bien travaillé cet automne. Actuellement les rêveries du maréchal de Saxe me font rêver. Que La Roche vous fasse sa cour, vous plaise : ce sera le moyen de me plaire. ”

“ Le 19 novembre. — ... Ce n'est, monsieur, que pour entretenir commerce que j'ai l'honneur de vous écrire par M. de Boishébert. Je n'ai voulu lui faire aucune interrogation concernant l'Acadie, d'où le Père Germain m'a écrit. Nous n'avons rien de nouveau. Vous verrez un grand garçon que je crois courageux et ingambe. Au retour, je l'interrogerai et le jugerai mieux. ”

“ Le 2 décembre. — ... On va donner du cheval à nos troupes. Monsieur l'Intendant voulait une distribution toute en cheval et une toute en bœuf. Nous avons obtenu qu'on donnerait, à chaque distribution, moitié l'un, moitié l'autre, et M. Cadet m'a dit écrire les mêmes choses pour Montréal. Nos Acadiens meurent de misère, petite vérole.

“ ... Je vois des friponneries criantes de toutes parts. Ingénieur, artilleur ! Pauvre Roi ! ... ”

Quand on se rappelle que ce pauvre roi, c'était Louis XV, on est moins porté que Montcalm à s'attendrir sur son sort. Il aurait été plus juste de dire : pauvre peuple ! car, en définitive, la vraie victime c'était le peuple ; c'était sur lui surtout que retombait le fardeau de la guerre avec toutes ses calamités. Sous prétexte que les troupes du roi venaient défendre le pays, les habitants étaient forcés de servir sans aucune solde, et tandis que leurs terres restaient sans culture, le prince fainéant qui siégeait à Versailles, leur envoyait à peine de quoi s'empêcher de mourir de faim. Le peu de grains ensemencés par les vieillards, les femmes et les enfants, restés presque seuls dans les

champs, étaient enlevés à l'automne au nom du roi qui les payait en assignats dépréciés, que ce même roi devait renier plus tard, et qu'on retrouve aujourd'hui par liasses dans nos campagnes.

L'Intendant poussait la tyrannie jusqu'à faire mettre les scellés sur les moulins, afin d'empêcher les habitants de mettre leur grain en farine.

D'autre part, les officiers de l'armée régulière semblaient tenir peu de compte des sacrifices de tout genre imposés au peuple. Ils exigeaient des milices les plus durs travaux et les faisaient servir aux postes les plus dangereux, soit comme éclaireurs, soit comme partisans dans les expéditions avec les sauvages. Ajoutez à cela que, suivant l'habitude des militaires dans tous les pays, ils les méprisaient et traitaient tout haut de lâcheté leur manière de faire la guerre, qui leur avait valu tant de succès. Ce ne fut qu'aux dernières campagnes que l'on comprit l'utilité de combiner ensemble les deux tactiques.

Presque tous ces officiers étaient sans fortune ¹ et menaient la vie dissipée de leur siècle. Un trop grand nombre aimaient le jeu et profitaient de l'imprévoyance et de la libéralité des Canadiens pour leur emprunter de l'argent, qu'ils prodiguaient ensuite à tout hasard. C'était une nouvelle cause de mésintelligence entre les militaires et les colons.

Au reste, tout en combattant ensemble pour la France, ils avaient des vues particulières bien différentes. Les soldats français, étrangers au pays, n'y avaient pas d'attache : ils ne songaient à se battre que dans l'espérance d'avoir de l'avancement et d'aller en jouir en France. Les Canadiens, au contraire, défendaient leurs propres foyers, combattaient *pro aris et focis*. Ils craignaient avec trop de raison que le roi de France, qui leur donnait si peu de secours, ne finit par les abandonner complètement après avoir tant contribué à les ruiner. Ils s'inquiétaient de savoir si, à la fin de la lutte, on laisserait une bouchée de pain à leurs familles.

Ces divergences de vue deviennent de plus en plus sensibles à mesure que les événements s'avancent, mais elles éclatent surtout durant les derniers mois de la guerre. Après la mort de Montcalm, les commandants français eurent le dessein de faire sauter la ville de Québec, s'ils ne pouvaient la garder, et de faire un désert de ses environs. Les habitants furent consternés et protestèrent énergiquement.

1. *Journal de Montcalm.*

Bourlamaque, dans sa correspondance avec Lévis l'année suivante, au moment où tout était désespéré, où trois armées avaient envahi le pays, où toute résistance était devenue insensée, s'indigne contre les Canadiens parce qu'ils l'abandonnent et rentrent dans leurs foyers ; il rage contre la faiblesse de Vaudreuil, qui ne les fait pas fusiller, Or, le général Murray avait lancé une proclamation déclarant qu'il incendierait les maisons de tous les habitants qui ne seraient pas trouvés chez eux, et il tenait parole. Les Canadiens avaient fait pour l'honneur de la France plus qu'elle ne méritait ; mais cela ne faisait pas l'affaire de Bourlamaque et de ses compagnons d'armes qui auraient voulu terminer la guerre avec plus de distinction, afin de pouvoir demander des grâces à la cour de Versailles. Les Canadiens n'espéraient plus rien de ce côté ; et il était tout naturel qu'ils cherchassent à sauver le peu d'épaves qui restaient de leur naufrage.

II

Montcalm était le type du soldat français : gai, entraînant, prenant les choses par le bon côté, supportant facilement la fatigue et les privations. Il badine avec Lévis sur la maigre pitance que la disette l'oblige de faire, et sur les divers plats de cheval, apprêtés à toute sauce, que lui sert son cuisinier.

“ Le 4 décembre. — Monsieur l'Intendant m'a dit, hier au soir, écrire à Monsieur le Général pour que l'on mît la garnison de Montréal au cheval comme celle d'ici et de vous en prévenir. Nos troupes s'y prêtent ici de bonne grâce, et je ne doute pas qu'il en soit de même de celles qui sont sous vos ordres. Cet article ne regarde que la ville de Montréal. C'est un si petit objet que le fort de Chambly que je doute qu'il faille l'y étendre, d'autant mieux que les soldats n'ont pas déjà été trop contents d'une différence entre eux et ceux du fort de Saint-Jean, sur le fait du pain. Cependant, si l'on voulait qu'ils fussent aussi à la chair de cheval, il faudrait bien qu'ils y passassent comme les autres. Ils ne sont pas de meilleure maison, ni plus difficiles à mener. Observez que nous sommes convenus qu'au lieu de donner toute une distribution en cheval et toute une distribution en bœuf, on donne moitié l'un, moitié l'autre. Nos soldats l'ont mieux aimé comme cela. Si les vôtres l'aimaient mieux autrement, on peut leur donner cette douceur. Au

reste, on mange chez moi du cheval de toute façon ; hors à la soupe :

Petits pâtés de cheval à l'espagnole,
 Cheval à la mode,
 Escaloppe de cheval,
 Filet de cheval à la broche avec une poivrade bien liée,
 Semelles de cheval au gratin,
 Langue de cheval en miroton,
 Frigousse de cheval,
 Langue de cheval boucanée, meilleure que celle d'original,
 Gâteau de cheval, comme les gâteaux de lièvres.

Cet animal est fort au-dessus de l'original, du caribou et du castor."

" Le 16 décembre. — Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à votre épître du 10. J'ai lu avec plaisir votre détail et je vois que votre présence est aussi utile à Montréal que la mienne ici. Tout y va bien sur le fait du cheval. Les grenadiers de la Reine avaient un peu tertillé ; mais Bras-de-fer, c'est-à-dire d'Hert, a tortillé le premier caporal ; et cela n'est pas même su. Il faut même vous dire que les soldats de la Reine qui sont casernés, avantage que vous n'avez pas à Montréal, sont contents. Le soir, ils mettent cuire le cheval, l'écumant bien, jettent la première eau, le retirent, en font le lendemain de la bonne soupe en le remettant au pot avec le bœuf, mangent le bœuf, qui a servi à faire la soupe, bouilli le matin, et le soir le cheval en frigousse. La colonie fait de même....

" ... Rien n'est mieux que votre conduite au sujet des jeux de hasard. Voici le détail de ce qui se passe à cette occasion à Québec, que vous pouvez ne pas laisser ignorer à nos officiers. On n'a jamais joué chez Mme Chevalier, mais bien chez une Madame du régiment de Guyenne, il y a un mois ; le mari puni par moi ; défense ; nulle récidive. Chez monsieur l'Intendant, il a ouvert lui-même par un beau tope-et-tiague, où il a gagné cent louis ; beaucoup de quinze aux douze francs la fiche ; de gros passe-dix, de gros tris aux vingt francs la fiche, six francs pour spadille et deux louis de queue. Dimanche, il y aura grand souper à quatre-vingts couverts, beaucoup de dames, concert, lansquenets à neuf coupeurs, qui seront : Monsieur l'Intendant, Mme Péan, MM. de Béran, de Saint-Félix, capitaines dans Berry ; L'Estang, de Selles, de la Sarre ; Belot, de Guyenne ; La Naudière, Saint-Vincent, Mercier, de la colonie.

" Demain, MM. de Roquemaure, d'Aiguebelle, de Manneville, de Villemontée font lecture d'une lettre que je leur ai écrite

pour annoncer : 1^o que, si l'on joue partout ailleurs que dans les maisons privilégiées par des considérations qui leur sont dues, je punirai ; 2^o que j'exhorte à jouer, s'il est possible, avec sagesse. Je remontre la différence de notre position avec celle des colons, mes regrets de voir quitter le service à un officier pour dérangement, et celui de laisser pour gage un officier, au départ des bataillons, qui aurait des créanciers qui se plaindraient. D'Hert a ordre de s'informer si l'on joue ailleurs, de m'en rendre compte, d'ordonner punition si c'est chez nous, et de m'avertir si l'on joue chez des officiers de la colonie ou des bourgeois. Le jeu chez La Veranderie a dû être occasionné par un M. des Auniers, grand joueur, qui y est logé. Bougainville, que je vois, on ne saurait moins, perd ; ce sont ses affaires, ainsi que La Rochebeaucourt ; ce dernier a moins de ressource que le premier.

“ Rien de mieux, ce me semble, que ce que fait actuellement M. de Vaudreuil, et la seule chose à faire cet hiver.

“ ... L'Intendant aura le malheur de finir par être détesté, et cela doit être pour qui ne met aucun ordre dans les commencements.

“ L'Intendant supprime aujourd'hui, demain, samedi et dimanche matin, sa table, en tout ou partie ; et moi, j'augmente un peu la mienne ; il le fait pour avoir des petits pains qui ne pèsent pas trois onces.

“ Bourlamaque a commencé à donner à manger trois fois la semaine. Il est triste, ce me semble, s'ennuyant. Il a fait l'*inamorato* de ma commère ; il n'a pas réussi, pour moi. Mme Péan, ma commère, de loin en loin l'évoque ; voilà mes veillées. Je suis bien avec nos dames, comme je veux être.

“ Je suis bien aise que vous ayez Péan ; dites-le lui. De tout ce qui approche le général, c'est le plus sage, le moins sujet à prétentions et préventions et le plus capable de lui faire prendre un bon parti sage et ferme dans l'occasion.... ”

III

La petite rue du Parloir était un des principaux centres où se réunissait le beau monde de Québec ; deux salons surtout y étaient recherchés : celui de Madame de la Naudière et celui de Madame de Beaubassin, toutes deux renommées pour leur élégance et leur esprit. Montcalm s'y plaisait si bien qu'il prend la peine d'indiquer l'endroit précis qu'occupait chacune

de ces deux maisons : l'une, dit-il, au tournant de la rue près des Ursulines ; l'autre, à l'encoignure de la rue du Parloir et de la rue Saint-Louis. Madame de la Naudière, née Geneviève de Boishébert, était fille du seigneur de la Rivière-Ouelle, et madame Hertel de Beaubassin, née Catherine Jarret de Verchères, était fille du seigneur de Verchères. Leurs maris servaient tous deux en qualité d'officiers dans la milice canadienne. C'est aussi dans la rue du Parloir que demeurait Madame Péan, née Davennes des Meloises, dont il est souvent question dans les lettres de Montcalm.

Les charmes de la conversation de madame de Beaubassin semblent avoir eu particulièrement de l'attrait pour Montcalm, car son salon était celui qu'il fréquentait le plus souvent. Ailleurs, comme chez l'Intendant, ou chez M^{me} Péan, il se désennuyait, quelquefois il s'étourdissait ; chez madame de la Naudière, il s'intéressait ; mais chez madame de Beaubassin, il s'attachait. La condescendance ou la politesse l'entraînaient ailleurs ; ici, c'était l'amitié.

A l'aide de la correspondance de Montcalm, on ressuscite à peu près toute la société qui animait cet élégant salon. Le plus assidu était ce grand officier ingambe, que Montcalm croyait courageux, mais qu'il n'aimait pas : c'était M. de Boishébert, frère de M^{me} de la Naudière, qui revenait chaque hiver de l'Acadie, où il exerçait le commandement et encore plus le pillage. Un autre personnage bien plus important y apparaissait aussi, mais rarement. Quand son équipage s'arrêtait dans la rue du Parloir et que ses livrées lui ouvraient la portière, les domestiques de la maison se précipitaient à sa rencontre et le conduisaient au salon, où son arrivée suspendait pour un moment la conversation. A l'élégance de son habit, aux fines dentelles de son jabot, à ses manchettes richement brodées, à ses cheveux roux, poudrés, musqués, on reconnaissait l'intendant Bigot. Péan et sa femme l'accompagnaient souvent. Puis venaient les Longueuil, les Saint-Ours, les La Naudière, les Baby, les Villiers, les deux docteurs Arnoux et Gauthier avec leurs femmes, plusieurs des officiers de l'armée de terre (c'est ainsi qu'on nommait les troupes régulières). Bourlamaque y portait sa figure triste et mélancolique ; Bougainville s'y faisait remarquer par son esprit janséniste, ses critiques mordantes, quelquefois par son humeur maussade ; Roquemaure, par ses excentricités.

Envisagée dans son ensemble, la haute société canadienne offrait alors un spectacle navrant. L'exemple de celle qui arrivait de France lui avait été funeste, et les désordres de la guerre, la

présence des troupes, achevaient de la perdre, du moins en grande partie.

On était témoin d'un état de choses qui ne pouvait durer : l'anarchie du haut en bas de l'échelle sociale. On pressentait la fin d'un règne, on voyait venir un orage terrible. Cet orage allait-il tout engloutir ? On ne le savait pas ; on en détournait la tête ; on ne voulait pas y penser, et l'on tâchait de s'étourdir sur le danger. Pour y mieux réussir, on se plongeait dans le plaisir ; on s'y livrait avec fureur. Toute cette société aveuglée dansait sur un volcan.

“ Le 26 décembre. — ... On ne parle ici, écrit Montcalm, que de cent louis gagnés, perdu cent cinquante louis, des momons de mille écus. Les têtes sont totalement tournées. La nuit dernière, Mercier a perdu trois mille trois cents livres. M. de Cadillac, à quatre heures après midi, hier, avait perdu cent soixante louis ; avant minuit, il en gagnait cent. On dit que ce sera le Jour des Rois que cela sera beau. Pour moi, je joue aux cinq sols le tri, aux trente sols le piquet, aux petits écus à tourner...

“ ... De tout ce qui se mêle de gouvernement, Péan est le plus sensé. Poli, honnête, obligeant, bon usage de son bien ; la tête ne lui tourne pas. Il saisira un bon avis que vous ou moi ouvrirons, et le fera passer, s'il peut. Parlez-lui d'avance des mauvaises peaux de chevreuil.

“ Une lettre n'est jamais longue, mon cher chevalier, que par les inutilités. Il n'y en a point dans les vôtres. Je regrette fort M^{me} de Repentigny...

“ Votre petit Johanne ¹, hardi joueur, gagne de trois à quatre cents louis ; il joue des cent louis par coup de dés...

“ ... Vous pourriez trouver mes lettres longues, d'après ma définition, vu les inutilités bien étrangères au service ; mais mon bavardage vous prouve ma satisfaction à m'entretenir avec quelqu'un sur l'amitié duquel je compte autant.”

“ Le 30 décembre — ... Toujours gros jeu. L'Intendant hier et avant-hier avait perdu quatre cent cinquante louis. Il a tantôt fait un seul coup où il y avait six cent cinquante louis de la perte au gain. Johanne a perdu ce soir trois cents louis. Enfin, l'Intendant, ayant le carnet ou les cartes à la main, est quelquefois effrayé et refuse. M. de Selles gagne de cinq à six cents louis, mais il combat encore.”

I. Joannès, aide-major du régiment de Languedoc.

“ Le 4 janvier 1758. — ... Je n'ai rien à vous écrire, mon cher chevalier, et Roquemaure est en état de vous rendre compte de ma vie unie, des plaisirs de Québec et de ceux qui se préparent pour dimanche. Jamais la rue Quincampoix n'a produit autant de changement dans les fortunes. Bougainville se rattrape, de Selles décline, l'Intendant perd, Cadillac reprend le ton, de Bréau est noyé (ce nom est heureux pour aimer le jeu), Marin continue à jouer et perd ; les petits pontes se remplumaient hier ; Saint-Vincent et Belot perdent, Bonneau réalise. Votre petit ami, Johanne, avait gagné cinq cents louis, mais il voulait en avoir mille ; le pot au lait a versé. Le ton de décence, de politesse de société, est banni de la maison où il devrait être. Je crains toujours d'être obligé, avant la fin du carnaval, de punir quelque joueur qui aura oublié que son camarade au jeu est l'homme du Roi. Aussi, je ne vais plus chez l'Intendant que le matin ou un jour de la semaine avec les dames, ou dans des grandes occasions. C'est vous écrire pour avoir occasion de vous renouveler les assurances de la tendre amitié que je vous ai vouée pour toujours, mon cher chevalier. ”

Toute la correspondance de Montcalm avec Lévis témoigne d'une amitié vraiment extraordinaire entre ces deux hommes : celle de Montcalm allait jusqu'à la tendresse. Il avait besoin de l'exprimer et il trouvait des tournures ingénieuses et charmantes pour la dire, comme dans ces fins de lettres par exemple :

“ On ne peut vous aimer plus tendrement, mon cher chevalier. ”

“ Je suis éloquent quand je parle de quelqu'un que j'estime et que j'aime autant que vous. ”

“ On ne peut vous être plus dévoué et plus tendrement que le meilleur de vos amis. ”

“ Aimez-moi autant que je vous aime, mon cher chevalier, et je n'aurai rien à désirer. ”

Les réponses du chevalier de Lévis, que celui-ci a conservées, ne renferment pas d'expressions aussi chaleureuses. Son amitié était peut-être aussi solide, mais moins expansive. C'était un esprit plus froid, plus réfléchi, qui s'observait davantage et qui ne se livrait pas avec autant d'abandon.

Placé entre Vaudreuil et Montcalm, il savait ménager sa position avec une singulière habileté. Dès les premiers temps, il avait deviné que Montcalm jalousait le gouverneur, et il mettait un tact rare à ne pas blesser sa susceptibilité, sans toutefois se compromettre avec Vaudreuil, avec qui il fut toujours en bons termes.

“ ... Je dois ne pas vous laisser ignorer, écrit-il au maréchal de Mirepoix, la conduite que j'observe. Je suis fort bien avec M. le marquis de Vaudreuil ; j'y serais encore mieux si je voulais, mais je ne me soucie pas d'avoir plus de part que je n'en ai à sa confiance, parce que M. de Montcalm en serait jaloux et que cela ferait des tracasseries, chose que j'éviterai toute ma vie avec grand soin ¹”.

Ce fut un grand malheur que Montcalm ne comprît pas cette leçon indirecte si délicatement donnée par celui qu'il regardait comme son meilleur ami. Lui qui répétait sans cesse à cet ami qu'ils ne devaient toujours avoir à eux deux qu'un seul et même avis, pourquoi ne suivait-il point celui-là, le plus important de tous ? Qui peut dire les conséquences qui en seraient résultées ?

Le sage Lévis avait tant à cœur la fin de ces querelles qu'il aurait voulu y voir intervenir le roi. Il l'insinue avec son tact ordinaire dans une lettre au marquis de Paulmy, secrétaire d'Etat au ministère de la guerre. “ Quand on est aussi éloigné, dit-il, il faut toujours être d'accord avec tout le monde, lever les difficultés et n'avoir à cœur que le bien du maître.

“ Je me conduis sur ces principes, dont je ne m'écarterai jamais. Je vous supplie d'en être bien persuadé et d'en assurer Sa Majesté ²”.

En admirant cette grande sagesse, il ne faut pas croire cependant que Lévis ait échappé entièrement à l'esprit frivole de son siècle. Il écrit à sa protectrice la maréchale de Mirepoix.

“ A l'égard du mariage que le chevalier de Mesnon vous a proposé, vous savez que je n'ai jamais eu beaucoup de goût pour me marier, dans la crainte de prendre une femme qui ne vous fût pas agréable, ce qui ferait le malheur de ma vie.

“ S'il s'en trouvait une dont vous fissiez choix, je la prendrais volontiers, dès que je serais assuré qu'elle vous conviendrait. Ainsi vous pouvez faire la réponse que vous désirez à M. le chevalier de Mesnon, à qui je suis toujours bien obligé de son souvenir et de l'amitié qu'il me témoigne. Si cette affaire n'a pas lieu et que vous trouviez quelque autre parti qui vous convienne, vous pourrez en disposer de même ; je tiendrai tous les engagements que vous aurez pris.

“ C'est tout ce que je peux avoir l'honneur de vous mander à ce sujet, en vous priant de faire attention que je voudrais trouver une femme qui vous fût aussi attachée que je vous le suis...

1. Lettre au maréchal de Mirepoix, du 4 septembre 1757.

2. Lettre à M. le marquis de Paulmy, le 20 juin 1757.

“... Il paraît que nous allons être vivement attaqués. Mon avis sera de nous battre jusqu'à extinction...¹”

Singulier mélange de folie et d'héroïsme ! Il croit marcher à la mort ; mais en attendant : “mariez-moi à qui vous voudrez !”

Montcalm lui écrit : “Le 9 janvier 1758. — ... Grand souper au palais, j'y eus comme de raison la fève, et Mme Péan fut ma reine. Au reste, je me suis retiré à une heure, fou de voir autant jouer et berlander. J'ignore les destins des joueurs. Je compte (*inter nos*) y être pour une quinzaine de louis ; il y a des sociétés qu'on ne peut refuser. Le souper (pour vous seul) de quatre-vingts personnes, froid à la glace, servi à meilleure heure ; la gaieté de la fin du repas du ton de la taverne, et le gros jeu l'occupation, le métier...”

“Vous voyez que, si j'écris mal, j'écris beaucoup...”

“Le 11 janvier. — ... Toujours du jeu : Johanne perd gros du sien et s'arrête ; Belot et Saint-Vincent s'écrasent ; Marin ne trouve plus de prêteurs ; Bougainville pourrait bien se rembourber de ce soir ; les Berry remontent et gagnent ; l'Intendant court après son argent, et moi après le sommeil que je n'ai pas à mon ordinaire. Je mange trop, je digère mal et je ne fais aucun exercice d'aucune espèce, je vous jure. Bourlamaque passe sa vie dans la rue du Parloir, au fond du cul-de-sac. J'en fais autant, mais c'est à l'entrée. Mme Péan inquiète de sa petite fille ; je pense que ce n'est rien, au moins hier il n'y avait qu'une fiévrete de rhume...”

“Le 13 janvier. — ... Je vous renvoie une lettre de M. le marquis de Vaudreuil qui vous prouvera que vous ne serez pas consulté du tout, ou je serais bien surpris. Vous pouvez me la renvoyer ou me la garder. Quant à moi, on me la communiquera par manière d'acquiescement, ou point du tout. *Bisogna di compatire, cara patria...*”

“... Je suis toujours bien aise d'avoir écrit à M. de Vaudreuil. Il aura vu qu'au moins je m'aperçois des manquements du sieur Mercier, qui croit faire sa cour en me manquant...”

“... Quelles dames chez M. le marquis de Vaudreuil ? Voyons si je devinerai. Quatre Dechambeau, Mme Barante et Mme de Vaudreuil, six en tout et trente-quatre hommes.

“Longueuil a eu un coup de sang manqué ; mais il va bien...”

“... De la façon dont l'Intendant m'a parlé, nous aurons bals et, je pense, pharaon ; il s'autorisera de Montréal.”

1. *Lettre à Madame la Maréchale de Mirepoix, le 17 mai, 1759.*

“ Le 16 janvier. — Je me suis fait saigner avant-hier, mon cher chevalier ; hier l'émétique, deux lavements et de l'huile d'amande douce. Cela s'appelle donc une carène entière...

“ ... Adieu, mon cher chevalier, ne doutez pas de ma sincère amitié.

“ P. S. Tous écrasés, même Lestang, de Selles ; le seul Cadillac gagne mille louis.”

“ Le 18 janvier. — Je dois quelques réponses de bonne année, mon cher chevalier, ne fût-ce qu'à Mme de Villiers, que j'honore fort, à Villars, Cornier, Bellecombe ; mais je me trouve trop fatigué pour leur répondre, ce courrier. Mes fortes évacuations m'ont fatigué ; j'en avais grand besoin. Je digère mal et je suis dans un pays à mal digérer ; car tout impatiente quand on est citoyen...”

“ Le 20 janvier. — Le retour des Hurons qui ont mené Schuyler et Martin donne lieu à de grands raisonnements dans une ville où les plus petites nouvelles s'amplifient, où l'on passe de la plus grande confiance à la plus grande crainte et où tout le monde est général d'armée. Pour moi, j'attends de vos nouvelles, de celles du marquis de Vaudreuil et du récit que Langy vous aura fait...”

“ Le 22 janvier. — J'ai été hier voir en grande cérémonie la gent huronne à Lorette. Le jour était bien beau. Il a fallu se rendre à l'empressement des missionnaires et des sauvages ; et dites, mon cher chevalier, que je vous ai chargé de remercier le Père Saint-Pé des politesses que j'ai reçues à Lorette des Jésuites.

“ Grand bal ce soir chez l'Intendant ; gros jeu, cela va sans dire. Ma santé bonne...”

“ P. S... Les nouvelles de la nuit sont mauvaises pour l'Intendant, Mme Péan, Lestang, Johanne ; bonnes pour Cadillac, Bougainville, de Braux ; le reste ne vaut pas la peine d'être nommé, quoiqu'il y ait des acteurs qui gagnent ou perdent cent ou cent cinquante louis ; mais, pour qu'on parle de vous, il faut être homme à perdre trois ou quatre cents louis.”

“ Le 26 janvier. — ...Le jeu continue toujours. L'Intendant heureusement, perd quatre-vingt mille francs et, entre nous, en est très piqué. Nos officiers en général gagnent ; quelques malheureuses victimes et Saint-Vincent de la colonie ; mais il y a loin d'ici au mercredi des cendres...”

“ Le 27 janvier. — ...L'Intendant perd quatre-vingt-onze mille livres, excédé de pertes, du ton de sa maison et de l'officier. Adieu, mon cher chevalier...”

“ Le 3 février. — ..Si on a été mécontent d'un bal que l'Intendant a donné, on le sera bien plus d'un second, donné hier, et d'un troisième, qu'il doit donner mardi.¹ Toujours le plus effroyable jeu. L'Intendant a perdu cette nuit quinze cents louis, en trois quarts d'heure. Il est à cinquante mille écus de perte, au moyen de quoi toute la ville, le militaire, gagnent peu ou prou, et ses valets qui jouent gros contre lui. Peu de militaires perdent heureusement, Johanne et Lestang du leur ; mais les petits pontes hardis sont gras à pleine peau.

“ Ce que vous écrivez sur le manque de grain est plus sérieux. ...Nous raisonnerons ensemble pour le mieux, soit avant rien proposer au marquis de Vaudreuil, soit pour lui répondre, si jamais on nous consulte à l'extrémité. Je crois que jusqu'à présent notre conduite à tous a été bonne. Elle le sera toujours par l'union, le concert et nous consulter. Quatre yeux, mon cher chevalier, valent mieux que deux, et vous savez que, si je ne prévois pas toujours tout, j'ai le tact assez bon pour saisir les avis qu'on me donne...

“ ... Adieu, mon cher chevalier. Plus ne sais, sinon que je vous suis très dévoué de corps et d'âme. ”

“ Le 9 février. — Le jeu fini d'hier ; Johanne, de Selles, Bougainville, Baros (?), les Berry vainqueurs, surtout Cadillac qui gagne quarante ou cinquante mille francs ; l'Intendant perdit encore hier six cents louis ; je le crois bien fou du jeu.

“ Adieu, mon cher chevalier ; aimez-moi autant que je vous aime. ”

“ Le 12 février. — ... L'Intendant a dit aujourd'hui qu'on le regardât comme un misérable si on jouait les jeux de hasard, l'année prochaine, chez lui ...

“ ...Voici les noms des douze femmes qui ont dîné le mardi-gras chez Mme de Vaudreuil. Voyons si j'aurai bien deviné : Mme de Vaudreuil, deux dames Martel, Mme de Longueil, Mme de Villemonde, Mme de Ligneris, Mme de Contrecoeur, Mme de Céloron, Mme Duplessis, Mme Trémond, Mme de Saint-Luc, Mme de la Corne l'ainée ; peut-être à la place d'une de ces douze, Mme de Beaucourt...

“ Adieu, mon cher chevalier ; plus à vous qu'à moi-même. Je cachèterai mieux mes lettres. ”

1. Allusion au mandement publié quelques jours auparavant par l'évêque de Québec.

“ Le 12 février —... Le jeu est fini. L'Intendant paraît honteux, fait amende honorable, perd deux cent mille francs ; ce qui n'empêche pas que quelques particuliers ne perdent trop, entre nous, de Selles, capitaine au régiment de la Sarre. L'Intendant et ses adhérents veulent diminuer sa perte. Aimez moi, mon cher chevalier, autant que je vous aime...”

A cette même date, Montcalm était engagé dans une correspondance bien plus sérieuse avec le commandant des troupes anglaises au sujet de la rupture de la capitulation du fort Georges. Les massacres et les captures faites par les sauvages, en violation du traité, avaient, non sans raison, soulevé l'indignation dans le camp ennemi. Quoique Montcalm et ses officiers eussent exposé leur vie pour arrêter le désordre, il lui était impossible de faire arriver la vérité à l'oreille de ses adversaires. Le tragique événement était trop récent pour qu'il pût être jugé avec sang-froid.

Montcalm y fait allusion dans la lettre suivante adressée à sa femme :

“ Le 19 février. — ... Je ne puis vous rien pronostiquer sur la campagne, les vivres, le bien ou le mal joué des ennemis qui peuvent et doivent nous primer. Je suis ici depuis le 15 septembre ; je pars demain pour Montréal, et jusqu'à ce que je me porte sur quelque frontière. J'augure de ma bonne fortune que la campagne tournera bien. Quand nous ne ferions qu'une défensive pourvu qu'elle arrête l'ennemy, elle ne sera pas sans mérite ; nous nous sommes écrit avec Mylord Loudon sur la capitulation du Fort Georges. C'est un procès qui se traite à coups de plume en attendant de traiter quelque incident à coup d'épée, de fusil. ”

Ce coup d'épée, ce fut celui de Carillon.

Montcalm continue dans la même lettre :

“ J'avais été ce printemps chanter la guerre, et festiner mes enfans, les Iroquois, les Algonquins et les Nipissings. J'ai été cet hiver faire même cérémonie chez les Hurons et ce printemps j'irai chez les Abénakis. Ces sauvages m'aiment beaucoup ; en vérité je leur trouve plus de vérité, de franchise souvent qu'à ceux qui se piquent de polices. Malgré la misère publique, des bals et un jeu effroyable...”

“ Adieu, mon cœur, je t'adore. Je soupire après la paix et toi. Mille choses à ma mère. J'embrasse mes enfans et il me tarde de retourner dans le sein de la patrie....”

IV

Après la brillante campagne de 1758, Montcalm vint reprendre ses quartiers d'hiver à Québec. Il occupait, sur les remparts, une maison faisant face à La Canardière. Cette résidence lui plaisait, parce qu'il y jouissait d'une magnifique vue de la vallée du Saint-Charles et de la côte de Beaupré.

Sa correspondance avec Lévis se continue.

“ Le 21 Décembre. — ... Les affaires, ou, pour mieux dire, petites tracasseries courantes sont :

“ 1^o Altercation entre le Père Roubaud et M. de Matissart¹ sur des grâces achetées par les Jésuites, et les habitants refusent de remettre par l'obligation de nourrir le soldat. Le fond de la question regarde M. le marquis de Vaudreuil.

“ J'ai écrit au Père pour l'apaiser sur la forme, et à Matissart sur les égards dus.

“ 2^o Les plaintes de l'hôtesse de M. de Boisset, suite du petit intérêt de la boisson occasionnée par une visite du chevalier de La Corne, qui en a été témoin et qui se plaint assez dans le désordre pour s'en être amusé...”

Les premiers jours de l'année 1759, furent signalés par un soulèvement populaire qui n'attendait qu'une occasion pour éclater. La patience du peuple était à bout. Déjà on a entendu Montcalm justifier ses défiances dans une autre occasion : celle où il avait excité les soldats à se mutiner. L'irritation du peuple avait toujours été depuis ça s'accroissant, et l'on eût dit que l'aristocratie civile et militaire avait pris à tâche de la fomenter en lui donnant journellement le spectacle des réjouissances scandaleuses, du jeu effroyable et des excès de tout genre auxquels elle se livrait. A mesure que la misère publique augmentait, ces plaisirs et ces désordres devenaient plus effrénés. En vain la voix de l'Eglise s'était fait entendre, en vain l'évêque de Québec avait tonné du haut de la chaire et publié des mandements pour exhorter tout le monde à détourner la colère du ciel par un retour à de meilleurs sentiments. Sa voix s'était perdue dans le tourbillon des fêtes. Du moins, ses exhortations avaient-elles eu pour effet d'enhardir le peuple.

Une ordonnance de l'Intendant, annonçant une nouvelle réduction dans la distribution des vivres, acheva de l'exaspérer. Les hommes n'osant se mettre en émeute dans les rues où ils

1. Capitaine au régiment de Languedoc.

auraient été immédiatement balayés par les troupes qui remplissaient la ville, engagèrent leurs femmes à faire une démonstration publique ; quatre cents de ces femmes vinrent en tumulte assiéger le palais de l'Intendant, et lui firent entendre des menaces si formidables qu'il en fut intimidé et retira son ordonnance.

Montcalm en dit un mot à son ami dans le passage suivant :

Le 4 janvier 1759. — ...Dieu fait bien tout ce qu'il fait, le contraire de Montréal ; nullité dans ma personne, tant mieux...

"...La misère excessive ici ; l'Intendant voulait nous mettre au quarteron ; quatre cents femmes l'ont fait trembler hier ; il a cédé à la demi-livre..."

En entrant dans cette année 1759, qui s'annonçait si menaçante, Montcalm fut pris d'une immense tristesse, comme s'il avait eu le pressentiment de sa mort prochaine. " Ah ! s'écrie-t-il dans l'extrait qu'on va lire, que je vois noir !..."

La suite de sa correspondance contient d'autres expressions qui indiquent les sombres pensées dont son esprit était obsédé.

"...Souvenez-vous que, faute de vivres, trois à quatre mille hommes à Carillon au plus à la fin de may...La paix, ou tout ira mal. 1759 sera pis que 1758. Je ne sais comment nous ferons. Ah ! que je vois noir ! M. de Vaudreuil, et un peu l'Intendant, attendent des miracles. Je vous écrirai exactement. Mes vœux, mes sentiments sont et seront toujours sans bornes, mon cher chevalier, dans cette nouvelle année et suivante."

"Le 6 janvier. — ...Bougainville s'est racroché, gagne et croit avoir plus de conduite que Saint-Vincent, Belot, Johanne, Marin, etc. Je ne le pense pas ; avec de l'esprit et du talent, c'est, comme vous le dites, quelquefois une tête.

"Demain, grand souper et dames.

"Mardi, l'Intendant, chez moi ; jeudi, Monseigneur. Je soutiens noblesse et dignité ; mais je mange mon bien et je frémis pour l'avenir. Du 1er avril 1756 au 1er janvier 1758, cinquante sept mille livres d'argent sec dépensé. Et si j'avais eu quelques provisions. Que faire ? Celui qui est dans ma place doit faire ainsi. Nous en faisons tous trop pour nos moyens, et je ne crois pas trop pour les circonstances..."

"...Rigaud nous a écrit des lettres en style badin et noble capable de faire croire à qui les lirait que c'est un homme de beaucoup d'esprit.

"Ne doutez pas, mon cher chevalier, de ma tendre et inviolable amitié."

“ Le 8 janvier. — ...Hier grand bal ; j’y ai resté jusqu’à une heure. Je suis beaucoup plus cette année de la cour de Mme Péan ; cela prouve le désceuvrement. Ma santé a besoin de ménagement...”

“ Le 12 janvier. — ...L’aventure de la Belle-Rivière me fâche un peu ; je ne la voulais qu’au printemps. Elle n’a pas empêché hier une jolie fête dont je n’étais pas prié ; et, si l’on dit à Montréal que j’y ai été en masque, dites que je ne me masque jamais. Cependant j’y étais avec le plus joli officier de la Sarre que l’on puisse voir. Je vous jure que vous lui donneriez la préférence sur La Naudière. Mais *motus*...

“ ... La misère est grande. Je suis de votre avis : nourrir le peuple avant de songer à entrer en campagne. Heureux qu’on ne nous consulte pas ! De vous à moi : avant mon départ, je conclurai avec Cadet pour le vin pour nos officiers ; mais mot à personne. Ce sera un bon service à nos troupes.

“ Nous méditons une grande fête, pour jeudi prochain, avec Roquemaure, qui sera sur son compte, où je serai de hasard. Ma santé me reprend. Je suis inquiet pour du Verny.

“ Adieu, mon cher chevalier ; amusez-vous, portez-vous bien, aimez-moi autant que je vous aime. Ma laconicité vient de ce que j’ai trop de lettres à écrire...”

“ Le 17 janvier. — ...Bourlamaque est triste. Demain, grande partie de campagne, cinquante-deux personnes ; pique-nique ; Roquemaure, Mme Gauthier, Mme de La Naudière ont tout arrangé. J’en suis ; on m’en a mis, on a compté sur moi ; je ne puis jamais être un homme ordinaire. Aussi je fournis l’illumination, violons, orgeat, bière, partie du vin et de quoi faire vingt-six plats sur soixante-six qu’il y aura à deux tables servies également en ambigu. Ce détail pour vous seul ; mais, comme Montréal est l’écho de Québec, on dira : “ M. de Montcalm donne la fête.” Le chevalier répondra : “ Non, c’est un pique-nique : c’est la répétition de celui de la Sainte-Catherine ; on y a mis M. de Montcalm. Je crois bien que noble et galant comme il est, il aura suppléé à tout ce qui aurait pu embarasser la société qui l’en a mis, et fourni par là plus que les autres.” L’Intendant en avait fait un, moins arrangé que celui de demain, jeudi dernier. Les dames de la société Péan, avec qui je suis très intimement, en méditent un pour jeudi d’ensuite. ”

“ ... Dites à Pouchot et faites écrire par Cornier à Fontbonne et La Pause qu’il me prend un ennui d’écrire des lettres de

bonne année. Ce sont tous trois mes amis ; je suis le leur ; j'aime mieux ne pas répondre à mes amis que manquer aux indifférents. D'ailleurs, des excuses faites par vous, mon cher chevalier, valent mieux qu'une mauvaise lettre. Soyez autant de mes amis que je suis des vôtres, et j'y compte..."

" Le 22 janvier. — Je cherche à tuer le temps et à m'amuser. La partie de campagne a été au mieux jalosée. On a fort approuvé le refus total des momons. Hier au soir, grand dîner et souper à l'intendance ; j'y donnai, la journée, essai d'un cavagnole le soir, où Cadillac et moi instruisions..."

" ... On ne peut vous aimer plus véritablement, et plus tendrement, mon cher chevalier. "

" ... Je crois partir le 3 mars. Partir plus tôt n'eût pas convenu ; mais, ou les choses changeraient bien, ou je ne crois pas que Québec me possède l'hiver prochain si le malheur s'obstine à nous retenir en Canada. On se divertit, on ne songe à rien, tout va et ira au diable.

" Mon amitié pour vous est sans bornes. "

" Le 30 Janvier. — Vous êtes fait pour plaire, pour aimer, être aimé et être heureux ; mais vous ne le serez jamais autant de personne que du meilleur de vos amis, et votre amitié me dédommagera de tout. Que ferons-nous la campagne prochaine ? Elle sera épineuse. Nous agirons d'accord, pour le mieux, et, dans un malheur général qu'il faut éviter, nous nous tirerons d'affaire. "

" Le 2 février. — ... Qui, diable ! sait où tout en sera au 1^{er} Novembre 1759. Sans me décourager, je redoute cette campagne. "

" Le 5 février. — ... Quand est-ce que la pièce que nous jouons en Canada finira ? "

" Le 9 février. — ... Je prévois avec douleur les difficultés de la campagne prochaine, et je crois qu'on y entrera encore tard. Dieu sur tout ! Ici je végète, et soit ennui, mécontentement, difficultés de la campagne prochaine, je n'y ai pas autant de satisfaction que l'hiver dernier. Au plaisir près de vous voir, mon cher chevalier, je crois que je m'ennuierais autant à Montréal..."

" ... Bourlamaque reprend bien ce me semble, et est plus gai ; pour lui, s'entend, qui est naturellement triste. Aimez-moi autant que je vous aime, et je le mérite par l'amitié inviolable que je vous ai vouée pour toujours..."

" ... Dimanche, bal à l'intendance, et de gros momons sûrement..."

“ Le 15 février. — Rien de nouveau, mon cher chevalier ; les plaisirs à l'ordinaire ; deux bals encore ; ma vie accoutumée entre les maisons Pécán et La Naudière , beaucoup de tranquillité dans la tête et le cœur... ”

“ Le 17 février. — Comme certainement, mon cher chevalier, mes deux aides de camp vous font leur cour, je vous prie de leur dire que j'ai reçu leurs deux lettres, qu'une grande paresse pour écrire m'a pris, que je les en remercie et que je ne leur réponds pas. Mes réflexions sur les dernières nouvelles sont : les pays d'en haut perdus, Chouagen rétabli, M. de Vaudreuil endormi par la déclaration vraie ou fausse des Hollandais sur la partie de Québec, et sans vivres pour aller à Carillon... ”

“ Le 24 février. — ... D'après les conseils sauvages, je les vois accommodés, et les pays d'en haut perdus, mais des millions dépensés, soit là, au Détroit, ou en Acadie, sans nécessité.

“ Nuls vivres pour entrer en campagne. L'année dernière, un tiers des terres ne fut pas ensemencé ; cette année-ci, il y en aura moitié. Les bœufs à la charrue enlevés ; quatre à cinq cents quarts de bœuf qu'on sale pour attendre le lard de France. La colonie est perdue, si la paix n'arrive pas ; je ne vois rien qui puisse la sauver. Ceux qui la gouvernent ont de furieux reproches à se faire ; pour moi, je n'en ai point à me faire ; j'attends avec bien de l'impatience les nouvelles de notre patrie ; Dieu veuille qu'elles soient satisfaisantes !

“ Nous avons eu hier un bal, mardi le dernier ; et ne croyez pas que je m'amuse beaucoup. ”

Les derniers bruits de fêtes, échappés du palais de l'Intendant, furent couverts par le bruit du canon. Cette société insensée, qui, jusqu'au dernier moment, avait jeté un insolent défi à la misère publique, allait avoir un terrible réveil. Une bonne partie se trouvait peu de temps après à bord de l'*Auguste*, où elle se livrait au même dévergondage lorsque le navire fut jeté à la côte sur l'île du Cap-Breton. L'un des sept survivants, le chevalier de La Corne, a raconté les dernières scènes de cet épouvantable naufrage : “ Que de vœux au ciel, s'écrie-t-il, que de promesses !... le dirai-je ? combien de parjures ! ”

La flotte de Wolfe remontait le Saint-Laurent, lorsque Montcalm écrivait à Lévis :

“ Le 25 may. — J'ai encore moins de temps, mon cher chevalier, pour écrire, depuis l'arrivée de M. le marquis de Vaudreuil ; car il faut lui faire jouer le rôle de général. Je lui sers de secré-

taire et de major. Il me tarde que nous vous ayons et de vous embrasser...

“ ... Je vous embrasse. J'ai reçu, je crois, trois cents lettres. ”

Il n'entre point dans le cadre de cette étude de suivre Montcalm dans les opérations du siège de Québec. Je note seulement quelques-unes de ses dernières impressions.

“ Le 1er juillet. — Depuis vous avoir quitté, mon cher chevalier, je suis à cheval et je cours, et je suis effrayé de notre position, sur laquelle je vous conjure de réfléchir, sans opiniâtreté pour une première opinion...

“ ... Je suis sûr que demain vous serez la plume à la main, effrayé du détail des gardes. Il faut faire un habit suivant l'étoffe, qui est courte. Je vous écris avec ouverture ; je défère volontiers à votre avis ; mais tâchons de n'en avoir qu'un, mon cher chevalier. L'amitié et l'intérêt nous y doivent porter...”

“ Le 5 juillet. — ... Tout ce que vous faites, mon cher chevalier, est toujours très bien. S'il ne fallait que votre vigilance pour sauver le pays, la besogne serait sûre ; mais il faut autre chose...”

“ Au camp de Beauport, le 9 juillet. — “ Je suis persuadé, mon cher chevalier, que la plus grande partie de l'armée des ennemis est de l'autre côté du Sault. Nous n'avons que trois partis à prendre, et pourvu que vous et moi soyons d'accord, je déterminerai M. le marquis de Vaudreuil à celui que nous voudrons. Après quoi, il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu...”

“ Le 11 juillet. — M. le marquis de Vaudreuil, mon cher chevalier, a dit *amen* au mouvement projeté, d'autant que, dès qu'on lui parle de détermination à combattre, c'est lui faire bouillir du lait. Il n'y sera pas, et la pièce en sera plus tôt finie en bien ou en mal. En conséquence de ce, tous les ordres sont donnés...”

“ Le 16 juillet. — Ainsi que je l'avais prévu, mon cher chevalier, malgré les raisonnements canadiens de Pouchot, les ennemis ont débarqué, le 6, trois mille hommes, sans qu'il s'en soit douté. Il a envoyé des courriers pour rappeler son armée du fort Du Quesne. Va-t'en voir, Jean, s'ils viennent. Il était plus simple de ne pas les y faire aller. Je vois le Canada attaqué par six endroits : le Sault de Montmorency, la pointe de Lévis, Carillon, la tête des rapides, Niagara, le fort Machault. Le bel *ex-voto* si nous en sauvons une partie cette campagne.”

Le soir de la bataille de Montmorency (31 juillet), Montcalm écrit :

“ Je doute d’une attaque pour ce soir, mon cher chevalier. Vous avez Royal-Roussillon à portée de vous ; Guyenne va bientôt s’ébranler pour relever la tranchée ; ainsi vous auriez dans le moment assez de troupes sous la main. Vos volontaires seront augmentés demain avec Pinsen. Vous faites la guerre à l’œil, et il n’y a rien de mieux...”

“ ... A l’entrée de la nuit, nous serons tous sous les armes à notre poste. Il y a du mouvement dans l’escadre vis-à-vis de nous. La démonstration qu’ils ont faite en plein jour me persuade que ce sera la fausse attaque. Vous avez le coup d’œil bon : si ce qui vous occuperait ne vous paraissait pas considérable, il faudrait, mon cher chevalier, nous faire appuyer.”

Les craintes qu’inspirait l’ennemi du côté du lac Ontario, depuis la chute du fort Niagara, avaient obligé d’envoyer le chevalier de Lévis dans le gouvernement de Montréal. Montcalm lui écrit de la maison de Salaberry où il venait de s’établir de sa personne (3 septembre) “ pour être, dit-il, en belle vue et à portée de tout. ”

“ Le 8 septembre. — Je garderai, mon cher chevalier, votre lettre et instruction. *Bene*. Il s’en faut bien que la campagne soit finie ici, depuis le départ du Sault. Ains au contraire, augmentation de batterie et de feu sur la ville. Une petite escadre de vingt bâtiments, cinquante ou soixante berges, depuis trois jours, vis-à-vis Sillery et le Cap-Rouge, Bougainville côtoyant ; la ligne très (longue) ! Hier, sur les dix heures du soir, démonstration d’attaque ; cent berges en bataille à michenal. J’avoue que je vous voudrais ici et que je voulais que M. le marquis de Vaudreuil vous en envoyât un ordre conditionnel, s’il n’y avait rien à craindre et que tout fût bien...”

“... Je vous voudrais ici pour cette épineuse queue où je crois à une tentative quelque part...”

“ Le 9 septembre. — ...Voici un travail à faire, où La Pause peut vous servir d’avance, au cas où la colonie soit sauvée ; car elle ne l’est pas encore. N’en écrivez rien au marquis de Vaudreuil, mais à moi seul...”

“... En vérité, s’il n’y a rien à craindre pour votre partie, j’avoue, mon cher chevalier, que je vous désirerais bien pour celle-ci, où tout n’est pas encore dit. ”

Enfin, le 11 septembre, l'avant-veille d'Abraham, Montcalm écrit à son cher ami ce petit billet qui renferme les derniers mots qu'il devait lui adresser :

“ Je réponds par celle-ci, mon cher chevalier, à la lettre que vous m'avez écrite le 7. Je manquai le courrier par la faute de M. de Saint-Sauveur. Rien de nouveau ici. L'article des vivres pain et viande ; mais n'importe, l'anglois restât-il jusqu'au 1^{er} Novembre, nous soutiendrons...”

— Hélas ! le brave Montcalm ne soutint pas. C'est son frère d'armes lui-même qui va nous conter ce désastre. Avec le tact et la réserve qui le distinguaient, il s'est donné bien garde de blâmer son ami. Il s'est contenté d'exposer les faits ; mais il y a mis habilement son appréciation sans qu'elle y paraisse.

“ ... M. de Bougainville avait environ *deux mille trois cents hommes* non compris les sauvages, *et les meilleures troupes de l'armée.*”

“ Pour la garnison de la ville, *on n'en fit aucun usage*, de sorte que, lorsque tout fut assemblé, il ne se trouva que trois mille cinq à six cents hommes pour combattre, dont très peu de troupes réglées.

“ ... M. le marquis de Montcalm, qui n'avait pas eu le temps d'avertir M. de Bougainville, qui était au Cap-Rouge, comptait qu'il l'aurait été par ses postes. Il attendait d'apprendre qu'il était à portée pour attaquer les ennemis dans le temps qu'il en ferait de même. *Mais il n'attendit que jusqu'à dix heures, et, voyant alors que les troupes montraient beaucoup de fermeté et de zèle, lui disant continuellement que les ennemis faisaient arriver du canon et prenaient poste en se retranchant, il résolut de tout tenter, malgré la disproportion des forces...*”

“ ... Notre armée se mit en mouvement, ne consultant que son ardeur et connaissant peu l'ordre, *la plus grande partie de ce qui la composait étant des habitants.* Les bataillons mêmes étaient farcis d'un nombre d'habitants qu'on avait incorporés parmi les soldats...”

“ ... Il est aisé de concevoir par l'exposé ci-dessus que cette armée ne fit pas grand chemin sans être en désordre. On commença à tirer de loin, ce qui acheva d'y mettre la confusion, de sorte que, lorsqu'elle arriva à la demi-portée du fusil des ennemis, elle n'eut nulle consistance....”

Il est très curieux de placer à côté de ce récit, ceux de Vaudreuil et de Bigot. Voici ce qu'écrivait Vaudreuil à Lévis immédiatement après la bataille.

“ Au quartier général, ce 13 septembre 1759.

“ A 4 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

“ Monsieur,

“ Nous venons d'avoir une très malheureuse affaire. Dès l'aurore, les ennemis ont surpris M. de Vergor qui commandait à l'anse du Foulon. Ils se sont bien vite emparés des hauteurs...

“... M. le marquis de Montcalm est arrivé avec le premier détachement. Je faisais l'arrière-garde et faisais hâter le pas aux troupes de milices qui étaient sur ma route. J'avais fait prévenir M. de Bougainville, qui, dans l'instant, s'est mis en marche au Cap-Rouge avec les cinq compagnies de grenadiers, deux pièces de campagne, la cavalerie et tout ce qu'il avait de meilleur. Quoique l'ennemi nous eût prévenus, sa position était très critique. Il ne nous fallait qu'attendre l'arrivée de M. de Bougainville, parce que, tandis que nous l'attaquerions avec toutes nos forces, il serait pris par les derrières, mais le malheur nous en a voulu, au point que l'affaire s'est engagée avec trop de vivacité. L'ennemi, qui était sur une éminence, nous a repoussés, et malgré notre opiniâtreté, nous a contraints à faire notre retraite....

“ ... Nous avons eu beaucoup de monde de tué et de blessé. Le temps ne saurait me permettre de vous faire aucun détail à ce sujet ; d'ailleurs je n'en suis pas encore bien instruit. Ce qu'il y a de certain et de plus fâcheux, c'est que M. le marquis de Montcalm a reçu plusieurs blessures également dangereuses ; on craint beaucoup pour lui. Personne ne désire plus que moi que ce ne soit rien... ”

De son côté, Bigot écrivait à Lévis, le 15 septembre.

“ ... N'auriez-vous pas pensé, Monsieur, comme moi, qu'il aurait été mieux de rassembler tous les corps de M. de Bougainville qui étaient l'élite des troupes et des milices, faire sortir tout de la ville, à la réserve de l'artillerie et des éclopés, et donner sur l'ennemi?... ”

L'année suivante, après la victoire de Sainte-Foye, le même Bigot apprenant les difficultés qu'avait le général de Lévis à ouvrir la tranchée devant Québec à cause du roc, lui faisait cette réflexion :

“ Ce n'est pas la faute de l'armée, si le terrain est si ingrat...

“ ... Nous voyons bien clairement que vous auriez bien eu le temps de secourir Québec, l'année dernière, avant que l'ennemi eût pu se retrancher par derrière, et former ses batteries et prolonger sa tranchée...”

Enfin voici venir un témoin plus humble qui ne songe pas aux mouvements militaires, mais uniquement à la douleur qu'éprouvera Lévis en apprenant la perte de son ami: c'est Marcel, le secrétaire de Montcalm, qui écrit du lit de mort où il vient de recevoir son dernier soupir.

Marcel s'était trouvé auprès de lui, lorsqu'il avait été blessé, et l'avait soutenu sur son cheval pour l'aider à rentrer en ville et se rendre à sa maison. C'est alors qu'on cite du général ce dernier trait. Apercevant des femmes qui le suivaient en se lamentant et criant: " Monsieur le marquis est tué! Monsieur le marquis est tué!" il se tourna vers elles et les calma en leur disant: " Ce n'est rien, mes enfants, ce n'est rien ".

Marcel écrit du 14 septembre :

" Mon général,

" C'est avec un cœur pénétré de la plus vive douleur que j'ai l'honneur de vous donner avis de la perte que nous venons de faire de M. le marquis de Montcalm, ce matin à cinq heures. Je ne l'ai pas quitté un seul moment jusqu'à sa mort, et je crois que c'était ce que je pouvais faire de mieux surtout après en avoir eu la permission de lui. C'était une marque d'attachement et de reconnaissance que je lui devais des bontés dont il m'a honoré et des services qu'il m'a rendus; aussi ne les oublierai-je de ma vie..."

On a discuté, et on discute encore pour savoir jusqu'à quel point Montcalm commit une faute en livrant la bataille d'Abraham. On a dit que, s'il avait eu Lévis à ses côtés, comme à William-Henry, comme à Carillon, comme à Montmorency, il ne l'aurait pas engagée avec autant de précipitation.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas aux Canadiens à lui faire un reproche de sa défaite, car elle les a débarrassés de leurs pires ennemis, les Bigot et les Louis XV. Les vainqueurs d'Abraham, de qui ils n'attendaient que des chaînes, leur ont finalement apporté la liberté.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

DIX ANS AU CANADA

DE 1840 A 1850

PAR A. GÉRIN-LAJOIE

(Suite.)

[Enregistré conformément à l' " Acte des Droits d'Auteur ".]

CHAPITRE NEUVIEME

Arrivée de Sir Charles Metcalfe. — Ses premières impressions. — Portraits de ses conseillers. — Les partis politiques en Canada. — Lettres diverses de Sir Charles Metcalfe, au sujet du gouvernement responsable. — Antagonisme secret entre le gouverneur et ses conseillers.

Envoyé dans les Indes en 1801, comme simple commis, Sir Charles Metcalfe y était devenu graduellement gouverneur-général. Revenu de là en 1838, il avait été l'année suivante gouverneur de la Jamaïque, où son administration, paraît-il, avait été couronnée d'un plein succès. Il avait laissé ce gouvernement en 1842, peu de temps avant sa nomination au poste de gouverneur-général du Canada.

En politique, Sir Charles Metcalfe appartenait au parti whig ; il était connu pour être en faveur de l'abolition des lois sur les céréales, du vote au scrutin, de l'extension de la franchise électorale, de droits égaux pour toutes les sectes de chrétiens, etc. Il jouissait d'une belle réputation. M. Gladstone en parlait comme " d'un des caractères les plus héroïques et les plus désintéressés qui eussent existé." C'est probablement cet esprit de dévouement et d'abnégation qui lui fit accepter la charge de gouverneur du Canada, car il avait de fâcheux pressentiments : peu de temps avant de partir d'Angleterre, il écrivait : " Il est probable que le peu de réputation que j'ai acquis va souffrir de mon séjour en Canada..." Avait-il reçu des instructions secrètes ? C'est ce que nous ne connaissons pas. Nous ignorons pareillement quelle connaissance Sir Charles Metcalfe avait pu acquérir de nos affaires politiques, antérieurement à son arrivée dans le pays. Ce qui est certain, c'est que les dispositions qu'il apportait n'étaient guère favorables aux hommes qui composaient alors l'administration canadienne.

Débarqué à Boston le 20 mars 1843, le nouveau gouverneur arriva à Kingston le 29. Parmi les personnes de son entourage,

on remarquait son secrétaire, M. Higginson. Le 31, il annonça sa nomination par une proclamation et prit les rênes du gouvernement.

Sir Charles Bagot était alors si gravement malade qu'on ne put songer à le transporter de la résidence qu'il occupait comme gouverneur, et Sir Charles Metcalfe dut être pourvu de logements temporaires.

Dès le 9 avril, c'est-à-dire onze jours après son arrivée dans le pays, il faisait allusion, dans une lettre familière qu'il écrivait à sa sœur, et dans laquelle il rendait compte de son voyage et de l'état de sa santé, aux difficultés qui l'attendaient.

“ Ma perspective comme gouverneur, disait-il en terminant cette lettre, n'est pas meilleure qu'elle n'était lorsque j'ai accepté cette charge. L'esprit de parti ici est excessivement acrimonieux. Mon principal objet va être d'établir la bonne harmonie entre les partis : mais je n'ai aucun espoir de réussir. Je n'ai pas pour travailler les mêmes matériaux que j'avais dans la Jamaïque. Nous verrons. Plusieurs questions importantes devront être décidées bientôt, et, quel que soit le résultat, il m'attirera probablement des injures de l'un ou de l'autre des partis, peut-être des deux à la fois. Une démarche imprudente pourrait jeter les affaires dans la confusion, et même les mesures les plus judicieuses pourraient avoir le même effet. Je me borne à ces généralités, car il me faudrait un volume pour vous dépeindre les embarras dans lesquels je me trouve. Je n'ai nullement l'intention toutefois de m'abandonner au désespoir ; et je n'éprouve aucune prostration morale. Je crois que sous ce rapport le climat est favorable ; car, bien que l'aspect des affaires soit tout à fait décourageant, je suis dans les meilleures dispositions, tout en ne prenant aucun exercice.”

Sir Charles Metcalfe souffrait depuis longtemps d'une espèce de cancer au visage qui faisait le désespoir des médecins. “ J'avais presque oublié mon visage ”, dit-il gaiement à sa sœur à la fin de cette lettre. “ Il est à peu près dans le même état que lorsque je suis parti. Le docteur l'attaque chaque jour avec de l'acide nitrique et de l'acide prussique. Le temps dira quel sera l'effet de ce traitement. ”¹

1. Ces extraits, comme ceux qui vont suivre, sont tirés de l'intéressant ouvrage de M. Kaye sur la vie de lord Metcalfe. *Life and correspondence of Charles Lord Metcalfe late Governor-General of India and of Canada and Governor of Jamaica*, by J. W. KAYE. 2 vols in-8, London, 1854. — Autre édition, 1858. — *Selections from Lord Metcalfe's Papers*, par le même. In-8vo, London, 1855.

Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt les portraits que trace des hommes qui composaient alors l'administration canadienne, l'auteur de la vie de Sir Charles Metcalfe, probablement sur des notes fournies par Sir Charles lui-même, ou son secrétaire Higginson. Nous traduisons en abrégeant.

“ Le président du Conseil était M. Sullivan, irlandais de naissance et avocat de profession ; si, aux grands talents dont il était incontestablement doué, cet homme avait joint l'autorité que donnent un caractère personnel irréprochable et une conduite uniforme en politique, il eût pu jouer, n'importe en quel pays, un rôle important dans les affaires. Lord Sydenham, qui l'avait rendu libéral en politique, faisait grand cas de sa capacité. On en parla à Sir Charles Metcalfe comme du meilleur écrivain et du meilleur orateur de la colonie, — mais là s'arrêtait la recommandation. M. Daly, secrétaire d'Etat, ou secrétaire provincial pour le Bas-Canada, était d'une trempe bien différente. Il était irlandais lui aussi, et catholique romain ; mais quoique, comme catholique, ses sympathies fussent pour les Canadiens français, ou du moins qu'elles l'eussent été tant qu'ils avaient été opprimés par la race dominante, ses sentiments, fruit de son éducation première, étaient plutôt conservateurs et même quelque peu aristocratiques. On le représenta à Sir Charles Metcalfe comme un homme intègre et honorable, ayant des manières polies, en un mot comme le type du gentilhomme irlandais. On ajoutait qu'il était doué de jugement et de prudence, de tact et de discrétion ; et qu'on pouvait sans crainte se reposer sur lui. Mais il n'était pas orateur, et manquait par conséquent de poids dans une assemblée représentative. De cette Assemblée, M. Harrison, avocat anglais (auteur de *Harrison's Digest*), secrétaire provincial pour le Haut-Canada, était nominalement le chef. Il avait émigré dans la Province quelques années auparavant dans le but d'y améliorer son sort en se consacrant à l'agriculture, mais il était devenu secrétaire privé de Sir George Arthur, et subséquemment, sous l'administration de Lord Sydenham, avait été nommé à un siège dans le Conseil exécutif. On disait de lui “ qu'il n'était pas facile à peindre, parce que son caractère manquait de traits saillants ”. Ses qualités étaient en grande partie d'une nature négative. Dénué de prétentions, ne faisant aucunement parade de ses talents, il s'acquittait toutefois de sa besogne de manière à faire croire à l'existence de talents réels. Mais quoique son caractère ne fût pas clairement défini, ses opinions politiques l'étaient, et personne ne mettait en doute son libéralisme.

“ D'un caractère et d'un tempérament tout à fait opposés à ceux du chef de la Chambre d'Assemblée était M. Morin, canadien français, commissaire des Terres de la Couronne. Il avait été jeté dès sa jeunesse, par les troubles de son pays, sur la scène orageuse de la politique, mais il était, je crois, avocat de profession. Son caractère, tel qu'on le représenta à Metcalfe, convenait parfaitement à un héros de roman. A des capacités administratives de premier ordre, à une grande puissance d'application, et à beaucoup d'ordre et de méthode, il joignait un esprit consciencieux et un désintéressement qu'on rencontre rarement de nos jours. Son patriotisme était des plus purs. On ne pouvait trouver chez lui la moindre trace d'égoïsme ou de prétention. Et il était d'une nature si douce, de dispositions si confiantes, qu'on disait de lui qu'il était sensible comme une femme et simple comme un enfant. Sans ces faibles, qui n'appartiennent qu'aux nobles esprits, c'eût été un homme d'Etat éminent. Si son enthousiasme et son esprit ouvert le faisaient contraster avec le secrétaire Harrison, il était aussi sous ce rapport et sous d'autres, entièrement différent de M. le receveur-général Dunn, anglais dont l'intelligence et le patriotisme n'avaient rien de remarquable, et qui manquait d'ordre et de concision, tandis que, dans son dévouement à la science politique, le zél canadien français faisait honte à un autre de ses collègues, M. Killaly, irlandais, inspecteur des Travaux Publics, qui n'avait rien tant à cœur que d'éviter l'arène politique et de se consacrer exclusivement aux travaux de son département.

“ M. Small et M. Aylwin, tous deux natifs de la Province, d'origine américaine, étaient les sollicitateurs pour le Haut et le Bas-Canada. Le premier était un homme bien intentionné, d'une respectabilité incontestable, tandis que le second passait pour le meilleur orateur de l'Assemblée, avocat d'une sagacité et d'une habileté étonnantes, toujours prêt à combattre ses adversaires, à exposer leurs côtés faibles, et à démontrer leurs torts ! Il avait rendu des services essentiels aux Canadiens français à une époque où ils en avaient grand besoin, et était entré dans le Conseil par l'influence de ce parti. Mais il n'avait en réalité presque rien de commun avec eux, et on assurait que cette alliance n'était nullement du goût des clients du sollicitateur-général.

“ L'inspecteur-général des comptes, ou le ministre des Finances, était M. Hincks. C'était, sous plusieurs rapports, un homme remarquable. Fils d'un éminent théologien irlandais, il était établi en Canada depuis plusieurs années et cultivait la littéra-

ture politique. Il était devenu éditeur et propriétaire d'un journal libéral important, le *Toronto Examiner*. L'habileté avec laquelle ce journal était rédigé en faisait un organe politique formidable. De la condition de journaliste provincial, dont l'influence dans des temps orageux ne doit pas être estimée d'après la position qu'elle confère, il fut élevé par Sir Charles Bagot au premier rang des fonctionnaires publics. Ses adversaires les plus acharnés confessaient volontiers qu'il était à la hauteur de sa charge. C'était un financier de premier ordre. On le représenta à Sir Charles Metcalfe comme le premier homme d'affaires du Conseil, esprit clair, méthodique, industriel, persévérant. Mais comme homme de parti, il était violent et sans scrupule ; il avait une langue qui coupait comme un sabre et pas assez de tact pour la tenir en respect.

“ Il reste à parler des deux hommes les plus importants du Conseil, M. La Fontaine et M. Baldwin, procureurs-généraux pour le Bas et le Haut-Canada. Le premier était canadien français, et le chef de son parti dans la Législature coloniale, après avoir été, depuis la retraite de M. Papineau, à la tête de ses compatriotes, avant qu'il leur eût été permis d'entrer dans les conseils de l'Etat. Toutes ses bonnes qualités lui venaient de la nature ; ses défauts étaient l'œuvre des circonstances. Ayant pendant de longues années lutté contre l'égoïsme oppresseur de la race dominante, nigri par l'injustice, il était devenu méfiant et soupçonneux ; et les doutes qui flottaient continuellement dans son esprit avaient naturellement engendré l'indécision et l'irrésolution. Mais c'était un homme juste et honorable. Ses motifs étaient à l'abri de tout soupçon. Rempli d'attachement pour son pays, ne recherchant en tout que le bonheur de ses compatriotes, il devait sa haute position à ses qualités morales plutôt qu'à ses facultés intellectuelles. Il était estimé et respecté plutôt qu'admiré. Comme chef d'un parti important et uni il occupait une large place aux yeux du public ; et sans être absolument à la hauteur de sa position, il allait jouer un rôle important dans les grands événements qui s'annonçaient.

“ M. Robert Baldwin, fils d'un citoyen de Toronto d'origine irlandaise, qui avait été autrefois membre de ce qu'on appelait le *Family Compact*, M. Baldwin était un homme beaucoup plus capable et plus énergique que M. La Fontaine. Son père s'était querellé avec son parti, et avec cette rancune qui caractérise le renégat, il avait élevé son fils dans la haine de ses anciens amis et lui avait inculqué les idées les plus radicales. Robert Baldwin fut un excellent élève ; et il trouva dans les circonstances

qui l'entourèrent, dans le malheureux gouvernement de son pays, dans l'égoïsme oppresseur de la faction dominante et dans les convulsions politiques qui en furent le résultat, mille raisons de s'attacher aux opinions extrêmes qu'il s'était formées dans sa jeunesse. En vieillissant, il devint enthousiaste, presque fanatique. Il était de la meilleure foi du monde, absolument consciencieux ; mais il était obstiné et intolérant autant qu'on peut l'être. Il paraissait prendre plaisir aux dissensions politiques. On disait de lui qu'il n'était pas content d'une victoire si elle n'était remportée par la violence, que les concessions étaient sans valeur pour lui si elles n'étaient arrachées de force à ses adversaires. Avec de fortes convictions et une grande confiance en lui-même, il ne concédait rien aux autres et ne cherchait aucune faveur pour lui-même. Il y avait chez lui une espèce de sublime égoïsme, d'orgueil magnifique, qui faisait qu'il se considérait comme un grand patriote, tandis qu'il travaillait à la satisfaction de son ambition, de sa vanité ou de son dépit. Ses fortes passions et son esprit ferme en faisaient un chef de parti dangereux et un adversaire redoutable : son influence était très grande. Ce n'était pas non plus une âme vulgaire ; il était au-dessus de la corruption ; et beaucoup de gens partageaient l'opinion qu'il avait de lui-même et le croyaient le seul grand patriote dans le pays. Durant la maladie de Sir Charles Bagot il avait usurpé le gouvernement. L'activité de Sir Charles Metcalfe, qui faisait tout par lui-même, et s'efforçait de mettre chacun à sa place, n'était nullement de son goût. Il ne comprenait rien au caractère de l'homme qui avait été envoyé pour les gouverner ; et c'eût été quelque chose d'étrange si un homme aussi aveuglé par la passion et l'amour-propre, et aussi intolérant dans ses idées, ne fût pas devenu l'antagoniste violent du gouverneur-général."

Ces portraits pèchent sans doute sous plus d'un rapport ; le dernier surtout est d'une sévérité extrême et n'offre presque aucun trait de ressemblance avec cette figure placide, calme, pleine de bienveillance et de dignité, qui distinguait M. Baldwin ; mais ils donnent une idée de la manière dont le nouveau gouverneur jugeait ses conseillers. Du reste, il admettait qu'il n'était guère possible, sous les circonstances, de former une meilleure administration.

"Jusqu'à présent", écrivait-il le 24 avril, c'est-à-dire moins d'un mois après son arrivée dans la colonie, "jusqu'à présent rien de désagréable n'a eu lieu dans mes communications avec le Conseil ni avec aucun des individus qui le composent. Leurs

vues et les miennes coïncident sur plusieurs questions. Ce sont, en général, des hommes capables ; plusieurs sont influents. Je ne vois pas qu'un changement puisse avoir quelque avantage." Mais en lisant cette lettre, on y découvre facilement le germe des difficultés qui ont surgi plus tard. Il y a chez Sir Charles Metcalfe une espèce de défiance, d'antagonisme secret, qui se trahit malgré lui. " Le point sur lequel je dois m'attendre à différer avec eux, c'est la prétention qu'ils émettent que le gouvernement doit être administré dans l'intérêt de leur parti. Ils s'attendent que le patronage du gouvernement sera exercé exclusivement pour l'avantage de leur parti et pour étendre leur influence... Je déteste l'idée de gouverner comme partisan. Je voudrais faire du patronage un moyen de concilier tous les partis, en appelant au service public tous les hommes de mérite et de talent, sans distinction de parti....."

" La conduite que je me propose d'adopter à l'égard de mes conseillers, ajoutait-il, c'est de les traiter avec la confiance et la cordialité qu'ils doivent exiger dans la position qu'ils occupent, de les consulter, non seulement lorsque l'exige la loi ou l'usage établi, mais aussi chaque fois qu'une circonstance importante se présentera, et chaque fois que je croirai que le service public retirera quelque avantage de leurs conseils. *En même temps je devrai me mettre en garde contre leurs empiétements.*

" L'intention de lord Durham semble avoir été que le gouverneur conduisit son administration d'accord avec le sentiment public représenté par la branche populaire de la Législature, et il est évident que sans cet accord le gouvernement ne saurait être administré avec avantage. Il est impossible de savoir comment lord Durham aurait fait fonctionner le système qu'il proposait, puisqu'il n'a pas été mis en pratique durant son administration. Lord Sydenham a été le premier à le mettre en opération. En formant le Conseil exécutif il établit comme règle que les individus qui le composeraient seraient membres de la branche populaire de la Législature, et je crois qu'il n'y a eu qu'une seule exception à cette règle, le président du Conseil (M. Sullivan) étant membre du Conseil législatif. Il ne paraît pas que lord Sydenham eût aucunement l'intention d'abandonner le gouvernement aux mains du Conseil exécutif. Au contraire, il menait le Conseil, et il exerçait personnellement beaucoup d'influence dans l'élection des membres de l'Assemblée représentative..... Je ne sache pas qu'aucun changement important ait eu lieu durant l'époque de l'administration de Sir Charles Bagot qui précéda la réunion de la Législature, — mais

c'est à compter de l'ouverture de cette session qu'on a adopté, dans tout son développement, la règle de rendre les officiers du gouvernement complètement dépendants, pour la conservation de leurs places, du bon plaisir des représentants. Les deux partis extrêmes du Haut-Canada, violemment opposés l'un à l'autre, se coalisèrent dans le seul but de renverser ceux qui étaient en possession des places, ou comme on dit maintenant, le ministère du jour, sans aucun autre lien d'union, et avec l'entente mutuelle qu'après avoir atteint ce but, ils subiraient les conséquences de leur acte et seraient libres de suivre la conduite qu'ils jugeraient à propos. Le parti français prit aussi part à cette coalition et en fit la principale force. Ces partis en se coalisant obtinrent l'objet qu'ils avaient en vue. Ils avaient espéré réussir au moyen d'un vote de l'Assemblée, mais ils furent devancés en cela par le gouverneur-général qui, redoutant un vote de non-confiance dans les membres de son Conseil, entama des négociations avec les chefs du parti français, et cette négociation se termina par la résignation ou la démission de ceux des membres du Conseil qui appartenaient au parti appelé conservateur, et par l'introduction de cinq membres des partis français et réformiste. Les autres membres du Conseil étaient eux-mêmes réformistes, ou n'avaient aucune répugnance à combattre sous ce drapeau..... Ces événements furent regardés par tous les partis comme établissant en pleine force le système du gouvernement responsable, qui n'avait pas encore été mis en opération d'une manière complète..... A compter de cette époque les membres du Conseil et le public en général n'ont plus parlé du gouvernement responsable que sur le ton de la plus grande exaltation. Les membres du Conseil ne s'appellent plus eux-mêmes et ne sont plus appelés par les autres que "les ministres", "l'administration", "le cabinet", "le gouvernement", et ainsi de suite. Cette nomenclature peut donner une idée de leurs prétentions. Ils se regardent comme ministère responsable, et s'attendent que la conduite et la politique du gouverneur se plieront à leurs vues et à leurs fins de parti."

Ces extraits peuvent donner une idée de ce qu'était cette première dépêche confidentielle de Sir Charles Metcalfe, que nous regrettons beaucoup de ne pouvoir citer en entier. L'orgueil de l'ancien gouverneur des Indes et de la Jamaïque semble déjà froissé. Il parle déjà ironiquement de ses ministres et se moque de leurs "prétentions". Et tout cela, avant d'avoir passé un mois dans le pays.

La correspondance de Sir Charles Metcalfe est si intéressante et si instructive, pour tous ceux qui veulent étudier à fond l'histoire politique de cette époque, que nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'en reproduire ici les parties les plus saillantes, d'autant plus qu'elles n'ont jamais, que nous sachions, été publiées en langue française. Voici, par exemple, comment le nouveau gouverneur rend compte des différents partis politiques qui divisaient alors le Canada, dans une lettre au secrétaire des Colonies, en date du 25 avril de cette même année 1843.

“ Dans ma dépêche confidentielle N° 1, je vous ai promis de vous entretenir prochainement de l'état des partis dans ce pays, et c'est ce que je fais aujourd'hui.

“ Il est impossible, en arrivant dans la Province, de ne pas être frappé de la violence de l'esprit de parti qui y règne, et qui est poussé à un point tel, que je crains bien que l'administration du gouvernement n'y puisse opérer avec succès.

“ Les partis qui se divisent la Province sont le parti canadien français, le parti réformiste et le parti conservateur. Je me sers des noms sous lesquels on les désigne. Le parti des réformistes est, suivant ses adversaires, composé de républicains et de rebelles, et le parti conservateur, de tories et d'orangistes.

“ Le parti français est le plus fort, par le fait qu'il est fermement uni et qu'il marche ensemble comme un seul homme. A moins qu'il ne surgisse quelque question grave qui réunirait les deux partis anglais, le parti français doit, par sa cohésion, influencer les votes de l'Assemblée plus qu'aucun autre. Ce parti est extrêmement flatté de son accession récente au pouvoir, de la nomination de deux de ses principaux chefs au Conseil exécutif et à des charges responsables, et de la nomination d'autres personnes sur la recommandation de leur chef, et des conséquences qui, en fait de patronage ou autrement, découlent naturellement de ce nouvel arrangement. Ce changement a produit dans tout le Bas-Canada un vif sentiment de reconnaissance pour Sir Charles Bagot. Il est bien regrettable qu'on n'ait pas trouvé moyen de faire participer plus tôt ce parti au pouvoir. Son exclusion était une injustice et elle aurait été une cause perpétuelle de mécontentement. Son admission, quoiqu'on puisse regretter la manière dont elle s'est faite, et quelques-unes des circonstances qui l'ont accompagnée, paraît avoir produit des effets très avantageux. Le Bas-Canada est tranquille et ne fait rien craindre pour l'avenir ; et comme je me crois tenu de considérer les Français et les Anglais de la même manière, de ne reconnaître aucune différence entre eux, et de les traiter

tous comme de fidèles sujets, ayant droit à la même protection et aux mêmes droits et privilèges, je crois pouvoir affirmer qu'ils n'auront de ma part aucun sujet de juste mécontentement, quoiqu'il me soit impossible de répondre des conséquences de prétentions déraisonnables, si telles prétentions existaient. Ce parti vise sans cesse au maintien et à l'extension de son pouvoir et aux intérêts des Canadiens français. Il pourra marcher avec d'autres partis, sur le principe de la réciprocité, en donnant appui pour appui; mais ses vues sont purement canadiennes françaises, et ont entre autres pour objet la conservation de la langue et des lois françaises. Il s'oppose avec énergie à toute tentative faite pour anglifier la population canadienne française.

“ Le parti réformiste comprend cette classe de la population du Haut-Canada qui, avant la rébellion, était opposée au gouvernement. Il compte dans ses rangs quelques-uns de ceux qui ont pris part à la rébellion, quelques-uns de ceux qui se sont tenus à l'écart dans cette circonstance sans prêter aucun secours au gouvernement, et d'autres qui, quoique agissant avec le parti réformiste, ont cependant, lors de ces malheureux événements, rempli leur devoir de sujets fidèles. Ces deux dernières classes sont représentées dans le Conseil exécutif par des individus qui se sont respectivement conduits comme je viens de dire; et c'est une des accusations portées contre le Conseil d'avoir nommé aux emplois des hommes qui avaient pris une part active à la rébellion. Le parti réformiste comprend donc ceux qui étaient autrefois mécontents du gouvernement du Haut-Canada, ceux qui, à cette époque, étaient supposés désirer une séparation d'avec la mère-patrie, ceux qui ont le plus de penchant pour les institutions démocratiques, et, par conséquent, suivant ce qui paraît aujourd'hui, la plus grande partie des collègues électoraux, ou cette classe qui se considère la plus intéressée à jouir d'institutions de cette nature, que l'exemple et le voisinage des Etats-Unis de l'Amérique ont rendu familières dans ce pays. C'est ce sentiment, je crois, qui donne au parti réformiste sa majorité dans l'Assemblée représentative, en admettant qu'il ait, comme le disent ses membres, une majorité sur les conservateurs, indépendamment du parti français. C'est un point cependant contesté par les conservateurs; et comme les sentiments populaires sont sujets à varier aussi bien que les élections, je ne veux rien affirmer pour le moment à ce sujet. En parlant de la composition du parti réformiste, loin de moi la pensée de jeter le moindre doute sur la loyauté de ses mem-

bres. Ils paraissent parfaitement satisfaits de l'ordre de choses actuel.

“ Le parti conservateur du Haut-Canada embrasse le plus grand nombre de ceux qu'on pourrait appeler relativement l'aristocratie du pays, — c'est-à-dire les hommes de richesse et d'éducation, appartenant par leur naissance ou leurs alliances à la classe la mieux élevée, avec aussi un nombre considérable de la classe moyenne, et même des basses classes. Il comprend ceux qui autrefois étaient considérés comme exerçant une grande influence sur le gouvernement sous le nom de *Family Compact*, accaparant les places d'honneur et de profit, ce que leurs adversaires rappellent souvent pour excuser ceux qui se sont insurgés et ont cherché une séparation de ce pays d'avec la mère-patrie. Le parti conservateur comprend ceux qui ont le plus fait pour écraser la rébellion dans le Haut-Canada. Il comprend les sociétés orangistes, qui font plus de mal que de bien, et l'*Association constitutionnelle*, qui n'a pas encore fait connaître ce qu'elle peut faire. Dans le Bas-Canada, le parti conservateur se compose de ceux qu'on appelait ci-devant le parti anglais, pour le distinguer du parti français, et, par conséquent, de tous ceux qui ont été loyaux et fidèles à la mère-patrie, lorsque les Canadiens français étaient rebelles ou désaffectionnés. Il comprend donc dans les deux Canadas ceux qui ont montré le plus de zèle pour conserver cette colonie à l'empire britannique et qui ont combattu pour l'honneur de la Couronne.

“ Le parti français et le parti réformiste s'étant coalisés ont obtenu une majorité décidée dans l'Assemblée représentative et le Conseil exécutif. Ainsi les partis qui contiennent tous ceux qui ci-devant étaient désaffectionnés ont acquis l'ascendant à l'exclusion de ceux qui se sont montrés fidèles et attachés. Le mécontentement éprouvé par les premiers, à cause de leur exclusion, est maintenant transporté aux derniers, pour la même raison ; et ceux qui font maintenant allusion à la probabilité d'une séparation sont parmi les conservateurs ; mais j'espère que la loyauté qu'ils ont toujours professée est assez solide pour ne pas disparaître tout à fait, par suite du succès de leurs adversaires, et je suis encore persuadé que les plus fermes adhérents à l'union avec l'Angleterre se trouvent dans le gros du parti conservateur.

“ Sous ces circonstances, et avec beaucoup plus de sympathie au fond du cœur pour ceux qui ont été loyaux que pour ceux qui ont voulu secourir le joug de la mère-patrie, je me trouve condamné en quelque sorte à faire fonctionner le gouvernement sans la participation

de ceux sur lesquels la mère-patrie devrait se reposer avec le plus de confiance au cas de besoin. Cette exclusion est contraire à mes goûts, et est, suivant moi, bien regrettable ; mais le triomphe des réformistes a forcé mon prédécesseur à accepter cet ordre de choses, et je ne vois pas maintenant comment il serait possible d'y apporter remède, sans violer ouvertement les principes du gouvernement responsable qui a été introduit dans ce pays avec beaucoup plus d'extension, je crois, que dans aucune autre colonie.

“ La lutte des partis est beaucoup plus ardente dans le Haut-Canada que dans le Bas, car ici la majorité du parti français est si décisive qu'on ne pourrait produire aucun mouvement populaire en faveur de ses adversaires ; mais dans le Haut-Canada, la force des partis conservateur et réformiste étant plus contre-balancée, la conteste est plus vive et donne parfois lieu à des désordres. C'est dans ces circonstances que les sociétés orangistes font du mal. Formées d'abord, je crois, plutôt comme associations politiques que comme associations religieuses, elles tendent néanmoins à fomenter les dissensions religieuses. Si un conservateur violent désire remporter une élection ou triompher dans une assemblée publique, il rassemble un parti d'orangistes ou de protestants irlandais, armés de gourdins. Les réformistes, s'ils en ont connaissance, tâchent de rassembler un égal nombre de catholiques romains armés de la même manière ; ou bien ce sont les réformistes qui commencent et les conservateurs qui suivent, les orangistes étant toujours du côté des conservateurs, bien que beaucoup de conservateurs ne soient pas orangistes. Il s'en suit quelquefois une bagarre ; d'autres fois la prudence prévaut, et le parti le plus faible se retire. De cette manière les protestants et les catholiques combattent sans cesse les uns contre les autres, politiquement parlant, ce qui ne fait qu'augmenter les animosités religieuses. Dernièrement on avait planté ici une croix pour indiquer un endroit où on devait bâtir prochainement une église catholique ; durant la nuit, la croix fut coupée, et on y substitua un placard déclarant qu'aucune église catholique ne serait bâtie là. Je n'ai pas besoin de vous dire que tous mes efforts tendront à faire disparaître ces animosités politiques et religieuses et à faire régner la paix et l'harmonie.

“ Il est d'usage, à l'arrivée d'un gouverneur, de présenter des adresses de félicitations et de compliment. C'est tellement l'usage que ce serait une erreur de regarder cela comme une affaire personnelle. J'en ai reçu plusieurs qui n'avaient rien

que de convenable ; mais dans quelques-unes l'esprit de parti avait introduit des commentaires sur des questions politiques, ou des reproches contre des adversaires. Dans certains cas, j'ai été invité à soutenir le gouvernement responsable, et à suivre les traces de mon prédécesseur ; dans d'autres cas, à faire respecter la prérogative de la Couronne et l'autorité du gouvernement de Sa Majesté, et à abolir l'autorité du Conseil exécutif. Dans toutes ces occasions j'ai fait les réponses que me dictait la prudence ; je me suis efforcé de décourager l'esprit de parti et de faire naître chez tous des sentiments de bienveillance ; mais très probablement en vain.

“ La conduite que je me propose de suivre envers tous les partis est celle-ci : je veux les traiter tous de la même manière et ne faire aucune distinction entre eux, à moins que je découvre, ce que je n'ai pas découvert jusqu'à présent, certains principes et certains motifs qui nécessitent une conduite différente. Je puis répéter ici que la nécessité de faire entrer les Français dans le Conseil est universellement reconnue, et que les conservateurs étaient disposés à former une alliance avec eux, avant le changement qui les a fait entrer dans le Conseil en compagnie du parti de la réforme. L'hostilité du parti conservateur est dirigée principalement contre le parti de la réforme dans le Conseil, bien qu'on se plaigne de temps à autre que le gouvernement est au pouvoir des Français.

“ Si j'avais carte blanche je tâcherais de concilier et d'amener ensemble les meilleurs hommes de tous les partis, et de gagner la confiance et la coopération des corps législatifs par des mesures propres à avancer le bien-être général, et demandées par l'opinion publique ; mais lié comme je le suis par la nécessité d'agir avec un Conseil créé par une coalition de partis, et soutenu par une grande majorité de l'Assemblée représentative, je dois en quelque sorte restreindre mon penchant à cet égard, bien que je puisse encore jouer le rôle de médiateur et m'efforcer d'apaiser l'esprit de parti. Mais cet espoir même doit être de courte durée, car toute mesure qui sera censée renfermer le programme politique de mon Conseil excitera l'animosité de l'opposition contre moi personnellement, de manière à détruire le peu de bien que je pourrais faire par ce moyen.

“ C'est toutefois un des avantages du système actuel que l'opposition au Conseil ne devra pas être considérée comme une opposition au Gouverneur, tant que le Conseil sera virtuellement nommé par l'Assemblée représentative ; et que l'opposition à l'administration locale, même lorsque le gouverneur est un

objet d'attaque, ne devra pas être considérée comme une opposition au gouvernement de Sa Majesté."

Sous une apparence de calme et de sang-froid il y a une certaine crainte, une espèce de malaise dans cette lettre de Sir Charles Metcalfe ; s'il ne dérange rien à l'ordre de choses existant, c'est qu'il se jetterait dans un embarras inextricable. Il fait contre fortune bon cœur. Mais quoique la presse et le public ne fussent pas encore au fait des divergences de sentiments et d'opinions qui existaient entre Son Excellence et le Cabinet, ces divergences devenaient de jour en jour plus vives et plus sérieuses, comme on peut le voir en parcourant, dans l'ordre chronologique, l'intéressante collection des lettres de Sir Charles Metcalfe.

Le 12 mai, écrivant de nouveau au Bureau colonial, Sir Charles Metcalfe déclarait que la question du gouvernement responsable tel qu'entendu par le Conseil, allait pour la première fois être mise à l'épreuve.

"Lord Durham, ajoutait-il, a pu écrire à loisir en faveur du gouvernement responsable, qui ne fut pas en force durant son administration et qu'il traita comme question générale et sans définir aucun des détails du système. Lord Sydenham mit l'idée en force sans s'astreindre à la suivre dans la pratique ; on ne peut pas dire que le gouvernement responsable existât durant la plus grande partie de son administration, et ce n'est qu'au moment de sa mort qu'il vint en opération. Sir Charles Bagot fut bien obligé d'accepter les arrangements de lord Sydenham ; de là vient qu'on attribue à Sir Charles Bagot la mise en pratique du gouvernement responsable. Mais quoiqu'il ait obéi jusqu'à appeler certaines personnes dans son Conseil, il n'eut jamais la moindre intention de leur abandonner son pouvoir. Sa maladie l'a empêché de régler définitivement cette question : ce soin est laissé à son successeur. Voici donc que la guerre va commencer, et, supposant que la soumission absolue soit hors de question, je ne saurais dire quand cessera la lutte, si les partis déjà mentionnés ont réellement l'intention de l'entreprendre."

Remarquons encore qu'il y avait à peine six semaines que Sir Charles Metcalfe était dans le pays lorsqu'il écrivait ces paroles, qui semblent être une prédiction de ce qui allait arriver bientôt.

Le même jour, il écrivait encore à lord Stanley :

"J'apprends que mes efforts pour concilier tous les partis sont criminels aux yeux de mon Conseil, ou au moins de son membre le plus formidable. On voudrait m'obliger à me mettre entière-

ment aux mains de mon Conseil ; on veut que je me soumette à sa volonté ; que je n'aie pas de jugement à moi ; que je distribue le patronage du gouvernement aux seuls amis du ministère ; que je proscrive ses adversaires ; et que je fasse quelque déclaration publique et non équivoque de mon adhésion à ces conditions qui ne sont rien moins que la nullification complète du gouvernement de Sa Majesté, ce que mon Conseil prétend, bien à faux, être la politique de Sir Charles Bagot, quoiqu'il soit bien certain que Sir Charles Bagot n'a jamais voulu pareille chose. Si je ne me soumet pas à ces stipulations, je suis menacé de la résignation de M. La Fontaine pour un, et nous connaissons parfaitement, lui et moi, les conséquences sérieuses que pourrait entraîner l'exécution de cette menace, le parti canadien français marchant aveuglément à la suite de son chef..... Je suis porté à croire qu'un peu de réflexion calmera son ardeur et que le temps viendra à mon aide. Je n'ai pas besoin de dire que, bien que je sente la nécessité d'être prudent, je n'ai nullement l'intention de déshonorer la commission de Sa Majesté en me soumettant aux conditions prescrites.

« Voilà pour le dire sans déguisement, à quoi se réduit la question : le gouverneur doit-il être simplement un instrument entre les mains du Conseil, ou doit-il exercer son jugement privé dans l'administration du gouvernement ? Cette question n'a pas été discutée ; mais je n'ai aucun doute que le chef du parti français ne soit appuyé dans ses prétentions par d'autres membres du Conseil.

« Comme il n'est pas possible que je me soumette à cela, je dois me tenir prêt à subir les conséquences d'une rupture avec le Conseil, ou au moins avec la partie la plus influente de ce corps. Ce serait très imprudent de ma part de hâter cet événement, ou de le laisser éclater dans les circonstances actuelles, s'il est possible de l'éviter ; — mais je dois m'y attendre, car je ne saurais consentir à être l'instrument d'un parti, et à proscrire tous ceux qui, dans un moment de danger, ont défendu le pays contre l'invasion étrangère et la rébellion à l'intérieur. Je consens volontiers à pardonner les offenses passées ; mais je n'aime pas à voir ceux qui demandent une amnistie en faveur de rebelles et de brigands avec lesquels ils sympathisent jusqu'à un certain point, professer une hostilité invétérée contre ceux qui ont été fidèles à leur souverain et à leur pays. L'amnistie devrait au moins être réciproque..... Le gouvernement par une majorité c'est l'explication du gouvernement responsable donnée par le chef de ce mouvement, et le gouvernement sans une majorité

doit être considéré comme impraticable. Mais la question qui se présente, question qui devra se décider sous mon administration, n'est pas de savoir si le gouverneur doit conduire les affaires de manière à satisfaire les désirs et les besoins du pays et à obtenir le suffrage du public en procurant le bien-être général, ni s'il sera responsable pour ces mesures au peuple représenté par ses députés, mais c'est celle de savoir s'il aura ou non voix dans le Conseil, s'il sera libre de traiter avec une égale justice tous les sujets de Sa Majesté, ou s'il sera un instrument passif et sans volonté entre les mains d'un parti pour proscrire les adversaires de ce parti, ces adversaires formant la classe la plus sincèrement attachée à l'empire, et le gouverneur chargé de les proscrire étant un gouverneur anglais. La tendance et l'objet de ce mouvement sont d'exclure complètement la mère-patrie du gouvernement intérieur de la colonie et de maintenir la Province aux dépens de la mère-patrie, c'est-à-dire de jouir de tous les avantages d'une union avec l'empire, tant qu'il plaira à la majorité des habitants du Canada qu'il en soit ainsi. Cette politique est très intelligible et très commode pour un canadien qui vise à l'indépendance, mais le rôle que doit jouer dans ce cas le représentant de la mère-patrie est loin d'être attrayant."

On voit que l'antagonisme devient de plus en plus sérieux, et qu'une guerre ouverte ne peut manquer d'éclater bientôt. Le public cependant ne se doutait guère de ces dissensions intestines. Les journaux politiques s'épuisaient à discuter et à rechercher les véritables intentions du gouverneur. D'ailleurs quelques événements douloureux survenus à cette époque vinrent détourner un moment l'attention de la question politique.

Au commencement de juin, deux à trois mille journaliers employés sur le canal de Beauharnois se mirent en grève. Ils se laissèrent entraîner à des actes de violence et se conduisirent d'une manière si brutale qu'on fut obligé d'y envoyer un détachement du 74^e régiment, et d'y lire l'acte d'émeute. Les émeutiers refusant de se disperser, les soldats firent feu; sept personnes furent tuées, et douze blessées.

Cet événement tragique causa une pénible sensation dans toute la Province.

Le 20 juin, le village de Boucherville, composé d'environ cent cinquante maisons, et situé à quelques lieues de Montréal, sur la rive sud du St-Laurent, devint la proie des flammes. Au nombre des édifices incendiés se trouvaient une église qui avait coûté \$10,000, ainsi qu'un couvent. Le feu, paraît-il, avait été

communiqué par les flammèches d'un petit bateau à vapeur qui avait accosté au quai de Boucherville.

Des souscriptions s'organisèrent pour venir en aide aux malheureux. Sir Charles Metcalfe eut occasion de faire preuve de cet esprit de générosité qui le caractérisait, en envoyant au comité de souscription la somme de cent louis.

Mais il revint bientôt à ses inquiétudes politiques.

Le ministère avait une tâche herculéenne à remplir; il voulait des modifications importantes à l'acte d'Union, entre autres la réhabilitation de la langue française et le rappel de la clause relative à la liste civile; il voulait une amnistie générale; il avait à fixer d'une manière permanente le siège du gouvernement; à réformer la judicature et le système municipal; à présenter de nouvelles mesures sur l'éducation, la tenure seigneuriale, les bureaux d'enregistrement, etc. C'était presque une révolution dans le gouvernement et l'administration du pays.

Pour accomplir cette révolution, il fallait une grande énergie; il fallait aussi une harmonie parfaite entre les diverses branches de l'administration; et c'est ce qui manqua. Les bases mêmes de notre constitution n'étaient pas encore solidement établies, et le règne de Sir Charles Metcalfe ne devait être qu'une longue lutte contre le parti qui regardait l'introduction du principe de la responsabilité dans nos affaires comme l'application pure et simple des principes de la constitution anglaise à la direction des affaires de la colonie.

CHAPITRE DIXIÈME

Suite de l'antagonisme secret entre Sir Charles Metcalfe et ses conseillers.—

Lettres du gouverneur. — Dissertation sur le gouvernement responsable.

— Ouverture de la session de 1843. — Question du siège du gouvernement.

Le 25 juin, Sir Charles Metcalfe disait dans une lettre privée à lord Stanley: " J'ai marché assez pacifiquement avec le Conseil jusqu'aujourd'hui; j'ai été très réservé, mais je n'ai rien sacrifié de ce qui peut être regardé comme constituant l'autorité du gouverneur. Les affaires du gouvernement sont conduites par l'intermédiaire de secrétaires; aucune décision n'émane sans mon ordre ou mon assentiment; et je ne soumetts au Conseil que les affaires qui, d'après la loi ou l'usage établi, doivent lui être soumises, ou à l'égard desquelles je désire obtenir son opinion. Rien n'a été fait de sa part pour m'engager à adopter

une autre règle de conduite ; et on serait presque porté à croire que les prétentions injustes de quelques-uns de ses membres ont été abandonnées. Je ne suis pas sûr de cela cependant ; et bien que je ne voie aucune raison de craindre quelque rupture immédiate, je prévois qu'elle peut arriver un jour ou l'autre. Si tous étaient de la même trempe que trois ou quatre d'entre eux, la chose serait bien certaine.....”

Bientôt une espèce de découragement semble s'emparer de lui, et le 15 juillet, écrivant à un de ses amis en Angleterre, il lui fait ces confidences :

“ Il y a des difficultés qui me paraissent insurmontables : l'antipathie mutuelle des races que le temps seul pourra faire disparaître ; l'antipathie encore plus ardente des réformistes, comme ils s'appellent, ou des républicains et rebelles, comme les appellent leurs adversaires ; celle des constitutionnels ou conservateurs, comme ils s'appellent, ou des tories ou membres du *Family Compact*, comme les appellent leurs adversaires ; la virulence haineuse des orangistes et des *repealers* transférée des couches chaudes des factions de la mère-patrie dans cette colonie, pour y être une source de méfaits ; les mécomptes résultant de l'Union ; l'impossibilité de réconcilier les Haut-Canadiens avec l'idée de fixer le siège du gouvernement dans le Bas-Canada ; l'impossibilité de faire consentir les Bas-Canadiens à ce qu'il soit dans le Haut-Canada ; la probabilité de tentatives pour dissoudre l'Union ; le peu de bien qu'on peut espérer du rappel ou du maintien de cette Union ; ma répugnance à gouverner au moyen d'un parti, et la difficulté, sinon l'impossibilité, de faire autrement. Tels sont les embarras qui obstruent ma marche ; et j'ai si peu d'espoir de faire du bien ou de me faire honneur que je me serais cru justifiable de refuser la charge que j'occupe, et que je n'ai jamais sollicitée, si j'avais connu le véritable état des choses..... ”

Les rapports de Sir Charles Metcalfe avec ses ministres deviennent de jour en jour plus inquiétants pour lui. Il s'alarme secrètement, et fait part de ses réflexions au secrétaire des Colonies, dans l'espoir, sans doute, d'en recevoir quelques paroles d'encouragement ou quelque promesse d'appui dans la lutte qui va infailliblement s'engager. C'est ainsi qu'il écrivait à lord Stanley, en date du 5 août, la longue dépêche qu'on va lire. Les jeunes gens, auxquels notre travail est plus particulièrement destiné, nous pardonneront d'intercaler dans notre récit d'aussi longues citations, vu qu'elles résument, en quelque sorte, les discussions au sujet du gouvernement responsable qui ont

occupé la presse canadienne pendant toute la carrière de Sir Charles Metcalfe.

“ Milord, — Considérant lord Sydenham comme l’auteur de la forme du gouvernement maintenant établie dans cette Province, j’ai lu avec attention ses dépêches au secrétaire d’Etat de Sa Majesté, afin d’y trouver l’explication de l’intention qu’il avait en donnant à l’administration exécutive locale sa forme actuelle, ou d’y découvrir, d’une manière claire et précise, ce qu’il entendait par la question si débattue du gouvernement responsable.

“ Je vois que, dans ses premières dépêches, chaque fois qu’il est question du gouvernement responsable, dans le sens qu’on entend ici, il s’en moque. Il y a quelques passages remarquables dans ses lettres d’Halifax, ou vers l’époque de sa mission dans la Nouvelle-Ecosse, qui indiquent clairement comment il comprenait alors cette question. En parlant d’un vote de non-confiance passé dans l’Assemblée législative de cette Province, à l’égard d’un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif, il réprouve un pareil vote comme inconstitutionnel. Il ne pense pas de même d’une pétition de la Chambre à Sa Majesté demandant la démission du gouverneur. Il regarde cet acte comme le mode constitutionnel par lequel une colonie peut exprimer sa désapprobation de l’administration du gouvernement, et se plaindre des mesures du gouverneur. Rien ne pouvait expliquer plus clairement son opinion sur la responsabilité d’un gouvernement colonial, laquelle allait évidemment à dire que le gouverneur est le gouvernement responsable; que ses officiers exécutifs subordonnés sont responsables à lui, non à l’Assemblée législative; et qu’il est responsable aux ministres de la Couronne, auxquels la colonie peut aussi appeler de ses actes, son devoir l’obligeant en même temps de consulter les sentiments du pays et de ne pas persister à employer des individus que le peuple détesterait et qu’il aurait raison de détester.

“ Si l’on regarde cela comme la manière dont lord Sydenham envisageait la question, on ne peut revenir de sa surprise en le voyant adopter la forme de gouvernement la plus propre assurément à détruire l’objet qu’il avait en vue, et à faire naître ou confirmer l’idée du gouvernement responsable qu’il avait réprouvée auparavant, c’est-à-dire la responsabilité des officiers exécutifs du gouvernement à l’Assemblée populaire législative. En composant son Conseil des principaux officiers exécutifs sous son autorité, en exigeant qu’ils fussent tous membres de la Législature, et particulièrement de la branche populaire, et en

faisant dépendre la conservation de leur emploi de la majorité du corps représentant le peuple, il semble avoir voulu établir avec toute la certitude de la cause et de l'effet, que le Conseil du gouverneur devait se considérer comme responsable non pas tant au gouverneur qu'à la Chambre d'Assemblée. En adoptant la forme même et la pratique du gouvernement impérial, d'après lesquelles les ministres de la Couronne composent un Cabinet reconnu par la nation comme l'administration exécutive, et se reconnaissent eux-mêmes responsables au Parlement, il a été cause que le Conseil ici s'est naturellement considéré comme possédant, au moins jusqu'à un certain point, le caractère d'un Cabinet de ministres. Si lord Sydenham n'a pas voulu cela, il s'est plus trompé qu'on ne serait porté à le supposer d'après l'habileté qu'on lui reconnaît ; et si telle a été son intention, il a délibérément mis en pratique la théorie de gouvernement colonial responsable contre laquelle il s'était prononcé d'abord de la manière la plus positive.

“ Je ne saurais m'expliquer cette inconséquence apparente qu'en supposant qu'il avait changé d'opinion en formant son Conseil après l'Union des deux provinces, ou qu'il a cédé malgré lui à une nécessité à laquelle il se sentit incapable de résister. Ses dépêches ne nous font pas connaître à laquelle de ces deux influences il a dû céder ; au moins, je n'ai pu trouver dans ses dernières dépêches aucune opinion sur cette théorie contre laquelle il s'était d'abord prononcé, mais qu'il mit pourtant en pratique, en faisant ouvertement dépendre la conservation des charges exécutives de l'appui d'une majorité de la branche populaire de la Législature.

“ On pense qu'il n'avait guère l'habitude de consulter son Conseil et qu'il dirigeait les affaires comme il le jugeait à propos. Sa réputation d'habileté est très répandue dans ce pays ; mais on croit qu'il n'aurait pu continuer à faire fonctionner le gouvernement pendant longtemps sans être forcé de céder à la pression de l'Assemblée législative sur le Conseil exécutif. Avant le commencement de la première session du Canada, la seule session du Parlement qu'il eut à traverser, il fut menacé d'un vote de non-confiance contre une partie de son Conseil, — vote qu'il avait déclaré être inconstitutionnel. Une division dans le parti réformiste détourna le coup, mais on m'assure que la session ne fut traversée que difficilement, la majorité favorable au gouvernement se bornant quelquefois à une seule voix, et même à quelquefois moins. La première semaine de la session fut employée à extorquer des membres du Conseil l'aveu de

leur responsabilité à la majorité, suivant le sens populaire du gouvernement responsable. Le vote de non-confiance ne fut détourné dans cette session que pour revenir dans la suivante, où, comme on sait, la crainte qu'il inspira eut un effet décisif.

“ J'insiste sur l'administration de lord Sydenham parce qu'elle a eu une influence très importante, et qui durera probablement, sur le gouvernement de cette Province. Il a établi, au nombre des derniers actes de son administration, ce qu'on appelle ici gouvernement responsable, et il a laissé à l'avenir à résoudre le problème du succès de ce système de gouvernement colonial. Il se peut que, pour faire passer les mesures auxquelles il tenait par-dessus tout, il n'ait pu éviter ce qu'il a fait.

“ Le terme *gouvernement responsable* maintenant d'un usage général dans la colonie, a été tiré, me dit-on, des notes marginales du rapport de lord Durham. Antérieurement à la publication de ce document, le parti démocratique du Haut-Canada avait combattu longtemps pour obtenir plus de part qu'il n'en avait à l'administration des affaires du pays ; mais il n'avait pas de nom précis pour exprimer ce qu'il voulait. Le rapport de lord Durham entreprit d'expliquer les vues de ce parti, et les mots gouvernement irresponsable, responsabilité du gouvernement, responsabilité des officiers du gouvernement, répétés fréquemment dans les notes marginales, firent adopter ce nom de gouvernement responsable, lequel devint dès lors le cri de guerre de ce parti. Lord Sydenham, à son arrivée dans le Haut-Canada, eut à faire face ou à se soumettre à cette demande. Un de ses buts était de gagner le parti réformiste, nom pris par le parti en question, et il ne pouvait réussir qu'en lui faisant croire que le gouvernement responsable allait être accordé. Par le fait, lord Sydenham, soit qu'il le voulût ou non, l'a accordé en pratique par les arrangements qu'il a adoptés, bien que cette concession ne se manifestât pas d'une manière aussi éclatante durant son administration que sous celle de son successeur.

“ Il me paraît y avoir une grande différence entre la sorte de gouvernement responsable dont parlait lord Durham et celle mise en pratique par lord Sydenham. En examinant le rapport de lord Durham pour y chercher ce qu'on pourrait supposer être son plan, je vois qu'il propose que tous les officiers du gouvernement, excepté le gouverneur et son secrétaire, soient responsables à la Législature-unie ; et que le gouverneur fasse marcher le gouvernement au moyen de chefs de départements en qui la Législature-unie reposerait confiance. Tout cela pourrait se faire sans nuire aux pouvoirs d'utilité du gouverneur. Si le

secrétaire qui signe les ordres du gouverneur n'était pas responsable à la Législature, il y aurait une grande différence avec l'arrangement actuel en vertu duquel l'administration provinciale ne fonctionne que par l'intermédiaire de secrétaires qui se prétendent ainsi responsables. La responsabilité générale des chefs de départements, agissant d'après les ordres du gouverneur, chacun dans son département distinct, pourrait exister, sans que l'autorité première du gouvernement de Sa Majesté fût anéantie. Dans ce projet il n'est pas fait mention de la combinaison de ces officiers en Conseil, pour agir ensemble avec le caractère de Cabinet, de manière à affaiblir les pouvoirs du chef responsable du gouvernement. Le plan de lord Durham ne paraît pas avoir été suffisamment développé, et lorsqu'il dit que la responsabilité à la Législature de " tous les officiers du gouvernement à l'exception du gouverneur et de son secrétaire devrait être assurée par tous les moyens connus sous la constitution anglaise ", il ne dit pas comment cela devrait se faire.

" Lord Sydenham a réalisé l'idée de lord Durham de la manière la plus propre à affaiblir l'autorité du gouverneur, et à rendre complète la responsabilité des officiers du gouvernement à la branche populaire de la Législature, en administrant les affaires de la Province par l'entremise de secrétaires provinciaux, et en faisant d'eux et de tous les chefs de départements un Conseil responsable à la Législature, et redevable de son existence au vote de la majorité. Autant qu'on en peut juger par les dépêches de lord Sydenham, cet arrangement fut tout à fait spontané de sa part, quoiqu'il fût en opposition manifeste, dans ses conséquences naturelles, aux sentiments qu'il avait d'abord exprimés.

" La politique de lord Sydenham dans le Haut-Canada fut de gagner le parti qui s'appelait réformiste, d'écraser le parti appelé *Family Compact*, et de former un Conseil des hommes modérés des partis conservateur et réformiste. Il réussit pour les deux premiers points ; mais on peut dire qu'il a échoué à l'égard de l'autre, car, quoique le Conseil ainsi formé pût lutter pendant une courte session de la Législature, il ne put faire face ou il craignit de faire face à l'orage qui menaçait de s'élever à l'ouverture de la session suivante, et il se disloqua, la partie conservatrice se retirant pour faire place au parti français et ce qu'on considérait comme le parti démocratique ou réformiste le plus avancé.

" Dans le Bas-Canada, la politique de lord Sydenham a été de subjuguier le parti français. En cela il a échoué. Ce parti est demeuré uni et aigri à l'extrême contre lord Sydenham. Il fit

alliance avec le parti démocratique extrême ; et cette combinaison renversa le Conseil de lord Sydenham, qui avait été radoubé par Sir Charles Bagot, au moyen d'accessions de la part des deux partis conservateur et réformiste.

“ Grâce à ces manœuvres les partis français et réformiste devinrent unis, les conservateurs furent jetés dans la minorité, et les ultra-conservateurs qui avaient favorisé ce changement furent abandonnés par leurs anciens alliés, conformément aux conditions de leur alliance, qui était simplement une alliance offensive dirigée contre le Conseil.

“ Le résultat naturel de cette lutte a été de faire croire encore davantage que le gouvernement responsable était solidement établi. De nouveaux conseillers furent imposés au gouverneur, pour l'un desquels au moins il avait une antipathie prononcée. Le Conseil ne fut pas choisi par le gouverneur. Il lui fut imposé par l'Assemblée du peuple. Quelques-uns des nouveaux membres du Conseil y étaient entrés avec des idées extrêmes concernant la suprématie du Conseil sur le gouverneur, — c'est-à-dire sur la nécessité pour le gouverneur de se conformer à l'avis de son Conseil sur toutes les questions, grandes ou petites ; et la maladie de Sir Charles Bagot après ce changement laissa entre les mains des conseillers toutes les affaires courantes de l'administration, ce qui eut l'effet de les confirmer davantage dans leurs idées. Ce qui s'est passé depuis a dû, je pense, modifier ces impressions et donner une plus juste idée de la situation relative du gouverneur et de son Conseil ; mais il est évident que l'existence d'un Conseil, nommé et maintenu absolument par une majorité de la branche populaire de la Législature, doit tendre à amoindrir le pouvoir et l'influence du gouverneur. Que cela puisse, en définitive, opérer avantageusement pour la colonie et la mère-patrie, c'est ce que l'avenir seul pourra faire connaître. Je suis porté à croire que ses effets immédiats sont pernicieux, présument, comme je le fais, que tout le bien qui en provient aurait pu être produit d'une autre manière.

“ Un des maux de cette sorte de gouvernement responsable, c'est qu'il tend à établir un gouvernement de parti. Le gouverneur peut s'opposer à cela, mais il ne pourra guère le faire efficacement. Le Conseil sera plus porté à s'occuper de consolider sa propre existence qu'à aider cordialement le gouverneur. Les recommandations des conseillers en matière de patronage, lesquels dans les rapports qui existent entre eux et le gouverneur devront vraisemblablement être souvent écoutées, même en n'admettant pas leur droit au monopole, seront presque tou-

jours en faveur de partisans. Ceux-ci les considèrent comme conférant exclusivement les places et les émoluments, et menacent ouvertement de leur retirer leur appui s'ils ne favorisent pas leurs vues. Conserver la majorité à laquelle ils doivent le pouvoir devra toujours être leur grande affaire ; telle doit être leur tendance naturelle, sans supposer l'absence totale de motifs plus élevés. Sans un Conseil ainsi placé, un gouverneur, reconnaissant la nécessité de conduire son gouvernement selon les intérêts et les vœux du peuple, et de se concilier et gagner la Législature, — et on aurait pu faire de cela une règle dont les gouverneurs n'auraient jamais dû se départir, — pourrait rendre son administration du gouvernement agréable à tous les partis, et acquérir une influence propre à cimenter l'union entre la mère-patrie et la colonie, et à servir les intérêts de l'une et de l'autre. Sous le système actuel, le gouverneur ne me paraît pas devoir acquérir beaucoup d'influence. Si lui et son Conseil sont intimement unis, il devient de fait ou en apparence partisan, sans aucune raison pour cela. L'honneur de tout ce qu'il pourra faire de bien, ses conseillers le revendiqueront, ou leur parti le leur attribuera. Tout ce que l'autre parti regardera comme mal, il passera pour l'avoir permis. S'il montre quelque disposition à se concilier l'autre parti, il deviendra un objet de méfiance pour ses conseillers et leur parti. Leurs intérêts et les siens, et avec les siens ceux du gouvernement de Sa Majesté, sont toujours distincts ; car ils ont leurs intérêts comme parti à sauvegarder, lesquels doivent être distincts de ceux du gouvernement de Sa Majesté aussi bien que tout intérêt que le gouverneur peut avoir pour l'honneur de son administration.

“ Je vais tâcher de vous faire comprendre ma situation. Je ne suis pas parfaitement satisfait de mon Conseil, principalement parce qu'il est sous l'influence de l'esprit de parti, et qu'il m'entraînerait avec lui s'il le pouvait. Le seul remède à cela serait de le démettre, ou de démettre au moins ceux des conseillers qui se montrent les plus extrêmes dans leurs vues, et de former un autre Conseil. Mais la conséquence qu'on pourrait en attendre serait celle-ci : on m'accuserait à grands cris d'être ennemi du gouvernement responsable. Le nouveau Conseil ne serait pas capable de résister à une majorité dans la branche populaire de la Législature, et je serais obligé ou de reprendre ceux que j'aurais démis, avec une espèce de disgrâce pour moi qui nuirait à l'efficacité de mon gouvernement, ou d'être continuellement en lutte avec une majorité de la Chambre d'Assemblée qui rendrait ma présence ici inutile au service de Sa

Majesté. Je n'hésiterais pas à engager cette lutte, si j'y étais contraint par mon devoir ; mais il est si désirable de l'éviter, qu'il me faudra des motifs bien puissants pour l'engager de propos délibéré.

“ Mon but est de gouverner le pays pour son propre avantage et de cimenter son attachement à la mère-patrie. Pour cela, mon désir serait de concilier tous les partis ; et quoique cela puisse être difficile, je ne le regarderais pas comme impossible, si le gouverneur était laissé libre d'agir ouvertement dans cette vue ; mais la réalisation de ce désir semble presque impossible lorsque le gouverneur est entouré d'un Conseil qui juge nécessaire pour sa propre existence de s'appuyer seulement sur son parti. Plutôt que d'adopter la livrée du partisan, je destituerais mon Conseil et je subirais les conséquences de cet acte ; mais il n'est guère possible d'éviter l'influence de l'esprit de parti dans une administration où chaque aviseur et chaque officier exécutif est guidé par cet esprit ; et la principale difficulté de ma situation c'est de ne pouvoir agir suivant ce que je crois être juste et en opposition à cet esprit de parti, sans rompre avec le Conseil et la majorité de ceux qui les soutiennent. La forme d'administration adoptée par lord Sydenham me paraît avoir mis de lourdes entraves à tout gouverneur qui veut agir avec prudence, et ne pas courir le risque d'une rupture avec la majorité de l'Assemblée populaire. La réunion de la Législature me mettra probablement à même de voir ma situation plus clairement. Il n'est pas du tout certain aujourd'hui qu'un changement de conseillers produirait un changement avantageux relativement à la difficulté dont je parle, car tout Conseil formé d'après le principe du gouvernement responsable du Canada aurait très probablement les mêmes vues de parti, et éprouverait la même pression de la part de ses amis.

“ Vient la question de savoir s'il est possible de se passer d'un gouvernement de parti. L'épreuve qu'on a faite du gouvernement responsable dans cette colonie semblerait indiquer que non. Cela paraît indispensable dans les Etats libres et indépendants où existe le gouvernement responsable, et les mêmes causes doivent produire partout les mêmes effets ; mais il y a une grande différence entre un Etat indépendant et une colonie. Dans un Etat indépendant tous les partis généralement doivent désirer le bien de l'Etat. Dans une colonie subordonnée à un gouvernement impérial, il peut arriver que le parti dominant soit hostile aux sentiments de la mère-patrie ou qu'il ait des vues incompatibles avec ses intérêts. Dans un cas pareil,

être obligé de coopérer avec ce parti, et de permettre à un gouvernement de parti d'écraser ceux qui sont les plus affectionnés, serait pour la mère-patrie une situation étrange, un singulier rôle à jouer. On devrait considérer cela attentivement avant d'établir le système qu'on a désigné sous le nom de gouvernement responsable. Il est peut-être trop tard maintenant pour remédier au mal. J'ai supposé un cas extrême et possible sans prétendre que c'est là l'état actuel des partis dans cette colonie. J'espère que ce que j'ai dit est en grande partie inapplicable. Cela est applicable néanmoins en ceci que le parti connu sous le nom de parti anglais dans cette Province est maintenant en minorité. Je m'efforcerai de rendre tous les partis heureux et satisfaits ; mais je crains bien que cette partie de ma tâche ne soit chimérique. Je m'efforcerai aussi d'encourager la loyauté envers notre gracieuse Souveraine, et l'attachement à l'empire britannique. Ces sentiments ne pourraient manquer de se produire si le gouvernement était administré d'une manière satisfaisante pour le peuple, et si on était convaincu que l'union avec l'Angleterre est avantageuse à la colonie. Les actes du gouvernement de Sa Majesté qui ont pour objet de garantir l'emprunt pour les travaux publics, et de faciliter l'importation dans le Royaume-Uni du blé et de la farine du Canada, devraient avoir sous ce rapport un effet salutaire, puisqu'ils sont une preuve de la sollicitude de la mère-patrie pour le bien-être de sa colonie.

“ Je dois m'excuser, s'il m'est arrivé de répéter ce que j'ai déjà eu occasion de dire dans quelques-unes de mes dépêches. C'est un sujet qui occupe continuellement mon attention, et que la routine de chaque jour présente sans cesse à ma pensée. Je m'aperçois que le peu de services que j'aurais pu rendre dans d'autres circonstances, je suis empêché de les rendre par le système d'administration introduit dans cette colonie ; mais toute tentative faite pour faire disparaître cet obstacle serait probablement encore plus funeste. J'ai donc cru devoir faire connaître la situation particulière dans laquelle je me trouve, en donnant plus de développement qu'il ne semble nécessaire ; mais j'espère que c'est la dernière fois que j'entretiens Votre Seigneurie de ce sujet.”

La session de 1843 s'ouvrit le 28 septembre. Le discours du trône promettait une session longue, laborieuse et fructueuse pour le pays. Diverses mesures devaient être présentées pour amender les lois municipales, les lois d'éducation et le système du jury dans les deux sections de la Province, pour amender le

système de judicature du Bas-Canada, et les lois de cotisation du Haut. Le nouveau tarif établi par le parlement de la Grande-Bretagne devait rendre nécessaire un changement dans les lois de douane. Il annonçait que l'emprunt effectué avec la garantie impériale l'avait été à des conditions favorables. Le gouverneur appelait l'attention sur l'état des prisons et sur le besoin d'un asile d'aliénés dans le Bas-Canada, etc.

Au commencement de cette session on comptait dans l'Assemblée, sur les 84 membres dont elle se composait, 54 ministériels, 15 oppositionnistes, et 15 douteux (y compris l'Orateur). L'opposition se composait de la petite phalange torye, dont les chefs étaient pour le Haut-Canada Sir Allan-N. McNab, et pour le Bas, M. Moffatt, représentant de Montréal. M. Moffatt ne comptait que trois adhérents, MM. Watts, Hale et Ogden ; ce dernier, qui eût sans doute été chef de préférence à M. Moffatt, était absent.

Quoique l'opposition ne fût guère formidable, le débat sur l'adresse fut signalé par une grande virulence de langage. Les torys, qui avaient si longtemps gouverné le pays, ne pouvaient supporter l'idée d'être gouvernés à leur tour. Peut-être connaissaient-ils aussi les sentiments secrets du nouveau gouverneur, et espéraient-ils, avec son aide, pouvoir bientôt reprendre le pouvoir. Leur tactique consistait à regarder le gouvernement responsable comme tout à fait impraticable dans une colonie, ce qui s'accordait précisément avec les idées de Sir Charles Metcalfe.

Quoiqu'il en soit, l'adresse fut adoptée sans division.

On ne manqua pas de remarquer, à la lecture du discours du trône, qu'il n'y était nullement question du siège du gouvernement. Cependant, quelques jours auparavant, les journaux avaient annoncé la résignation de M. Harrison, secrétaire provincial pour le Haut-Canada, qui se retirait, disait-on, par suite d'une différence d'opinion entre lui et ses collègues sur cette question même. M. Harrison représentait Kingston dans l'Assemblée législative, et on en concluait que le gouvernement avait décidé de faire choix d'une nouvelle capitale.

M. Malcolm Cameron, commissaire des Douanes, avait aussi donné sa démission pour la même raison ; et on disait que M. Killaly devait en faire autant.

Le six octobre, le gouverneur transmit à l'Assemblée législative un message par lequel il déclarait qu'il ne se croyait pas libre de communiquer aux Chambres la correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement

colonial au sujet du siège du gouvernement, mais qu'il croyait pouvoir annoncer que Sa Majesté refusait de se prononcer sur cette question sans l'avis de la Législature provinciale, et que les ministres de Sa Majesté lui soumettraient volontiers toute adresse des Chambres recommandant le choix de Kingston ou de Montréal, le choix devant être restreint à ces deux villes; les deux anciennes capitales, Québec et Toronto, se trouvant l'une et l'autre trop éloignées du centre de la Province.

Dans ses dépêches à lord Stanley, sir Charles Metcalfe s'était prononcé en faveur de Montréal et n'hésitait pas à dire qu'il partageait à ce sujet l'opinion des ministres; mais il regrettait amèrement que l'un de ses prédécesseurs (lord Sydenham) eût acheté le consentement d'une certaine partie de la population haut-canadienne à l'union des deux provinces par la promesse tacite que le siège du gouvernement serait permanemment fixé dans une des villes du Haut-Canada. Il est de fait pourtant que, dans les discussions qui eurent lieu plus tard, il fut déclaré par quelques-uns des membres, entre autres par l'hon. Adam Ferrie, conseiller législatif, que lord Sydenham leur avait dit à l'oreille qu'il n'avait fait d'abord choix de Kingston que parce qu'il prévoyait que c'était le seul moyen d'aller ensuite à Montréal.

Quoi qu'il en soit, la discussion à ce sujet s'engagea avec une vigueur extraordinaire.

Ce fut le commencement de cette lutte qui a duré près d'un quart de siècle entre les diverses villes du Haut et du Bas-Canada pour la possession du siège du gouvernement. Chacune des cinq villes qui sont tour à tour devenues capitales, Montréal, Toronto, Kingston, Québec, Ottawa (appelée Bytown à cette époque), fit valoir ses droits et réclama l'honneur qu'elle prétendait lui appartenir. Les habitants de Kingston, qui venaient de placer des capitaux dans l'achat de propriétés et la construction d'édifices avec l'espoir que leur ville continuerait à être la capitale, prétendaient avoir un droit acquis, d'autant plus que cette ville occupait une position centrale par rapport aux deux Canadas et qu'elle n'était pas sans moyens de défense. Mais on leur répondait que Kingston était une ville sans importance, et que la contrée environnante n'était pas susceptible de progrès. Toronto était une ville florissante, située dans une région fertile et susceptible d'un grand accroissement, mais elle était trop éloignée du Bas-Canada. Québec était une ville fortifiée; elle était l'entrepôt du commerce de bois auquel le Haut-Canada était grandement intéressé; elle possédait un édifice qui pouvait servir temporairement aux séances de la Législature; son

climat ne différait pas essentiellement de celui des autres parties de la Province; mais elle offrait le même désavantage que Toronto: les Haut-Canadiens qui auraient eu affaire au gouvernement auraient été obligés de se transporter trop loin de leur pays.

Bytown, à cette époque, n'était accessible ni pour le Haut ni pour le Bas-Canada, et n'était pas une ville assez importante pour attirer beaucoup l'attention de la Législature. "Montréal," disait le mémoire soumis aux Chambres par le Conseil exécutif, "Montréal, située à la tête de la navigation de la mer, et au pied de la navigation fluviale et des canaux, non seulement du Canada, mais du nord-ouest de l'Amérique, Montréal est, depuis longtemps, la capitale commerciale de la Province et deviendra probablement bientôt le marché d'une grande partie des vastes contrées du nord-ouest des États-Unis de l'Amérique; cette ville est non seulement l'endroit par où passe le commerce du pays, mais elle est l'entrepôt et la place d'échange de ce commerce et conséquemment le centre des richesses du Canada, richesses qui y affluent tant de l'Atlantique que des lacs de l'ouest et même des eaux dont l'entrée naturelle est à la Nouvelle-Orléans, mais qui, par le moyen de canaux, sont en communication avec les lacs du Canada. Des navires de l'océan et des bâtiments de l'intérieur reposent ensemble dans le port de Montréal, et des hommes venant de toutes les directions s'y rencontrent dans le cours ordinaire des affaires..... Montréal tient essentiellement aux deux provinces, et chacune d'elles y a un intérêt; elle est de plus aussi bien connue des habitants de la province supérieure que de ceux du Bas-Canada. Elle est la ville où l'on peut étudier le mieux la situation politique et statistique de tout le Canada..... Cette ville devait aussi offrir au gouvernement des facilités supérieures à toutes celles que pouvaient offrir les villes rivales pour constater minutieusement et constamment ce qui est avantageux à toute la société et quelle est la véritable tendance de l'opinion publique....."

Montréal fut donc proposée pour être le siège du gouvernement.

Cette question produisit une grande sensation dans le pays et en particulier à Kingston. M. Draper et ses amis, s'apercevant qu'un grand nombre des membres du Conseil législatif étaient absents¹, et qu'une majorité des conseillers présents étaient en

1. Quatre seulement des conseillers législatifs du Bas-Canada étaient présents à cette séance. L'un d'eux, l'hon. J.-B. Taché, avait failli être déposé de son siège, sous prétexte qu'il n'avait pas assisté aux deux sessions précédentes. Voir à ce sujet le *Journal du Conseil législatif* pour 1843.

faveur de Kingston, se hâtèrent de faire décider la question, ne voulant pas d'un appel nominal, comme le leur proposait le ministre représentant le gouvernement. Le résultat fut qu'une série de résolutions proposées par M. Draper, déclarant que le siège du gouvernement devait être fixé dans les limites du Haut-Canada, y fut adoptée par 11 voix contre 6. C'était le 12 octobre. L'hon. M. Sullivan prononça dans cette circonstance, en faveur de Montréal, un discours qui fut vivement applaudi et fit le tour de la presse.

La discussion ne fut pas moins orageuse dans l'Assemblée législative. Le 3 novembre, une proposition de M. Thorburn en faveur de Kingston fut rejetée par 54 voix contre 26 ; une proposition de M. Sherwood à l'effet de faire fixer le siège du gouvernement dans "quelque endroit situé dans les limites du Haut-Canada", fut aussi repoussée par 52 voix contre 27 ; une troisième proposition de M. Cartwright, déclarant que "ce serait un acte de courtoisie et de respect pour l'intelligence du peuple du Haut-Canada que d'en appeler directement à lui sur cette question", fut également rejetée par 54 voix contre 23.

Par suite de l'agitation extraordinaire qui régnait à ce sujet dans le Haut-Canada, on crut pendant quelque temps qu'un certain nombre de membres réformistes allaient abandonner le gouvernement. "Le cœur me manque, écrivait le correspondant de l'*Examiner* de Toronto, quand je vois l'égoïsme de certains réformistes du Haut-Canada, qui seraient prêts à tout sacrifier, de peur d'avoir à prolonger leur voyage d'un jour, lorsqu'ils iront au siège du gouvernement." Ces craintes toutefois se dissipèrent bientôt et, le 3 novembre, la proposition du gouvernement en faveur de Montréal fut, après de longs débats, adoptée par 51 voix contre 27. ¹

Tout n'était pas fini cependant.

Le Conseil législatif se montra plus violent et plus mutin que la branche populaire de la Législature. Après que la proposition du gouvernement eut été adoptée dans l'Assemblée législative, MM. Baldwin et Aylwin furent chargés de porter au Conseil un message demandant le concours de cette Chambre à l'adresse de l'Assemblée. M. Sullivan proposa de prendre ce message en considération le lundi suivant, mais il souleva une véritable tempête. L'opposition prétendit qu'une adresse à ce

1. C'est à cette occasion que M. Moffatt, un des représentants de Montréal, qui s'était engagé à voter pour Kingston, se retira de la représentation, et fut remplacé par le Dr P. Beaubien, élu à l'unanimité le 22 novembre.

sujet ayant déjà été votée par le Conseil, cette nouvelle proposition n'était ni constitutionnelle, ni parlementaire. Le Président, M. Jamieson, refusa d'abord de mettre la question aux voix et laissa le fauteuil. Il revint cependant sur sa détermination et, après un grand nombre de discours plus ou moins violents, il fut décidé, à une majorité de 18 voix contre 13, que le message serait pris en considération le lundi suivant.

MM. Morris et de Blaquière prirent alors leurs chapeaux et sortirent de la salle, suivis de onze autres conseillers. Cette étrange démarche fut interprétée de diverses manières, les uns prétendant que ces conseillers avaient tous donné leur démission; d'autres, qu'ils avaient seulement laissé la Chambre en protestant.

Le président Jamieson, qui avait déjà donné sa démission¹, partit de Kingston; les autres membres de la minorité se dispersèrent, laissant la majorité procéder aux affaires.

Le Conseil législatif fut deux jours sans pouvoir siéger, faute de président.

On peut juger de l'agitation qui régnait alors parmi la population par les quelques phrases suivantes tirées d'un journal de Toronto :

" La population britannique est trahie, honteusement trahie! Que dorénavant elle ne mette pas sa confiance dans les princes; mais qu'elle se fie à la providence et tienne sa poudre bien sèche....."

" Ce n'est point ici une question entre Kingston et Montréal, mais une question de suprématie française ou anglaise; et souffrir que le siège du gouvernement soit transféré hors des limites du Haut-Canada serait pour nous un plus grand mal que l'annexion aux États-Unis."

Lorsque le ministère eut appris la résignation de M. Jamieson, M. La Fontaine fut député par ses collègues auprès du gouverneur pour lui recommander diverses personnes qu'ils jugeaient propres à remplir cette charge, et entre autres les honorables Peter McGill et R.-E. Caron.² Peu de temps après cette entrevue, les conseillers exécutifs furent informés que la place avait été offerte à l'honorable M. Sherwood. Si l'on considère que M.

1. M. Jamieson ne pouvant, en vertu d'une résolution passée dans la session précédente, siéger comme président du Conseil et garder sa charge de vice-chancelier, préféra garder cette dernière charge, qui lui rapportait £1,10 par année.

2. Quelques journaux ont prétendu que la place avait été offerte précédemment aux honorables D.-B. Viger et John Neilson.

Sherwood et douze de ses collègues s'étaient retirés du Conseil législatif dans le seul but d'embarrasser le gouvernement, on comprendra que cette nomination aurait été aux yeux du pays une condamnation de la conduite du ministère. Mais M. Sherwood ayant laissé Kingston, sa nomination n'eut pas lieu. M. La Fontaine apprit plus tard de la bouche même du gouverneur la nomination de M. Caron. Quelques-uns des ministres auraient voulu que M. Sullivan eût rempli gratuitement cette charge durant le reste de la session, et M. La Fontaine lui-même était d'opinion que le fauteuil de président du Conseil législatif devait être occupé par un conseiller exécutif.

M. Caron était alors conseiller législatif et maire de Québec. C'était un homme aux manières agréables, d'une longue expérience politique, et parfaitement rompu aux affaires. Sa nomination donna une satisfaction générale.

Aussitôt après l'installation de son président, le Conseil donna son concours à l'adresse de l'Assemblée législative, relative au siège du gouvernement.

Pendant quelque temps on craignit que l'absence prolongée des treize conseillers réfractaires ne laissât pas dans cette Chambre le *quorum* voulu par la loi, qui était de dix ; mais il n'en fut rien, et on put procéder, sans délai et sans opposition, à l'expédition des affaires.

LE PAYS DES GRANDS LACS

AU XVII^e SIÈCLE.

ARTICLE TROISIÈME.

Sommaire. — 1641-1650. — La guerre. — Progrès des missions. — Le saut Sainte-Marie. — Les Puants et les Sioux. — Les Nipissiriniens. — Les Neutres. — Les Mascoutins. — Soldats français chez les Hurons. — La paix de 1645. — “ Voyageurs ” français. — La guerre. — Les sauvages émigrent vers le Bas-Canada. — Les Andastes. — Les Eriés. — Anéantissement des Hurons. — Martyre de quelques missionnaires ; retour des autres à Québec. — Les peuples du Haut-Canada dispersés vers l'ouest.

Nous entrons dans les dix années les plus pénibles de cette histoire du Canada, qui renferme pourtant des pages bien douloureuses à diverses époques.

Le Père Ragueneau, descendu à Québec dans l'été de 1640, remonta chez les Hurons en 1641 et demeura sur les bords du grand lac jusqu'au mois de juin 1650. Il a vu toutes les misères et les persécutions de ces neuf années. C'était une âme impressionnable, très portée vers l'étude et la méditation ; il est facile de s'imaginer ce qu'il dut ressentir à la vue des horreurs qui se commettaient et de la désolation générale qui régnait partout, depuis les sources du St-Laurent jusqu'à Québec, durant cette période effroyable.

Le Père René Ménard demeura au pays des Hurons à partir du mois d'août 1641 jusqu'à juillet 1650. C'est aussi en 1641, croyons-nous, que le Père François Dupéron repartit pour l'Ouest, après quelques semaines de séjour à Québec. Celui-là encore ne devait revenir qu'en 1650, après les désastres inouïs que la rivalité des races sauvages attira sur les malheureux Hurons.

A vrai dire, tout était à prévoir en 1641, car l'horizon politique devenait de plus en plus sombre. Richelieu mourait, les mains pleines d'affaires qu'il n'avait pu régler. La froideur de la France à l'égard de sa colonie s'accroissait. Mazarin, qui s'introduisait sur la scène, ne songeait qu'à son entourage. Anne d'Autriche seule avait une pensée pour le Canada. Les Iroquois, savants dans l'art de répandre la terreur autour d'eux, se faisaient raconter par leurs amis les Hollandais, la situation

de Paris, car Paris, alors comme à présent, imposait sa volonté à la France. Sachant donc ce qui se passait parmi nos gouvernants, ces rusés barbares jouaient un jeu sûr et ne se piquaient pas de considération envers des gens aussi mal soutenus que nous l'étions par notre mère-patrie.

Le Père Jérôme Lalemant écrivait du pays des Hurons, le 10 juin 1642: " Les premières années qu'on a travaillé pour la foi (1634-1639) dans ce pays, les maladies nous ont obligés d'employer le plus fort de nos soins plutôt pour des âmes qui s'envoient incontinent au ciel que pour les adultes en santé qui pussent former une église au milieu de cette barbarie..... Les fléaux de Dieu se sont fait sentir les uns après les autres..... La terreur de la guerre a suivi après les maladies mortelles..... Des troupes qu'ils (les Hurons) avoient mises sur pied pour aller battre l'ennemi dans ses terres, les unes ont été dissipées par la mauvaise intelligence qui se trouva parmi eux, les autres ont été mises en fuite; d'aucunes (un bon nombre) y sont presque demeurées toutes entières dans les embûches qu'on leur avoit dressées. En un mot, quasi toutes leurs entreprises ne leur ont été que funestes. Diverses bandes (d'Iroquois) s'étant coulées dans le pays, à la faveur des bois et de la nuit, y ont partout et quasi en toutes les saisons de l'année, fait des massacres d'autant plus redoutables que pas un ne s'en voit exempt; les femmes mêmes et les enfants à la mamelle n'étant plus en assurance à la vue des palissades de leurs bourgs..... De plus, lorsque nos Hurons descendent aux Trois-Rivières ou à Kebec, pour y porter leurs castors, ils y craignent bien moins les dangers de l'eau et du feu que les Iroquois, car ceux-ci leurs dressent de nouvelles embûches, et s'ils les prennent vifs, ils exercent sur eux toute la cruauté de leurs supplices Les Iroquois ont maintenant l'usage des armes à feu qu'ils achètent des Flamands " (d'Albany).

Charlevoix ajoute, sous forme de commentaire: " Les Iroquois, assurés d'être soutenus des Hollandais, qui leur fournissaient déjà des armes et des munitions, et à qui ils vendaient les pelleteries qu'ils enlevaient à nos alliés, continuaient leurs courses et leurs brigandages. Les rivières et les lacs étaient infestés de leurs partis, et le commerce ne pouvait plus se faire sans de grands risques... Les Hurons, soit par indolence, soit par la crainte d'irriter un ennemi qui avait pris sur eux une supériorité qu'ils ne pouvaient plus se dissimuler, soit enfin qu'ils ne fussent point encore persuadés que les Iroquois en voulaient à toute la nation, laissaient désoler leurs frontières, sans prendre aucune

mesure pour éteindre un incendie qui les environnait de toutes parts."

Au milieu de juin 1641 les Hurons, descendant à la traite aux Trois-Rivières, furent surpris d'apprendre que les Iroquois venaient de se présenter en nombre devant le poste et menaçaient de tout saccager. Le Père de Brebeuf, qui était avec eux, parvint toutefois à se rendre sain et sauf dans le fort, au moment où les agresseurs se retiraient.

Si la France eût écouté les demandes de Champlain, l'on n'eût pas assisté, six ou sept ans après la mort de ce grand homme, au spectacle de notre abaissement dans le Haut et le Bas-Canada.

Le Père de Brebeuf écrivait de Québec le 20 août 1641 : " Notre chrétienté naissante chez les Hurons compte environ soixante personnes dont la vertu et la ferveur nous donnent de grandes espérances pour l'avenir. Chaque jour, nous voyons ces espérances se réaliser ; le champ de nos travaux devient plus étendu... La mission des Neutres est échue au Père Chaumonot et à moi. Nous y avons déjà passé cinq mois ; nous y avons beaucoup souffert ; si quelques-uns nous ont écoutés volontiers, le plus grand nombre nous a repoussés, injuriés, menacés, et cependant à notre départ les principaux du pays nous ont invités à revenir. Le Père Chaumonot, j'en suis persuadé, est appelé à rendre de grands services. Il a fait des progrès surprenants dans la langue de ce peuple, peu différente de celle des Hurons. C'est vraiment un excellent cœur."

Les historiens placent en 1641 la découverte du saut Sainte-Marie et du lac Supérieur. Ils oublient que Jean Nicolet était passé par ces endroits sept ans auparavant. Expliquons, néanmoins, les circonstances qui ont donné tant de valeur à la date de 1641.

Les Pouteouatamis, forcés par la guerre d'abandonner le voisinage de la baie Verte, s'étaient réfugiés près du saut Sainte-Marie, en 1639 ou 1640. Les Poïtigoueieuhak¹, habitants du saut, qui allaient en traite à la baie de Penetenguichene chez les Hurons, invitaient les missionnaires à les aller visiter ; c'était une nation de langue algonquine. Les Pères Charles Raymbault et Isaac Jogues, en compagnie de quelques hurons, partirent sur la fin de septembre 1641, et après dix-sept jours de navigation, en côtoyant les rives est et nord du lac Huron (on estimait la distance à cent vingt lieues), ils abordèrent au saut et y trouvèrent environ deux mille âmes. En ce pays, raconte le Père

1. Ou Baouichtigouin.

Jérôme Lalemant, ils " s'assurèrent des nouvelles d'un grand nombre d'autres peuples sédentaires qui jamais n'ont connu les Européens et jamais n'ont entendu parler de Dieu, entre autres d'une certaine nation Nadoüessis, située au nord-ouest ou ouest du saut, à dix-huit journées plus avant. Les neuf premières (journées) se font par le travers d'un autre grand lac, qui commence au-dessus du saut (le lac Supérieur) ; les neuf derniers jours, il faut monter une rivière qui coupe dans les terres. Ces peuples cultivent la terre à la façon de nos Hurons, recueillent du blé d'Inde et du petun. Leurs bourgs sont plus gros et de plus de défense, à raison des guerres continuelles qu'ils ont avec les Kiristinons, Iriniois, et autres grandes nations qui habitent les mêmes contrées. Leur langue est différente de l'algonquine et de la huronne. "

Le mot " Nadoüessis " est là pour les Sioux. D'après nos observations, ces sauvages ont été connus des Français d'une manière un peu nette dès 1635-1640. C'est d'eux, à n'en pas douter, que parle le Frère Sagard en 1626. Ils habitaient une contrée située, comme le dit le Père Lalemant, à l'ouest du lac Supérieur, vers Saint-Paul, Minnesota, aujourd'hui. Le terme de " Iriniois " signifie les Illinois, déjà signalés, même à Champlain. Pour ce qui est des Kiristinons, l'habitude était prise de désigner sous ce nom toutes les races algonquines qui fréquentaient le nord des grands lacs, jusqu'à la baie d'Hudson.

Deux hommes instruits, venant à la suite de Jean Nicolet, se trouvaient donc, en 1641, à la clef des terres qui forment le bassin de nos plus grands lacs. En plein Centre-Amérique, ils voyaient se dresser devant eux le problème que renfermait ce vaste continent. Le pays des Hurons, considéré jusque là comme le milieu d'un monde nouveau, devenait une simple étape sur les chemins qui restaient à parcourir. Et, comme dans la pensée des missionnaires, autant de latitudes parcourues, autant de peuples à évangéliser, l'esprit de conquête par les âmes devenait intense. Il en résultait des conceptions, des projets, que la science actuelle de la géographie n'exécute qu'avec l'aide du canon et les ressources de toutes les industries de notre temps. Les missionnaires, ne comptant que sur eux-mêmes, concevaient de pareils plans et les exécutaient ! Ce que nous admirons aussi, c'est le calme de ces esprits supérieurs, en présence des merveilles qui se révélaient à eux au cours de leurs voyages. Jamais d'enthousiasme sous leur plume. Ils disent humblement : " Nous avons vu le lac Supérieur ", — tout comme s'il s'agissait de la première chose venue. Mais, qu'ils n'aient pas

tressailli en contemplant les magnifiques panoramas qui se déroulaient devant leurs regards, qu'ils n'aient pas devisé entre eux des merveilles de ce monde qui promettait tant, nous ne pouvons le croire. Ce fut, peut-être, leur unique consolation terrestre que de comprendre l'avenir réservé à ces lieux alors peuplés de nations sauvages, que notre élément devait subjuguier et remplacer un jour, et ils le comprenaient bien ! Debout sur les rochers du saut Ste-Marie, ces vaillants ne doutaient point qu'ils ne fussent l'avant-garde de la civilisation européenne ; si les moyens d'accomplir une transformation immédiate de ce pays leur manquait, ils voyaient derrière eux la marée montante de l'invasion blanche qui devait un jour tout dominer, tout refaire. Ah ! quand nous avons parcouru, cet été, la route du saut Sainte-Marie à Québec, en trente-six heures, dans un palais roulant, comme le rêve immense des Pères Raymbault et Jogues nous a paru extraordinaire ! et comme nous étions heureux de nous dire, au milieu de ce monde d'indifférents qui nous environnait : " Je connais les écrits des premiers hommes qui ont parcouru ces contrées : c'étaient des Français comme moi ! "

Le séjour des deux missionnaires paraît n'avoir duré qu'un instant au saut Sainte-Marie. Ils promirent aux sauvages de fonder une mission parmi eux dès que cela deviendrait possible. De retour tous deux au pays des Hurons, ce même automne, il fut décidé, au conseil des Pères, que quelqu'un suivrait les Nipissiriniens dans leurs chasses au nord : le Père Raymbault se dévoua pour ce service. Il partit donc, accompagné du Père René Ménard, qui venait d'arriver du Bas-Canada, mais la saison avancée les contraignit à revenir. C'est alors que le Père Raymbault ressentit les atteintes du mal dont il alla mourir à Québec, le 22 octobre 1642. " Il avait, dit la *Relation*, un cœur plus grand que tout son corps, quoiqu'il fût d'une riche taille : il méditait le chemin de la Chine. "

Raymbault et Nicolet moururent dans le même mois, tous deux sans se douter peut-être de la valeur que nous attacherions à leurs découvertes plus de deux siècles après leur décès. La fin de la carrière de Nicolet fut celle d'un homme dévoué : il périt en cherchant à sauver un sauvage que l'on voulait brûler.

Il y eut, l'hiver de 1641-42, quantité de peuples de langue algonquine qui demeurèrent chez les Hurons. Le Père Jérôme Lalemant dit : " Les Pères Claude Pijart et René Ménard nous quittèrent à la fin d'avril 1642 pour retourner aux Nipissiriniens en leur pays, pour continuer à les instruire, car c'est la nation

qui semble la moins éloignée de la foi, de tous ces peuples errants. ”

Il est difficile de dire ce qu'étaient les Nipissiriniens, sauf qu'ils parlaient la langue algonquine. Ce devait être un ramas de peuples du nord, plutôt que de la contrée de l'Ottawa, et alors ils appartenait à ces tribus dont parle la Relation : “ Du côté du septentrion des Hurons, il y a diverses nations algonquines, qui ne cultivent point la terre et qui ne vivent que de chasse et de pêche, jusqu'à la mer du nord, que nous jugeons être éloignée de nous en droite ligne plus de trois cents lieues. ”

Dans un autre ouvrage nous avons parlé des nations du nord et de leurs accointances avec celles du midi. Entre tous ces peuples, des relations commerciales plus ou moins étendues existaient de temps immémorial ; — et c'est par ces entremises que nos missionnaires, puis nos coureurs de bois, puis nos découvreurs officiels, connurent une aussi vaste étendue de pays, avant les Anglais et les autres européens.

Le Père Jérôme Lalemant écrivait du pays des Hurons, le 10 juin 1642 : “ Nous avons été, cette année-ici dans les Hurons, quatorze prêtres de notre compagnie, mais à peine nous voyons-nous un mois entier réunis tous ensemble. Nous nous sommes ordinairement dissipés, principalement durant l'hiver, qui est le fort du travail pour la conversion de ces peuples. Huit de ce nombre ont trouvé leur emploi dans les quatre principales missions huronnes, que nous avons pu cultiver cette année. Les Algonquins qui habitent ici proche de nos Hurons, ont occupé le travail de trois autres... et ainsi le soin de la résidence de Sainte-Marie est demeuré en partage à deux seuls qui restoient, au Père Isaac Jogues et au Père François Dupéron. ”¹ Dans la même lettre il dit que les Pères Pierre Chastelain et Pierre Pijart desservaient les quatre bourgs les plus rapprochés de Sainte-Marie ; les Pères François Lemercier et Paul Rague-neau, au bourg de la Conception ; les Pères Charles Garnier et Simon Lemoyne, à Saint-Joseph ; les Pères Antoine Daniel et Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, à Saint-Jean-Baptiste. Tous ces postes étaient situés dans le pays des Hurons.

Un capitaine huron, très adroit à la guerre, brilla, de 1637 à peu près jusqu'à 1642, dans les luttes contre les Iroquois. Il se nommait Eustache Ahatsistari. Les historiens ont parlé de lui. L'été de 1642, étant descendu aux Trois-Rivières, en compagnie des Pères Jogues et Raymbault, il commanda la flottille

1. *Relation*, 1642, p. 57.

huronne qui remonta le fleuve, après la traite, et fut pris par les Iroquois, en haut du lac Saint-Pierre, ainsi que le Père Jogues qui retournait dans ses missions. Le brave sauvage mourut dans les tourments ; le Père Jogues échappa cette fois à la mort ; on connaît la suite de ses aventures et son martyre.

Au mois de juin 1643, le Père Jérôme Lalemant écrivait du pays des Hurons : " Le peu de nombre que nous sommes étant à peine suffisant pour cultiver les bourgades qui nous sont voisines, nous n'avons pu continuer l'instruction de la nation Neutre, où il y a deux ans, nous jettâmes les premières semences de l'Évangile. Quelques chrétiens Hurons y ont été en notre place, y ont fait le devoir d'apôtres, et peut-être avec plus de succès, pour le présent, que nous n'eussions fait par nous-mêmes... Sur la fin de l'hiver, une bande d'environ cent personnes de la nation Neutre sont venues nous visiter... Ce peuple est toujours en guerre avec ceux de la nation du Feu, encore plus éloignée de nous. Ils y allèrent, l'été dernier, en nombre de deux mille, y attaquèrent un bourg bien muni d'une palissade, et qui fut fortement défendu par neuf cents guerriers qui soutinrent l'assaut ; enfin, ils le forcèrent, après un siège de dix jours, en tuèrent bon nombre sur la place, prirent huit cents captifs, tant hommes que femmes et enfants, après avoir brûlé soixante et dix des plus guerriers, crevé les yeux et cerné tout le tour de la bouche aux vieillards, que par après ils abandonnèrent à leur conduite, afin qu'ils traînent ainsi une vie misérable. Voilà le fléau qui dépeuple tous ces pays : car leur guerre n'est qu'à s'exterminer. Cette nation du Feu est plus peuplée, elle seule, que tous ensemble ceux de la nation Neutre, tous les Hurons et les Iroquois ennemis des Hurons. Elle contient grand nombre de villages qui parlent la langue algonquaine, qui règne encore plus avant." ¹

Les Mascoutins ou Atsistaheronons, appelés Gens du Feu, demeuraient au delà de la rivière du Détroit et, comme ils étaient nombreux, leur droite s'étendait jusqu'à l'extrémité ouest du lac Érié, tandis que leur gauche touchait à la baie de Saginaw. Ceci paraît bien confirmé pour la période allant de 1615 à 1660. Sur sa carte en date de la dernière de ces années, le Père Ducreux les place encore dans cette partie du Michigan. C'est vraisemblablement l'époque où ils commencèrent à émigrer vers le fond de la baie des Puants, où nous les retrouverons en 1667.

1. *Relation*, 1644, p. 97-3.

De 1615 à 1650, on voit constamment les Mascoutins ou Gens du Feu, aux prises avec les Outaouais, qu'ils allaient attaquer à l'île Manitoualin.¹ De si longues expéditions nous portent à croire que ces sauvages occupaient tout le côté ouest du lac Huron, ou bien encore que ce territoire était inhabité et leur servait de terrain de chasse; — ils le traversaient donc sans être arrêtés par aucune nation puissante. Nous sommes portés à croire que l'on peut considérer les Mascoutins (1615-1660) comme le principal peuple de l'Etat actuel du Michigan, depuis la ville du Détroit jusqu'au passage de Makinac. La connaissance de leurs divers habitats a vivement intrigué les historiens. Quant à leur nom de Mascoutench, il est algonquin et signifie un sol dénudé d'arbres, mais comme un léger changement de lettres lui donne le sens de "gens de feu", les Hurons le traduisirent en leur langue par le mot *Atsistaehronon*, peuple du feu. Les Algonquins les appelaient *Ontouagannha*, ou "ceux qui parlent mal", c'est-à-dire qui parlent un mauvais algonquin. Cette dernière langue était pourtant la leur, mais ils l'avaient, semble-t-il, patoisée au point de se rendre ridicules aux yeux des grands Algonquins du nord. C'est durant l'hiver de 1640-41 que le Père Pierre Pijart, alors en mission dans la contrée du Petun (vers Goderich aujourd'hui), s'assura que les Mascoutins étaient de langue algonquine. Il obtint en même temps quelques notions sur les peuples qui habitaient dans le territoire de l'Indiana, dont il n'avait pas encore été parlé chez les Français, si nous en jugeons par le silence des textes. Deux mascoutins pris à la guerre en 1646 dirent que leur nation n'avait jamais vu d'européens. Les événements empêchèrent qu'on ne visitât jamais ce peuple avant son départ du Michigan, mais la *Relation* de 1658 (p. 22) constate très clairement qu'il y demeurait encore à cette date, puisqu'elle dit: "Ils sont au sud-ouest quart de sud, à six ou sept journées de Saint-Michel. Les Onnontagheronons leur ont déclaré la guerre depuis peu." Le bourg de St-Michel était dans la nation Neutre, vers Guelph. Les Onnontagheronons, que nous appelons Onnontagués, l'une des cinq nations iroquoises, venaient donc, en 1658, de déclarer la guerre qui chassa les Mascoutins du Michigan.

Le spectacle de ces luttes barbares se présente à nous sous son aspect géographique: c'était un mouvement rotatoire autour du lac Huron. Les Neutres, les Hurons, les Petuns, les Iroquois

1. Prononcez "Manitoualine", parce que la lettre *n* est sonore en langue algonquine.

allaient attaquer par le sud les bandes des Mascoutins ; ceux-ci envoyaient au nord des expéditions qui semaient la terreur chez les Outaouais et les Amikoués. Le tourbillon militaire courait sur les bords de la mer Douce. Les Mascoutins, une fois vaincus, n'eurent plus de refuge que du côté de l'ouest. Ils devinrent un petit peuple, encore vaillant, mais que Nicolas Perrot faisait obéir d'un signe de sa main.

Les Pères Jésuites s'efforçaient de créer, sur les bords du Saint-Laurent, à Québec ou aux Trois-Rivières, un " séminaire de néophytes " autour duquel se seraient groupés les sauvages disposés à embrasser la foi et à la répandre chez les nations éloignées. En 1637, ce commencement d'école, aux Trois-Rivières, fut détruit par les Iroquois. En novembre 1643 le Père de Brebeuf eut la joie de voir arriver aux Trois-Rivières six hurons qu'il avait autrefois rencontrés dans leur pays, et qui venaient à lui dans l'espoir de se faire instruire et de recevoir le baptême. Ils passèrent la saison des neiges sous sa direction. On espérait bien pouvoir rendre sérieuse cette nouvelle tentative de civilisation, mais le même malheur qu'en 1637 vint y apporter des obstacles. Comme ces hurons repartaient des Trois-Rivières, au printemps de 1644, avec le Père Bressani, ils furent enlevés, au lac Saint-Pierre, par une bande d'iroquois.

Au mois de juillet (1644) arrivèrent de France bon nombre de personnes, parmi lesquelles une compagnie de soldats commandée par un sieur de Labarre. Les Iroquois régnaient alors en maîtres par tout le Canada, mais, comprenant que la chance des armes pourrait tourner contre eux si les troupes françaises entraînaient en lutte, ils commencèrent à parler de la paix, espérant par cette démarche faire discontinuer l'envoi des renforts de France, et calculant bien qu'il serait toujours temps, une fois la quiétude rétablie parmi nous, de préparer quelque terrible surprise contre la colonie, ou les Hurons, ou les Algonquins, et peut-être les trois ensemble. L'assemblée solennelle de toutes les nations fut fixée aux Trois-Rivières pour l'été de 1645. Elle eut lieu en effet, mais une année ne s'était pas écoulée après cette prétendue réconciliation que la hache était levée de nouveau. La France restait plongée au plus fort de la guerre de Trente ans et ne songeait au Canada que le moins possible.

Vingt-deux soldats, partis pour protéger le convoi des hurons, en 1644, passèrent l'hiver dans leur pays et furent de retour en 1645, à temps pour assister aux conférences de la paix aux Trois-Rivières. Leur paie consistait en une part des bénéfices de la traite du castor. Le *Journal des Jésuites* dit : " Ces soldats

logèrent chez nous aux Hurons et vécurent à notre table. Ils retournèrent un an après, jour pour jour, car étant arrivés aux Hurons le 7 de septembre, ils arrivèrent à Montréal, avec soixante canots hurons, le 7 de septembre de l'année d'après. Ils revinrent chargés de quantité de castors pour trente ou quarante mille francs." Les Pères Jésuites se plaignaient de ce que, dans le règlement des comptes de cette expédition, on leur avait fait tort d'une forte somme. Nous n'avons pas les pièces du litige, c'est pourquoi il nous est impossible d'apprécier la réclamation des Pères.

Le Père Brebeuf, parti pour les Hurons en 1644, y demeura jusqu'à son martyre, en 1649. Le Père Chabanel, parti également en 1644, ne devait pas revenir : il fut tué en 1649. Le Père Simon Lemoyne figure encore au pays des Hurons en 1644, mais de ce moment jusqu'à 1655, nous perdons sa trace. Le Père Léonard Garreau paraît avoir vécu chez les Hurons de 1644 à 1649 ; ensuite il les avait suivis dans leur émigration vers le nord ; il reparut à Québec, en 1652, amenant des familles huronnes qui se réfugièrent à l'île d'Orléans. Le Père Bressani, capturé en 1644, avait été racheté par un hollandais et avait fait le voyage de Rome, puis était revenu au Canada assez tôt pour se trouver aux conférences de la paix en 1645. Au mois de septembre de cette année, il partait pour le pays des Hurons, d'où il revint en 1648, pour retourner sans retard ; il en redescendit définitivement en 1649. Le Père Poncet, de 1645 à 1650, demeura aussi chez les Hurons.

Le lecteur comprendra bien que les missionnaires ne faisaient pas que passer au milieu des nations sauvages, mais qu'ils y demeuraient, et y avaient établi un foyer, d'où leurs membres rayonnaient à des distances considérables. C'était l'occupation réelle du pays, sinon sa domination entière. Le noyau de ces courageux pionniers ne s'est pas augmenté, c'est vrai ; et de là est venu, le malheur qui nous a dérobé une première fois le Haut-Canada. Cependant nous occupions ce territoire longtemps avant les Anglais, les Hollandais et les Suédois, voilà notre part de gloire, — elle est assez belle. Et ce fait est tellement peu contestable que les souvenirs locaux n'accordent qu'aux Français la première occupation de la province d'Ontario.

Dominique Scot, serviteur des Pères Jésuites au pays des Hurons depuis 1634, retourna en France l'année 1645. Avec lui était descendu Charles Lemoyne, après quatre années de service, le même Charles Lemoyne qui fut le premier seigneur de Lon-

gueuil, le père de d'Iberville, et de six ou sept autres garçons, tous des héros.

Un français nommé Caron, qui avait découvert, en février 1646, le corps du Père de Noue gelé sur les glaces près de Sorel, partit de Québec, au mois de mai suivant, pour le pays des Hurons, au service des Pères Jésuites. C'est probablement le même que l'on retrouve, de 1645 à 1666, accompagnant les Pères dans leurs voyages aux Hurons, à Gaspé et ailleurs. Il devait être de l'âge, et peut-être était-il le frère, de Robert Caron établi au Château-Richer avant 1636, ancêtre du feu lieutenant-gouverneur de Québec et du présent ministre de la Milice.

Pierre Cochon, qui avait passé cinq ans au pays des Hurons pour le compte des Jésuites, revenait à Québec, au mois d'août 1646. Il y avait, avec lui, Gilles Bacon, Daniel Carteron, Jean Lemercier, Chouart des Groseillers, Racine, et Eustache Lambert, lequel s'était donné aux Jésuites et remonta, cette même année, en compagnie de ceux qui précèdent. Avec eux partirent le Frère Masson et un serviteur nommé Desforges.

Ces "voyageurs", qui n'étaient pas ce que l'on a appelé plus tard des "coureurs de bois" lorsqu'il y eut une classe de gens allant à l'aventure parmi les sauvages, étaient tous des engagés de la compagnie de traite, ou des employés des Jésuites. Quelques-uns portaient le titre de "donnés" parce qu'ils s'étaient consacrés au service des missionnaires et formaient corps avec eux, bien que dans le grade le plus inférieur.

Mentionnons d'autres hommes de ce temps, qui fréquentaient les pays d'en haut sous ces différentes qualifications : Jean et Charles Amyot, Pierre Boucher, Jean Boyer, Nicolas Giffard, Nicolas Lefauconnier, François Marguerie, François Petitpré, Pierre Radisson, Dominique Scot et Guillaume Couture. La moitié au moins des personnes ici nommées se sont mariées par la suite et ont fondé des familles dans le Bas-Canada.

Dans ce petit groupe de français qui les premiers virent la région des grands lacs, il n'y avait pas d'aventuriers, selon le sens que ce mot comporte aujourd'hui. Tous avaient du reste l'esprit d'aventure, c'est-à-dire le sentiment chevaleresque qui pousse certains hommes à affronter l'inconnu. Ils étaient capables de tout, sauf de mauvaises actions. La plupart d'entre eux étaient instruits, bien au delà de ce que l'on suppose chez un ami des sauvages. N'allons pas confondre ces premières explorations de nos contrées avec les enfants indisciplinés qui, plus tard, méritèrent la qualification de "coureurs de bois". A vrai dire les coureurs de bois n'ont pas eu les mérites des

découvreurs ; ils ont même encouru la censure des autorités de leur temps. — Mais quels qu'aient été les égarements de ceux-ci, nous n'osons pas trop les blâmer attendu qu'ils répandirent au loin le nom français. Ils développèrent l'esprit d'aventure, que les "donnés" des Jésuites possédaient mais aussi qu'ils subordonnaient à la dictée de leurs chefs. Nous parlerons de ceci plus loin.

Pierre Cochon était contemporain de Jean Cochon, établi à la côte de Beaupré, et dont la famille est devenue très nombreuse. De Jean descendaient le lieutenant-gouverneur de Manitoba et l'historien Laverdière.

Gilles Bacon, établi aussi à la côte de Beaupré, a laissé parmi nous une nombreuse postérité. Médard Chouart des Groseillers occupe une large place dans l'histoire de son temps. Etienne Racine a fondé sa famille sur la côte de Beaupré. Eustache Lambert devint marchand à Québec. Les Amyot ont prospéré dans la ville et les environs de Québec. Pierre Boucher a brillé dans les annales du Canada. Nicolas Giffard portait le même nom de famille que le seigneur de Beauport. François Marguerie a eu une belle carrière comme interprète. Pierre Radisson est une célébrité du XVII^e siècle dans les affaires de la baie d'Hudson. Guillaume Couture fut un personnage marquant parmi nous ; il est entré dans l'histoire. Nous pourrions écrire sur chacun de ces hommes une longue notice biographique. Quant à Daniel Carteron, Jean Lemercier, Jean Boyer, Nicolas Lefauconnier, François Petitpré, Dominique Scot, ils se retrouvent, ça et là, dans la chronique de la première moitié de leur siècle, mais aucun ne paraît s'être marié.

Il y avait donc, à part les missionnaires, de 1634 à 1650, tout un groupe de français qui avaient intelligemment parcouru les contrées lointaines et qui pouvaient en parler. A la vue des merveilles que la nature déroulait sous leurs yeux, ces "voyageurs" ne pouvaient manquer de ressentir une vive impression, et de retour sur les bords du Saint-Laurent, ils racontaient, en les poétisant, comme toujours, les choses extraordinaires dont ils avaient été les témoins. Les quelques centaines d'âmes qui composaient alors notre colonie se trouvaient ainsi renseignées, au jour le jour, sur les découvertes de l'ouest, sans se demander s'il plaisait ou non aux géographes européens d'enregistrer ces connaissances nouvelles.

Médard Chouart des Groseillers qui, dès cette époque, figure dans l'histoire des grands lacs, avait visité le lac Supérieur en 1645, et il en rapportait des échantillons de cuivre, et même d'or,

disait-on. D'après son rapport, la paix générale, proclamée aux Trois-Rivières, avait été annoncée jusqu'à la baie Verte, et par suite, les Français se proposaient de pénétrer chez les Puants, pour découvrir le chemin du Pacifique. En septembre 1646, Chouard, Bacon, Lambert, Cochon, Lemerrier, Carteron, Racine, retournèrent dans l'Ouest.

Le Père Jérôme Lalemant, qui venait d'être appelé à Québec, en qualité de supérieur, écrivait avant que de partir du pays des Hurons, l'été de 1645 : " Si nous n'avions que les Hurons à convertir, encore pourroit-on peut-être penser que dix et vingt mille âmes ne sont pas une conquête si considérable qu'il faille s'exposer à tant de hazards et essuyer tant de périls pour les gagner à Dieu. Mais nous ne sommes qu'à l'entrée d'une terre qui, du côté de l'occident jusqu'à la Chine, est remplie de nations plus nombreuses que les Hurons. Vers le midi, nous voyons d'autres peuples innombrables, où on ne peut avoir accès que par cette porte où nous sommes... Des sept Eglises que nous avons ici, il y en a six à demeure. La première, en notre maison de Sainte-Marie; les cinq autres dans les cinq principales bourgades des Hurons : de la Conception, de St-Joseph, de St-Michel, de St-Ignace et de St-Jean-Baptiste. La septième, dite du St-Esprit, est composée d'Algonquins, qui ont hiverné, cette année, plusieurs nations ensemble, sur le grand lac de nos Hurons, environ à vingt-cinq lieues de nous." ¹

Toujours et partout, dans les lettres des Jésuites, le fait géographique se dessine. Laissons à ces religieux l'illusion que les peuples lointains se transformeront en prenant nos croyances; — il n'en est pas moins vrai que les grandes découvertes de 1635 à 1660 leur sont dues uniquement.

La Mère de l'Incarnation disait, le 3 octobre 1645 : " Le révérend Père Poncet est parti pour aller catéchiser les Népissiriniens, qui sont à trois cents lieues d'ici (Québec), et peut-être ira-t-il plus loin. C'est un excellent missionnaire, aussi bien que le révérend Père Bressani qui est avec lui."

Le Père Paul Ragueneau écrivait du pays des Hurons, le 1^{er} mai 1646 : " En chacune de ces Eglises nous avons bâti des chapelles assez raisonnables; nous y avons pendu des cloches qui se font entendre assez loin, et, partout, la plupart des (Sauvages) chrétiens sont si soigneux d'assister à la messe, qui se donne au lever du soleil, et le soir de venir aux prières, avant même que le son de la cloche les en ait averti, qu'il est aisé de

1. *Relation*, 1645, pp. 44, 51.

voir que cette diligence est ensemble une des causes et un fruit de leur ferveur... Outre les Nipissiriniens auxquels, depuis quelques années, nous avons annoncé la foi, et dont quelques-uns de remarque étoient déjà chrétiens, il se trouva, par bonheur, dans le dernier hivernement, une autre nation d'Algonquins, nommés Achirigouans, dont le pays tire vers l'occident, approchant des peuples du Sault, des Aoueatsiouaeronnons, c'est-à-dire qui habitent les côtes de la mer, et d'autres nations, très nombreuses, avec lesquelles ils ont leur principal commerce et de très grandes habitudes. Nous souhaitions, depuis longtemps, de gagner à la foi quelqu'un de cette nation, afin par ce moyen de donner entrée à l'Évangile vers tous ces autres peuples qui jamais n'en ont eu connaissance" ¹. Le Père ajoute qu'il y eut, cet hiver de 1645-46, un achirigouan très intelligent qui se fit chrétien et répandit ensuite la foi parmi ses nationaux. Les Achirigouans demeuraient à l'entrée de la rivière des Français et étaient connus depuis longtemps. Au nord d'eux étaient les Amikoués. Le Père Ragueneau nomme Aoueatsiouaeronons un peuple de la mer, que nous prendrions pour les Sioux si le nom ne ressemblait aussi à celui des Puants.

La Mère de l'Incarnation parle de ces nations dans sa lettre du 10 septembre 1646: " Les lettres que nous avons reçues des Hurons, dit-elle, nous ont appris qu'on a découvert un nouveau pays et que l'on en a trouvé l'entrée. C'est la nation des Gens-de-Mer, appelés en sauvage Ouinpegouekikimouek. Ce sera une grande mission, où l'on espère s'étendre avec avantage, parce que ces peuples sont nombreux et sédentaires, par le moyen desquels on en découvrira encore d'autres pour les donner à Jésus-Christ, car on y va travailler fortement. Et même l'on va risquer de courir sur une grande mer qui est au delà des Hurons, par laquelle on prétend trouver le chemin de la Chine. Par le moyen de cette même mer, qui est douce, on espère encore découvrir plusieurs pays sur les côtes et dans les terres."

Les Gens-de-Mer ou Puants étaient connus depuis des années, mais il est évident que le projet conçu en 1645-46 de leur envoyer des missionnaires les faisait regarder par la Mère de l'Incarnation comme un peuple tout nouvellement révélé aux Français. La grande mer qui est au delà des Hurons, c'est le lac Supérieur, encore imparfaitement compris.

Les Iroquois avaient levé la hache de guerre, l'automne de 1646, au moment où le Père Jogues s'embarquait aux Trois-

1. *Relation*, 1646, pp. 56, 81-2.

Rivières pour aller passer l'hiver parmi eux. Le missionnaire fut assommé d'un coup de hache et l'on fit périr Lalande, son domestique.

Le fort Richelieu (Sorel) avait été laissé sans gardes. Les Iroquois le brûlèrent. Bientôt après, leurs bandes se répandirent à la sourdine pour surprendre les chasseurs dans les environs du fleuve.

Lutter contre les Iroquois était impossible. Nos alliés, les Algonquins, avaient pour tout partage la braconnerie individuelle, et la ressource de se replier sur les Trois-Rivières, Sillery ou Québec. Les Iroquois avaient des plans d'opération; ils agissaient avec ensemble; ils pouvaient se réfugier dans des lieux où personne n'osait les poursuivre, pas même les Français, qui manquaient de soldats. La partie était inégale et le résultat évident. Si Mazarin, premier ministre du jeune Louis XIV, eût compris ce qu'il avait à faire, la France anéantissait, en une campagne, le seul obstacle qui s'opposât à l'établissement de sa puissance dans le nord de l'Amérique. Il préféra user ses forces dans les intrigues de cour. Son inaction ouvrit la liste des bévues coloniales, que la France devait payer si cher.

La petite nation algonquienne des Ononchataronons ou de l'Iroquet, qui habitait entre la rivière Ottawa, Kingston et la ville d'Ottawa aujourd'hui, abandonnait graduellement son pays pour se rapprocher des Trois-Rivières. L'automne de 1646, cette émigration était complétée. La seule traite de pelleteries qu'il y eut aux Trois-Rivières, l'été de 1647, fut par la visite des Attikamègues du Saint-Maurice et quelques Iroquets. Comme les Hurons ne descendaient pas, à cause de la guerre, les Pères Jésuites confièrent leurs lettres aux Attikamègues, qui se chargèrent de les faire parvenir aux sauvages leurs amis, en rapport avec les missionnaires de la baie Georgienne.

Au commencement de l'année 1647, deux andastes allèrent offrir aux Hurons de les aider contre les Iroquois. Ces sauvages, dit le Père Ragueneau, "sont peuples de langue huronne et de tous temps alliés de nos Hurons. Ils sont très belliqueux et comptent, en un seul bourg, treize cents hommes portant armes."¹ Les Hurons députèrent Charles Onduaiondiont pour aller expliquer aux Andastes l'état des choses, et celui-ci s'acquitta de la tâche avec un talent remarquable.² Charlevoix dit: "L'occasion était belle pour reprendre sur les Iroquois la supé-

1. *Relation*, 1648, p. 58.

2. Sur les Andastes, voir *Choupplain* 529, *Brossat* 329.

riorité que les Hurons avaient eue autrefois, mais ils ne voulurent en profiter que pour se mettre en état de parvenir à une bonne paix ; et parce qu'ils n'avaient pas pris les moyens les plus sûrs pour y réussir, qui était de se bien préparer à la guerre, ils furent les dupes de la mauvaise foi et des artifices de leurs ennemis. Il y a même bien de l'apparence qu'ils remercièrent les Andastes, ou du moins qu'ils ne firent pas ce qu'ils devaient pour profiter des offres de cette nation, et en effet, je ne trouve aucune expédition de ces Sauvages en leur faveur. Ainsi, la trop grande confiance des Hurons fut proprement ce qui commença de les affaiblir et ce qui acheva de les perdre, car tandis qu'ils s'amusaient à négocier avec les Onnontagués, les Agniers et les Tsonnontouans tombèrent à l'improviste sur deux grands partis de chasse de la bourgade de St-Ignace et les défirent entièrement. On fut ensuite quelque temps sans entendre parler d'aucune hostilité, et il n'en fallut pas davantage pour replonger les Hurons dans leur première sécurité."

Le Père Ragueneau écrivait du pays des Hurons, le 16 avril 1648 : " De la nation Neutre, tirant jusqu'au midi, on trouve un grand lac quasi de deux cents lieues de tour, nommé Erié, qui se forme de la décharge de la Mer Douce, et qui va se précipiter par une chute d'eau d'une effroyable hauteur dans un troisième lac nommé Ontario, que nous appelons lac Saint-Louis. Ce lac nommé Erié était autrefois habité, en ses côtes qui sont vers le midi, par de certains peuples que nous nommons la nation du Chat, qui ont été obligés de se retirer bien avant dans les terres pour s'éloigner de leurs ennemis, qui sont plus vers l'occident. Ces gens de la nation du Chat ont quantité de bourgades arrêtées, car ils cultivent la terre et sont de m^eme langue que nos Hurons." ¹

D'après la *Relation* de 1648, p. 48, il y avait cette année quarante-deux français dans les dix missions des Lacs ; sur ce nombre on comptait dix-huit Pères ou Frères de la Compagnie de Jésus.

Au printemps de 1648, le Père Ragueneau écrivait du pays des Hurons que, depuis huit mois une nouvelle mission était commencée à l'île Manitoualin, " qui a de tour environ soixante lieux dedans notre Mer Douce, tirant vers l'occident. Cette île, ajoute-il, se nomme Ekaentoton, qui a donné son nom aux peuples qui l'habitent ; nous l'avons nommée l'île de Sainte-Marie." ²

1. *Relation*, 1648 p. 62.

2. *Relation*, 1649, p. 6-26.

Le même Père écrivait du pays des Hurons, le 16 avril 1648 : " Les côtes orientales et septentrionales du lac Huron sont habitées de diverses nations algonquines: Outaouakamigouk, Sakahiganiriouek, Aouasanik, Atchougue, Amikouek, Achirigouans, Nikikouek, Michisaguek, Paouitagoung, avec toutes lesquelles nous avons grande connaissance. Ces derniers sont ceux que nous appelons la nation du Sault, éloignés de nous un peu plus de cent lieues, par le moyen desquels il faudrait avoir le passage, si on voulait aller plus outre et communiquer avec quantité d'autres nations algonquines plus éloignées, qui habitent un autre lac, plus grand que la Mer Douce, dans laquelle il se décharge par une très grande rivière fort rapide, qui avant que mêler ses eaux dans notre Mer Douce fait une chute ou un sault qui donne le nom à ces peuples, qui y viennent habiter au temps que la pêche y donne. Ce lac supérieur s'étend au nord-ouest, c'est-à-dire entre l'occident et le septentrion." Le terme de " lac Supérieur " est resté appliqué à la nappe d'eau en question.

" Une péninsule ou détroit de terre assez petit sépare ce lac supérieur d'un autre troisième lac, que nous appelons le lac des Puants, qui se décharge aussi dans notre Mer Douce par une embouchure qui est de l'autre côté de la péninsule, environ dix lieues plus vers l'occident que le Sault. Ce troisième lac s'étend entre l'ouest et le surouest, c'est-à-dire entre le midi et l'occident, plus vers l'occident, et est quasi égal en grandeur à notre Mer Douce. Il est habité d'autres peuples, d'une langue inconnue, c'est-à-dire qui n'est ni algonquie ni huronne. Ces peuples sont appelés les Puants, non pas à raison d'aucune mauvaise odeur qui leur soit particulière, mais à cause qu'ils se disent être venus des côtes d'une mer fort éloignée, vers le septentrion, dont l'eau étant salée, ils se nomment les peuples de l'eau puante.

" Mais revenons à notre Mer Douce. Du côté du midi de cette Mer Douce ou lac des Hurons, habitent les nations suivantes, algonquines, Ouachakesouek, Nigouaouichirinik, Ontaanak, qui sont toutes alliées de nos Hurons, et avec lesquelles nous avons assez de commerce (de bons rapports) ; mais non pas avec les suivantes, qui habitent les côtes de ce même lac, plus éloignés vers l'occident, savoir : les Ouchaouanag, qui font partie de la nation du Feu ; les Ondatouatandy et Ouinepegong, qui font partie de la nation des Puants.

" Si nous avions et du monde et des forces, il y a de l'emploi pour convertir ces peuples plus que nous ne pourrions avoir de vie ; mais les ouvriers nous manquant, nous n'avons pu en entreprendre qu'une partie, c'est-à-dire quatre ou cinq nations

de ce lac, en chacune desquelles nous avons déjà quelques chrétiens, qui seront, Dieu aidant, la semence d'une plus grande conversion...

“ Les Nipissiriniens, qui habitent les côtes d'un autre petit lac qui a de circuit environ quatre-vingts lieues, sur le chemin que nous faisons pour descendre à Québec, à septante ou quatre-vingts lieues des Hurons, ont reçu une instruction plus pleine et plus continue que les autres: comme aussi ce sont eux par où nous commençâmes, il y a déjà quelques années, cette mission des nations algonquines que nous nommons la mission du Saint-Esprit... La seconde mission, que nous commençons cette année, a pris le nom de la mission de Saint-Pierre. ”¹

Outre l'étendue des connaissances géographiques acquises, ces lettres des missionnaires indiquent un vaste plan de découvertes qui serait suivi, à mesure de son exécution, du développement des colonies religieuses, et cela en peu d'années. Si nous reportons nos regards à 1634-1648, nous sommes encore plus étonnés de ce qui s'est accompli dans ce sens, durant le court espace de quatorze ans, que nous ne le serions peut-être en supposant que les Jésuites eussent pu continuer leurs travaux un autre quart de siècle, car, selon toute probabilité, ils se fussent avancés en 1673 jusqu'aux bouches du Mississipi et aux Montagnes-Rocheuses. Les événements vinrent de toutes parts arrêter ces progrès.

C'est en 1648 que termina, par le double traité de Westphalie, la guerre de Trente ans, dans laquelle la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, l'Espagne, Venise et Rome avaient pris part. L'Espagne, qui venait de signer un traité particulier avec les Pays-Bas, refusa d'accéder aux conditions de la paix et continua la guerre contre la France. Cette dernière puissance recevait, en vertu du traité de Westphalie, l'Alsace et les Trois-Évêchés. Les Hollandais ou gens des Pays-Bas frappèrent en cette circonstance une médaille d'argent, et — chose curieuse — un exemplaire de ce document historique a été trouvé, en parfait état de conservation, dans un champ du Wisconsin, près du Mississipi, en 1861; on se perd en conjectures sur la cause qui l'a fait tomber au centre de notre continent — mais les médailles voyagent plus facilement que les montagnes.²

1. *Relation*, 1648, pages 62-63.

2. James D. Butler: *State Historical Society of Wisconsin*, VII, 103.

La France restait donc avec des ennemis formidables sur les bras, et pour comble de malheur la guerre civile éclatait, cette même année, dans son sein. La fameuse *journée des barricades* ouvrit l'ère des troubles de la Fronde, qui durèrent cinq ans et appauvrirent le royaume, plus que ne l'avaient fait les trente années de luttes commencées en 1618.

De 1640 à 1648 le nombre de colons arrivés au Canada est insignifiant, ce qui s'explique par le désarroi des affaires de France et les ravages des Iroquois aux portes de nos établissements. M. de Montmagny, déjà découragé, fut brusquement rappelé à Paris en 1648, et M. d'Ailleboust, son successeur, qui n'héritait pas d'une situation brillante, ne put qu'attendre le moment d'être remplacé par M. de Lauzon, lequel trouva le moyen d'aggraver l'état du pays en ne s'occupant à peu près que de ses intérêts personnels.

Jamais, depuis les origines de la colonie de la Nouvelle-France, nous n'avions eu un aussi vaste champ à exploiter, ni tant d'invitations à nous étendre au loin. Les deux grandes contrées qui se nomment le Bas et le Haut-Canada, nous étaient connues; nous y avions des postes fixes: ici les rendez-vous de la traite des pelleteries; là les missions des Jésuites. Une sympathie, que l'on peut appeler générale, de la part des Sauvages, ouvrait à notre influence les portes de tout le continent: nord, ouest et sud, en partant de Québec. Ainsi avaient marché les choses, c'est-à-dire que pour cent lieues de pays que nous avions voulu connaître et exploiter, il y en avait mille à notre disposition. Les autres races européennes tâtonnaient encore sur les rivages de l'Atlantique et ne voyaient pas venir le jour où elles pourraient se tailler des provinces dans la carte inconnue des régions lointaines. L'élan du travail, les connaissances nécessaires à la réalisation d'un rêve prodigieux de domination, étaient du côté des Français. Mais quel écroulement que celui de si beaux projets, où tout devenait possible et où tout manqua à la fois! Les Cent-Associés, péniblement obérés dans leurs finances, et aussi peut-être aveugles des choses du Canada, restreignaient leurs opérations de traite des pelleteries, qui eussent pu les enrichir, puisque décidément les peuples sauvages venaient à nous ou nous appelaient chez eux; les Cent-Associés, qui avaient contracté l'obligation de nous envoyer des cultivateurs pour fonder un centre de civilisation, se négligeaient au point que le Canada restait livré à lui-même, par conséquent à l'inaction qui résulte du manque de ressources en hommes et en argent; et, brochant sur le tout, les embarras politiques de la France, avec la guerre

des Iroquois ! Ah ! que l'étude de l'histoire nous révèle d'étranges incidents, et combien nous avons sujets de regrets lorsque notre esprit se prend à vouloir faire l'analyse des épreuves subies par nos pères !

Au mois de juillet 1648, les Iroquois bloquaient les Trois-Rivières lorsqu'arrivèrent inopinément deux cent cinquante hurons conduits par cinq chefs de guerre renommés, avec le Père Bressani et trois français, et qui firent lever le siège de la place. Le *Journal des Jésuites* porte : " Le 6 août partirent des Trois-Rivières les cinquante ou soixante canots hurons, qui embarquèrent vingt-six français, cinq Pères, un Frère, trois enfants, neuf travailleurs et huit soldats, outre quatre qu'on devait prendre à Montréal, une génisse et une petite pièce de canon." Les Pères étaient François-Joseph Bressani, Adrien Daran, Gabriel Lalemant, Adrien Greslon, Jacques Bonin. Le Frère se nommait Louis-Nicolas Noirclair. Le voyage fut heureux et se termina au commencement de septembre. La plupart des personnes mentionnées dans les lignes qui précèdent périrent, sans doute, lors des massacres qui eurent lieu, quelques mois plus tard dans la région des lacs. Ce convoi de 1648 devait être, pour six années, le dernier qui se rendrait aux missions huronnes.

Le Père Greslon resta au pays des Hurons du 6 août 1648 à juillet 1650 ; le Père Jacques Bonin, du 6 août 1648 au mois de juillet 1650 ; le Père Gabriel Lalemant, du 6 août 1648 au 17 mars 1649, où il fut martyrisé ; le Père Daran du 6 août 1648 au mois de juillet 1650.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de raconter par le détail l'anéantissement de nos entreprises au pays des grands lacs, en 1649-50, parce que les historiens en ont écrit des exposés abondants, et que les redire serait tout simplement paraphraser des pages immortelles. Tenons-nous en à la question géographique, laquelle contribue à la lucidité des faits d'ensemble. C'est dans ce but que nous avons entrepris de raconter l'histoire du pays des grands lacs.

Le premier coup fut porté le 4 juillet 1648 à la bourgade St-Joseph, d'où les guerriers étaient absents. Le Père Antoine Daniel mourut percé de flèches et son corps fut jeté dans la chapelle incendiée avec tout le village.

Ce qui peut-être arrêta les Iroquois dans la poursuite de leurs succès, fut la nouvelle que les colonies anglaises venaient d'envoyer à Québec des délégués pour s'entendre avec les Français. L'objet du commerce était le but de cette démarche. Charles I,

roi d'Angleterre, alors prisonnier de Cromwell, était regardé, avec raison, comme condamné à mort, et les anglais de Boston se préparaient à s'émanciper du gouvernement de Londres. Comme les négociations traînèrent en longueur, les Iroquois attendirent. Vers le printemps de 1649, apprenant que Charles I avait été décapité et que, d'autre part, l'accord des Anglais et des Français devenait impossible à cause de ce régicide, ils se remirent en campagne.

Le Père Ragueneau écrivait de la résidence de Sainte-Marie, le 1^{er} mars 1649 : « Nous avons onze missions : huit chez les Hurons, trois chez les Algonquins ; autant de Pères, choisis parmi les plus anciens, se partagent le travail. Quatre autres apprennent la langue ; ce sont ceux qu'on nous a envoyés l'année dernière ... Trois Pères seulement restent à la maison ... Malgré notre pauvreté, nous venons en aide à nos Sauvages ; c'est nous qui soignons leurs maladies, non seulement celles de l'âme, mais aussi celles du corps. Et je puis le dire, c'est un grand avantage pour notre religion. L'année dernière, nous avons ainsi donné l'hospitalité à plus de six mille hommes... Cette année la famine a désolé et désole encore présentement tous les villages environnants. »¹

Le 16 mars 1649, les Iroquois tombèrent par surprise sur les missions de St-Louis et de St-Ignace. Il y eut massacre général ou à peu près. Les Pères Jean de Brebeuf et Gabriel Lalemant subirent, avant que d'expirer, des tortures inouïes. Le 17, Sainte-Marie fut attaquée, mais l'ennemi retourna ses forces contre le bourg de St-Louis où les Hurons subirent une défaite. C'est alors que fut proposé par les Hurons le projet de chercher refuge à l'île Manitoualin, et le 25 mai la colonie abandonna Ste-Marie pour cette destination.

Le bourg de St-Jean fut emporté par l'ennemi et le Père Charles Garnier y périt.

Le reste est connu. Tout plia devant les Cinq-Nations ; elles firent du Haut-Canada une annexe de leurs anciennes possessions. La forte ligne d'eau qui divise ici le nord du sud — le St-Laurent et les lacs Ontario et Érié — n'avait pas été défendue par les armes françaises. Non seulement les Iroquois en profitèrent, mais ils en conçurent l'idée que les blancs ne valaient pas les Peaux-rouges : terrible conclusion pour nous, au moment où toutes les ressources matérielles nous faisaient défaut !

1. Carayon : *Premières Missions*, page 237.

L'été de 1649, après le grand coup des Iroquois sur les missions huronnes, une partie des sauvages échappés aux massacres se jetèrent dans les montagnes du pays de la nation du Petun, où trois Pères Jésuites avaient établi, quelques mois auparavant, trois missions. D'autres sauvages se réfugièrent dans l'île Saint-Joseph, au bas du saut Sainte-Marie, où il y avait une mission depuis près d'un an. Enfin un autre parti se dirigea vers l'île Manitoualin. En ce dernier endroit, les Pères Jésuites songèrent d'abord à transporter leur maison principale, vu que la contrée du lac Simcoe n'était plus habitable par suite des courses des Iroquois, ¹ mais ensuite l'île Saint-Joseph eut la préférence.

Le Père Ragueneau écrivait, le 13 mars 1650: " Nous restons encore treize Pères dans cette mission, avec quatre Frères coadjuteurs, vingt-deux domestiques qui ne nous quittent jamais, et onze autres, gagés pour un temps plus ou moins considérable, six soldats et quatre enfants — en tout soixante personnes. " ² Cette lettre est datée de " Sainte-Marie des Hurons ", mais on voit en la lisant qu'il s'agit de la nouvelle résidence de l'île Manitoualin, où le nom de la mission-mère venait d'être transporté.

Une note, placée à la page 314 des relations du Père Bressani, dit en substance que la première bande des Hurons se retira dans l'île Manitoualin. La deuxième se rendit aux Iroquois, espérant en être mieux traitée. La troisième chercha d'abord un asile dans l'île de Michilimakinac, mais, pourchassée par les Iroquois, elle se réfugia dans la baie Verte, et plus tard s'avança vers le sud-ouest du lac Supérieur et fixa sa résidence sur le Mississipi. La quatrième demanda refuge à la nation du Chat, les Eriés, qui parlaient sa langue; tous furent exterminés ensemble. La cinquième est celle qui descendit à Québec et se fixa à Lorette.

La désolation, la ruine, la terreur régnaient dans les deux Canadas. L'année 1649 fut tout entière remplie par la déroute de nos sauvages. Des groupes de Nipissiriniens, de Hurons, d'Algonquins et de tous les peuples du Haut-Canada, survenaient constamment aux Trois-Rivières et à Québec, chercher un refuge auprès des Français, déjà si éprouvés. La parique était la même partout dans l'Ouest. On s'attendait à voir les Iroquois déborder en force sur le St-Laurent et ravager toute la colonie. Il y eut en effet des coups de portés, mais isolément. Le Père Bressani, qui était descendu avec les Hurons, voulut repartir; il dut retourner sur ses pas, tant les périls se mon-

1. *Relation*, 1649, p. 26, 30.

2. Carayon: *Premières missions* p. 249.

traient inévitables en continuant la route. L'année suivante (juin) il repartit de nouveau, avec le Frère Feuville, Robert Lecoq, Jean Boyer, Charles Amyot, vingt-cinq ou trente français et autant de sauvages, sans pouvoir se rendre à destination, car tous les chemins étaient occupés par l'ennemi. C'en était fait, la civilisation reculait devant la barbarie, et ce désastre équivalait à la perte d'un empire.

Les affaires du Canada étaient tellement décourageantes que le Père Jérôme Lalemant, supérieur, ainsi que MM. LeGardeur de Tilly, Jean-Paul Godefroy et Jean Bourdon, trois hommes éminents parmi nous, passèrent en France, l'automne 1650, pour aviser avec les autorités aux moyens à prendre dans une position aussi critique. Les habitants parlaient d'abandonner le pays. Les Pères Pierre Pijart, Greslon, Bressani et François Dupéron quittèrent en même temps le Canada. La mère-patrie avait bien d'autres embarras ! Les troubles de la Fronde suspendaient toutes les affaires, affaiblissaient le royaume et enrayaient le gouvernement. Et, comme si ce n'eût pas été assez de ces divisions intestines, Condé, à la tête des Espagnols, faisait la guerre à son propre pays. Que pouvaient gagner quelques pauvres colons du Canada en cherchant à faire valoir leurs droits au milieu d'un désordre semblable ? Nous gagnâmes à cette démarche d'avoir M. de Lauzon comme gouverneur !

Si maintenant l'on songe que le Canada aurait dû se trouver assez fort pour poursuivre les avantages que lui offraient ses découvertes, quel pas de géant l'Amérique eût fait durant le quart de siècle qui va de 1634 à 1660 ! Mais non ! Aucun progrès sur le Saint-Laurent, parce que tout se détraquait en France. Livrée à ses seules ressources et ayant la guerre sur les bras, notre petite colonie attendait le retour de la fortune et rêvait à ces lointaines expéditions qui devaient plus tard rendre fameux le nom français transporté dans le sud-ouest par les peuplades désormais errantes dont nous avons obtenu l'amitié. Ainsi, il y eut comme une semence de notre renommée chez les Illinois et les Sioux, que nous n'avions pas encore vus chez eux, lorsque les fugitifs allèrent leur demander asile, en racontant ce qu'ils savaient de nous. Le même mouvement des esprits avait eu lieu au Brésil lorsque, après l'abandon des côtes de la mer par les Français, les tribus du littoral communiquèrent leurs renseignements et leurs impressions aux peuplades de l'intérieur ; — et quand ce furent les Portugais au lieu des Français qui reparurent pour la traite, les Sauvages ne les trouvèrent pas semblables à leurs anciens amis. Au Canada, ce furent à la fois les

Français et les Anglais qui rentrèrent au pays des grands lacs, mais ces derniers ne s'attiraient pas les sympathies des aborigènes : la place était prise dans les cœurs de cent tribus diverses.

Terminons cet article par un résumé des événements qui se sont passés, de 1641 à 1650 :

1641 — Les Iroquois bloquent les Trois-Rivières. 1642 — Les premiers colons arrivent sur l'île de Montréal ; les Iroquois enlèvent le Père Jogues ; construction d'un fort à Sorel ; mort du cardinal de Richelieu. 1644 — Prise du Père Bressani ; combat de la Place d'armes à Montréal ; arrivée d'une soixantaine de soldats de France et de quelques colons pour Montréal. 1645. — La Compagnie des Habitants remplace en partie les Cent-Associés ; on fortifie Montréal ; la paix est proclamée aux Trois-Rivières. 1646 — La guerre recommence ; Jean Bourdon et le Père Jogues vont chez les Iroquois ; le Père Jogues y retourne et est tué. 1647 — Premier Conseil de la colonie ; le fort de Sorel brûle ; mort de Piescaret, grand-chef algonquin. 1648 — M. de Montmagny est remplacé par M. d'Ailleboust. 1650 — Jean-Paul Godefroy et le Père Druillètes vont à Boston tenter de négocier un traité de commerce et de bonne entente générale. Population française de toute la colonie : sept cents âmes.

BENJAMIN SULTE.

ESSAIS DE SCIENCE COMPARÉE

L'ASTRONOMIE ET LA VIE DE L'HUMANITÉ

(Suite et fin.)

VIE INTELLECTUELLE. .

Détournons nos regards des horizons de la terre et plongeons-les dans les océans de l'espace. Oublions s'il se peut nos préoccupations d'un jour ; absorbons-nous dans la contemplation de ce grand spectacle. Ne semble-t-il pas que, devant lui, les siècles de l'histoire s'effacent et que nous donnions la main aux premiers âges du genre humain ? Cette voûte étoilée avec ses mille et mille flambeaux étincelants, Adam lui-même et Noé l'ont vue, telle qu'elle est toujours ; telle l'ont vue en leur temps Abraham et Moïse, Melchisédech et Job, David qui en a chanté les merveilles. Telle l'ont vue les observateurs chaldéens du haut de la tour de Babylone et les prêtres égyptiens de Thèbes et de Memphis. Telle l'ont vue Hésiode et Homère, Thalès et Pythagore, Platon et Aristote, le grand Hipparque enfin et le studieux Ptolémée, dont la science astronomique n'a pas été dépassée chez les anciens.

Mais si le ciel est comme immuable, que l'esprit humain est changeant ! Ce spectacle, toujours le même, de quels regards différents l'ont envisagé les hommes que nous venons de nommer, et combien nos propres conceptions sont, à leur tour, éloignées des leurs !

Il ne peut être ici question de les passer toutes en revue. Beaucoup sont étrangères à la science astronomique, dont nous avons maintenant à considérer les rapports avec la vie intellectuelle de l'humanité. Cependant, pour mieux éclairer notre sujet propre, il nous sera bon de jeter d'abord un rapide coup d'œil sur les idées que le monde des astres éveilla dans l'esprit humain antérieurement à la naissance de la science véritable. Les caractères qui distinguent celle-ci en seront mis en plus vive lumière, et nous apprécierons mieux les conditions de sa marche et de son progrès.

* * *

Nous pouvons distinguer trois dispositions d'esprit principales au fond des idées que les hommes se sont faites des astres

avant d'y trouver l'objet d'une science. La première, parfaitement légitime et supérieure même en portée à l'esprit scientifique, est l'esprit religieux ; les deux autres, plus ou moins répréhensibles, sont l'esprit superstitieux et celui de spéculation arbitraire.

L'esprit religieux, sur lequel nous n'avons plus à nous arrêter, après ce que nous en avons dit déjà, ¹ se montre dans toute sa pureté chez le peuple juif, du moins dans ses livres inspirés. En présence du ciel visible ce peuple n'a que deux grandes idées, mais les idées capitales : c'est, d'abord, que tous les astres qui brillent au ciel sont sortis du néant à la voix de Dieu : *ipse dixit et facta sunt* ; *ipse mandavit et creata sunt* ; c'est, ensuite, que la nature et les lois qu'ils ont reçues de leur auteur ont été disposées par sa Providence en vue du bien de l'homme : pour éclairer sa demeure et diriger ses pas ; pour diviser sa vie, régler ses travaux et lui montrer enfin mille images des perfections de ce divin Créateur, mille exemples de ses bienfaits.

* * *

L'esprit que nous avons nommé superstitieux est une perversion de l'esprit religieux par les passions humaines, et il enfante deux grandes erreurs : l'adoration des astres et l'astrologie.

Les peuples primitifs vivaient plus près que nous de la nature et, en Orient surtout, la vûte des cieux avec ses milliers de flambeaux devint le livre de leurs veilles : mais leur esprit s'y égara en des rêves étranges. Quand la révélation primitive se fut obscurcie, l'éblouissante beauté des astres, rehaussée par la transparence des nuits orientales, frappa les hommes d'un vertige idolâtrique ; et la séduction fut d'autant plus vive que ces mondes lumineux paraissaient, de plus, animés. Dès l'origine, on suivit avec étonnement les deux sortes de mouvements qu'ils offrent à nos regards : l'un simple et majestueux, qui leur est commun à tous, fait, chaque jour, décrire aux étoiles fixes un cercle plus parfait qu'aucun de ceux que la main de l'homme peut tracer ; l'autre, propre à quelques astres seulement, est d'apparence plus mystérieuse. Ces astres errants, ces planètes, au nombre desquelles on compta d'abord, non point la terre comme aujourd'hui, mais bien ses deux grands luminaires, le soleil et la lune, participent sans doute au mouvement diurne

1. Le Canada-Français de juillet 1838.

de la sphère ; ils se lèvent à l'orient et se couchent à l'occident ; cependant, au lieu de suivre entièrement la course des étoiles fixes, ils se déplacent lentement à travers les constellations ; le soleil et la lune semblent faire ainsi, pas à pas, en sens contraire du mouvement diurne, le tour entier du ciel, le premier en un an, la seconde en un mois. Quant aux planètes proprement dites, leur marche, beaucoup plus compliquée, semblerait au premier abord échapper à toute règle. On remarque pourtant bientôt qu'elle se renferme toujours dans une bande étroite du ciel, large seulement de huit degrés de part et d'autre de l'orbite annuelle du soleil ; c'est le zodiaque. Sur cette zone, comme sur une route éthérée, les planètes avancent, s'arrêtent, reculent, s'arrêtent de nouveau et reprennent leur marche en avant ; leurs pas sont inégaux ; elles tracent des lignes sinueuses, des festons et des boucles, mais sans jamais sortir de la largeur du zodiaque. Nous savons de plus aujourd'hui qu'une loi précise et rigoureuse y règle leur marche ; et si les astronomes de l'antiquité restèrent bien loin d'en découvrir la formule, ils durent au moins pressentir l'existence de la loi, car ils avaient reconnu le caractère essentiellement périodique de ces mouvements si complexes.

Mais l'imagination populaire ne trouva dans leurs apparences qu'une amorce à des rêveries superstitieuses, et de bonne heure elle engendra le culte idolâtrique des astres. Sa diffusion, si générale dans la haute antiquité, fait ressortir avec un éclat vraiment surnaturel la distinction si nette, si précise, si absolue que le langage de la Bible, de la première à la dernière ligne, maintient, sans jamais hésiter, entre le Créateur et la créature, entre Dieu et son œuvre, tirée du néant par la vertu de sa parole, esclave de sa loi, qu'elle accomplit avec une fidélité invariable et passive. Partout ailleurs que chez les Juifs, et chez eux-mêmes dès qu'ils cessaient d'être fidèles à Dieu, la pure notion de son Être tout spirituel s'obscurcissait d'épais nuages ; l'homme pourtant, se sentant toujours dominé par une puissance supérieure, dans le trouble de son cœur, il courait l'adorer en des êtres visibles ; ceux-là devaient surtout l'attirer qui le frappaient, entre tous, par des caractères plus éclatants de splendeur, de fécondité. A ce titre le soleil méritait de passer pour le dieu de l'univers : il fut le roi du ciel, et la lune en fut la reine ; les innombrables phalanges des étoiles furent celles de ses armées. ¹

1. Les armées célestes, dans le langage biblique, désignent très souvent la multitude des astres et les prophètes s'élèvent contre le culte impie que leur rendaient les peuples païens, v. g. : *qui adorant supersecta militum coli.* Soph., 1.

Les égyptologues modernes nous disent, à la vérité, qu'avant de devenir le grand dieu de ce pays, le soleil n'y fut d'abord célébré que comme un symbole du Dieu véritable, et que des idées religieuses d'une certaine élévation s'y perpétuèrent longtemps dans les classes plus cultivées. Nous voyons même un auteur inspiré, celui du livre de la Sagesse, qui, selon toute apparence, écrivait à Alexandrie, vers le deuxième siècle avant l'ère chrétienne, parler avec une indulgence relative de l'adoration des astres et des puissances de la nature : "Ceux qui s'y livrent sont moins condamnables, dit-il, que ceux qui se prosternent devant l'œuvre de leurs propres mains. Ils s'égarèrent, à coup sûr, mais peut-être en cherchant Dieu, en le cherchant parmi ses œuvres."

Cependant la vraie notion de la divinité une fois obscurcie et livrée aux caprices de l'imagination humaine, il n'était plus de point fixe dans la religion, et le culte des astres fut entraîné comme les autres à des aberrations monstrueuses. Les expressions manquent pour dire de quels excès d'infamie et d'atrocité il fut souillé, par exemple, chez les peuples chananéens.

* * *

Evidemment ces aveugles fureurs n'avaient plus même un point de contact avec la science des astres. Quant à l'autre superstition dont nous voulons dire quelques mots, l'astrologie, elle affecta toujours de s'y rattacher ; mais ce ne fut jamais que comme une végétation parasite.

Le nom qui lui est devenu propre était à l'origine celui même de l'astronomie. Quand il fut restreint à un sens spécial on l'entendit de l'art, réel ou prétendu, de tirer de l'étude des astres des prévisions et des prédictions sur les événements futurs ; aujourd'hui il ne désigne plus que la partie absolument chimérique de cet art ; pour sa partie sérieuse elle rentre dans l'astronomie comme une de ses branches ou de ses applications. C'est ainsi que le chef-d'œuvre de la mécanique céleste, celui des Laplace et des Leverrier, est de dresser, pour la série des années et des siècles futurs, ces tables numériques assignant d'avance, avec précision, la position qui sera occupée, à telle date déterminée, par chacun des astres du système solaire.

Les prêtres de l'ancienne Egypte étaient bien loin de cette science, mais ils en possédaient pourtant les premiers rudiments. Ils observaient avec leurs gnomons les longueurs variables de l'ombre du soleil, déterminaient le moment de l'équi-

noxe et les limites des saisons, annonçaient, sans doute en conséquence de ces observations, les crues si régulières du fleuve qui fait la merveilleuse fécondité du pays ; ils présageaient encore, avec plus ou moins d'exactitude, les époques des éclipses de lune.

Toute primitive que fût leur science, elle attirait donc aux astronomes de l'Égypte une considération méritée ; ils durent être tentés d'exploiter par d'autres divinations le crédit qu'ils lui devaient. Illusion ou pur artifice, à ce qu'on appela au moyen âge l'astrologie naturelle, ils allèrent de bonne heure l'astrologie dite judiciaire parce qu'elle avait pour objet de tirer, de l'observation des astres, des jugements prophétiques sur des faits d'un tout autre ordre et notamment sur les destinées humaines. Avec les progrès de l'art, tirer l'horoscope d'un homme, d'après l'aspect des astres au moment de sa naissance, devint une opération classique. L'astrologue devait, avant tout, tenir compte du *signe du Zodiaque* qui se levait sur l'horizon en ce moment décisif. Les planètes visibles avaient aussi leur influence, surtout si quelque une d'entre elles se trouvait en même temps dans le signe fatidique. Par la combinaison de toutes ces données, on prédisait hardiment les inclinations, le tempérament, la carrière future de l'enfant qui venait de naître ; on pouvait d'ailleurs s'y reprendre plus d'une fois au cours de la vie. Les horoscopes, comme les oracles de l'antiquité, étaient assez vagues, assez ambigus, pour se trouver justifiés en quelque chose par des événements complexes, et quand le désaccord était trop flagrant, on pouvait le rejeter sur une faute de l'astrologue plutôt que sur les principes de son art : le préjugé commun les rendait inattaquables.

L'un des traits les plus étonnants dans l'histoire de cet art occulte, c'est la rigueur apparente et la méthode superstitieuse avec lesquelles il en vint à se formuler. Le nombre et la complication des règles par lesquelles il se rattachait aux phénomènes astronomiques en faisaient un sujet d'études laborieuses ; ils en purent voiler le vide aux yeux de certains esprits, enthousiastes et confus. Ainsi s'expliquerait-on que quelques-uns de ses plus fameux adeptes, jusqu'en des temps voisins du nôtre, aient paru s'y attacher avec une conviction sincère : ils n'en auraient été que les premières dupes.

Quant à la crédulité publique elle ne s'explique que trop aisément par l'insatiable curiosité de l'esprit humain et par l'avidité malade qui nous entraîne vers le fruit défendu. Ce que nous pouvons acquérir de lumière par le travail, nous n'en voulons

point. Ce qui nous est impénétrable, c'est ce que nous voulons savoir, et nous allons le demander à des charlatans ou à des rêveurs. Du moins y a-t-il eu de tout temps beaucoup d'hommes de cette nature, et la race n'en est pas éteinte dans notre siècle de positivisme. Chaque jour vérifie encore, sous des formes un peu plus subtiles peut-être, le mot profond de Pascal: "Incrédules, les plus crédules".

* * *

Comme troisième disposition étrangère et antérieure au développement de la vraie science, nous avons nommé l'esprit de spéculation arbitraire. En le caractérisant ainsi, nous ne voulons pas dire qu'il ait été sans aucune influence sur la naissance de l'astronomie scientifique; car il se mit le premier en quête d'idées générales sur l'essence des choses naturelles, et c'est par de telles idées que se constitue la science, lorsqu'elles deviennent la fidèle expression des faits et la formule simple qui en embrasse tout le détail. Mais le génie même ne rencontre ces idées justes qu'après s'être longtemps pénétré des phénomènes naturels par des observations multipliées, méthodiques, approfondies, et ce fut l'illusion des premiers philosophes de croire qu'ils pouvaient saisir comme d'un coup d'œil les principes cachés de l'ordre qui les frappait dans les choses. Avec l'élan de la jeunesse, mais avec son inexpérience, l'esprit humain, en leur personne, prit l'imagination pour guide d'une de ses plus nobles tendances. Le grand Aristote lui-même, si parfait modèle qu'il ait été de la vraie méthode en certaines branches des sciences de la nature, a succombé, en d'autres, à l'attrait des idées spécieuses, hâtives et téméraires, et l'autorité de son nom a couvert pendant de longs siècles plus d'un axiome physique destiné à tomber en poussière au premier choc de l'expérience.

Tout ce que l'on observe ici-bas est sujet au changement. Au ciel tout paraît immuable. Les astres, dirent les philosophes, ne peuvent donc être formés des quatre éléments corruptibles de notre monde sublunaire. On décida que leur substance était un cinquième élément et que l'incorruptibilité appartenait à son essence. Le télescope et le spectroscopie ont fait aujourd'hui de cet axiome une justice sans appel.

Nous voyons ici-bas les corps lourds tomber en ligne droite lorsqu'ils n'obéissent qu'à leurs poids, et les corps légers s'élever pareillement en ligne droite, au sein d'un milieu tranquille. Le

mouvement rectiligne est, disait-on, leur mouvement propre. Mais, pour l'élément céleste, son mouvement propre est circulaire, comme l'attestent les révolutions des astres, et de plus, il est uniforme, car on ne peut concevoir aucune raison de lui attribuer tantôt plus et tantôt moins de vitesse.

Il est pourtant clair que ce principe, suggéré par le mouvement diurne de la sphère et de tous les astres, rencontrait une objection sérieuse en présence des mouvements irréguliers, erratiques, des planètes. Le génie de Platon rêva de les réduire à la loi commune, et ce rêve devint fécond pour le progrès de la science. Ici se place une observation dont les applications sont nombreuses dans l'histoire de l'astronomie.

Les spéculations métaphysiques plus ou moins arbitraires, les idées générales conçues *a priori*, sans observation suffisante des faits, peuvent trouver leur correctif dans le contrôle de l'expérience. Il est même bien rare que l'idée propre, l'explication précise d'un ordre de phénomènes importants, ait été découverte du premier jet, sans des tâtonnements préalables et plusieurs essais défectueux. Les opinions aventurées, comme celles du mouvement circulaire supposé essentiel aux astres, ne sont donc nuisibles à la science que lorsqu'elles s'implantent dans les écoles sans discussion ni contrôle. Mais comme essais de théorie que l'on s'efforce d'ajuster sur les faits naturels et que l'on retouche jusqu'à ce qu'elles s'y adaptent entièrement, ces hypothèses sont presque toujours des étapes nécessaires sur le chemin de la vérité.

Un curieux passage de Géménius nous rend compte, sur le point en question, des spéculations platoniciennes.

“ Les philosophes pythagoriciens, comme les platoniciens, dit cet auteur, supposèrent que les mouvements du soleil, de la lune et des cinq planètes sont circulaires et uniformes, car ils ne voulurent point admettre que des êtres divins et éternels fussent sujets à de tels désordres que celui d'aller tantôt plus vite, tantôt plus lentement et parfois même de s'arrêter. On ne tolérerait pas de pareilles inégalités dans les mouvements d'un homme bien élevé, respectable, et mesuré dans ses actes. Pour les hommes, cependant, les incidents de la vie amènent parfois certaines raisons d'aller plus ou moins vite; mais dans les astres, dont la nature est incorruptible, quelle cause attribuer à de telles irrégularités? ” “ C'est pourquoi, conclut Géménius, ces philosophes proposèrent la question suivante : représenter tous les phénomènes (du mouvement des astres) au moyen de mouvements uniformes et circulaires ”, c'est-à-dire trouver un sys-

tème de mouvements uniformes et circulaires dont la combinaison expliquait les apparences d'irrégularité que l'on observait, mais dont on ne voulait pas admettre la réalité, dans les astres.

C'est, dit-on, Platon lui-même qui formula ce problème et l'assertion n'a rien d'in vraisemblable quand on se souvient de son estime singulière pour la géométrie et du sens esthétique par lequel il excellait. C'est assez gratuitement, il est vrai, qu'on avait tant intéressé ce sens et l'idée même de la perfection à la loi métaphysique du mouvement circulaire. Mais la simplicité du principe séduisit une science naissante. A ses yeux la perfection de la symétrie passait pour celle de la forme. Plus complète encore dans la sphère que dans le cercle, la symétrie devait faire de cette figure le type achevé de la beauté suprême; plusieurs philosophes soutinrent pour cette raison même que l'on n'avait aucun droit de supposer une autre forme soit aux astres, soit aux dieux.

* * *

Le problème de Platon péchait, en ce point, par la base; un excès de métaphysique, une vue spéculative arbitraire abusait ce grand esprit. Si cependant son idée fut féconde, c'est surtout parce qu'elle recélait un aperçu géométrique juste, ingénieux et non vulgaire pour le temps, à savoir, que la combinaison de deux mouvements circulaires peut produire les apparences du mouvement des planètes, à la fois progressif et oscillatoire. Pour le comprendre aisément fixons notre attention sur les satellites de Jupiter, par exemple, faciles à observer avec une médiocre lunette; ils tournent autour de la planète dans des orbites à peu près circulaires, mais que nous voyons par la tranche. A cause de cette dernière circonstance, une de leurs révolutions prend pour nous l'apparence d'une oscillation sur une ligne droite égale au diamètre de l'orbite. Si, pendant cette oscillation, la planète avance sur le zodiaque, c'est la combinaison de cette progression avec l'oscillation qui donne le mouvement total apparent du satellite.

L'idée de Platon, telle au moins qu'on la trouve formulée par les astronomes postérieurs, fut de considérer les planètes elles-mêmes comme satellites, pour ainsi dire, d'autant de centres invisibles.

Chaque centre décrivait autour de la terre un cercle qui fut nommé *déférent* et la planète tournait autour de ce centre mobile sur un autre cercle nommé *épicycle*.

Ainsi précisé, le problème de trouver une combinaison de mouvements circulaires qui rendit compte des apparences, constituait un cadre excellent de recherches scientifiques : Hipparque, Ptolémée, Copernic, les seuls noms vraiment illustres que l'astronomie ait à citer jusqu'au XVI^e siècle, n'ont pas travaillé sur d'autres données. Copernic cependant devait les retoucher sur un point, secondaire en géométrie pure, mais capital pour la conception du système du monde.

Philosophe et poète au moins autant que géomètre, Platon avait proposé son idée comme une intuition lumineuse, sans chercher à la vérifier par des observations précises. Hipparque le premier, plus de deux siècles après, conçut, sous forme nette et pratique, le plan de cette grande entreprise qui fit de lui, sans contredit, le premier astronome de l'antiquité. Novateur prudent et sagace, il prépara son œuvre propre par une révision des travaux et des opinions de ses devanciers. Acceptant l'hypothèse des épicycles, non plus comme une conception flottante, mais comme un énoncé géométrique à préciser en chiffres, il entreprit de chercher, par des mesures prises sur le ciel même, quelles proportions il fallait attribuer aux orbites et quelles vitesses aux mouvements pour faire concorder avec la théorie les positions successives dans lesquelles les astres errants s'offraient à l'observation. Il aborda sa tâche par son côté le plus accessible, en s'attaquant aux mouvements du soleil et de la lune. Moins complexes que ceux des planètes proprement dites, on les savait pourtant dès lors affectés d'inégalités diverses, qui ne permettaient plus de les confondre avec de simples mouvements circulaires et uniformes autour du centre de la terre. Le soleil, par exemple, ne se meut pas sur l'écliptique avec une vitesse uniforme, aux diverses époques de l'année. Hipparque essaya d'en rendre compte, comme des oscillations des planètes, par la combinaison de deux mouvements circulaires.

Si l'hypothèse était correcte et les deux mouvements bien définis, il devenait alors possible de prédire par le calcul toute la série des positions futures que l'astre devait occuper à partir d'une position initiale bien déterminée. Hipparque donna le premier, avec l'exemple de construire ainsi des *tables astronomiques*, le moyen de constater ou l'exactitude de son système ou la nécessité de le modifier ; car, pour que le système soit irréprochable, il faut évidemment que les positions qu'on en déduit par le calcul concordent en tout temps avec les positions réelles que les astres occupent dans le ciel. Les tables astronomiques n'ont pas cessé d'être employées, depuis lors, pour

traduire en chiffres tous les perfectionnements successifs apportés à la théorie des mouvements célestes.

Celles d'Hipparque ne se rapportaient qu'aux mouvements du soleil et de la lune. Pour les planètes il manquait de matériaux, les observations précises recueillies à leur sujet étant encore trop rares. Il se borna donc à calculer, avec une exactitude proportionnée aux ressources dont il disposait, le moyen mouvement de chaque planète, c'est-à-dire la durée d'une de ses révolutions. Ptolémée, 250 ans plus tard, se vit en mesure d'essayer le calcul dont les éléments avaient manqué à Hipparque. Sans égaler ce grand homme en génie, il put, en appliquant les méthodes qu'il tenait de lui, développer un système plus complet, auquel il doit aussi un nom plus populaire.

Cependant, les données de l'observation ne lui permettaient plus de s'en tenir à la simple conception d'Hipparque. Pour représenter fidèlement la course d'une planète, le déférent centré sur la terre, l'épicycle, les mouvements uniformes sur ces deux cercles, sont devenus insuffisants. Le déférent de Ptolémée n'a donc plus la terre pour centre, il prend le nom d'excentrique ; de plus, le mouvement de la planète n'est plus uniforme ni autour de la terre ni autour du centre de l'excentrique. Mais Ptolémée voulant sauver en quelque manière les principes *a priori* qu'exposait Geminus, espère y réussir en rendant ce mouvement uniforme autour d'un troisième point qu'il nomme *équant*.

* * *

Avec le sentiment que nous avons acquis aujourd'hui du vrai caractère des lois naturelles, nous n'hésiterions pas à juger factices les combinaisons de Ptolémée, lors même que nous ignorerions le jugement des temps et de l'expérience ; mais il fallut attendre 1,400 ans, le XVI^e siècle et Copernic, pour les voir ébranlées par une innovation digne de ce nom. Dans l'intervalle, les Arabes, qui devinrent les principaux dépositaires de l'astronomie ancienne, n'y ajoutèrent que quelques découvertes de détail ; et si, dans les universités du moyen âge, l'Astronomie figura toujours avec l'Arithmétique, la Musique et la Géométrie, parmi les arts du *Quadrivium*, ce ne fut guère qu'à l'état d'enseignement traditionnel et positif sans exciter ni recherches nouvelles ni discussion des anciennes théories : non pas, comme on le répète encore trop souvent, que l'esprit humain soit alors demeuré passif et stationnaire, mais sa plus grande activité scientifique était

ournée vers des régions supérieures à celles des études physiques ; celles-ci n'en devaient pas moins recueillir un jour, sous plus d'une forme, les fruits de son ardeur à scruter les problèmes les plus abstraits.

Le défaut de simplicité et de symétrie du système de Ptolémée avait pu choquer avant Copernic plus d'un esprit réfléchi, mais le jeune chanoine polonais fut le premier à se proposer hardiment d'en faire justice et de lui en substituer un plus vrai. Le goût des observations astronomiques se réveillait en Europe et Copernic l'avait puisé à Bologne auprès de Dominique Maria. Cependant pour réformer le système traditionnel il en fallait concevoir un autre, et Copernic, au lieu de le chercher dans son imagination, s'adressa d'abord aux anciens auteurs. Cicéron lui parla d'un certain Nicéas, Plutarque du pythagoricien Philolaüs et de quelques autres qui avaient supposé la terre en mouvement. Sans s'arrêter aux conditions particulières de leurs hypothèses, sur lesquelles on a beaucoup discuté depuis, il en retint seulement le trait essentiel qui devint l'idée-mère de son système : expliquer, par le mouvement de rotation de la terre sur son axe, la rotation apparente de la sphère céleste et, ce qui était une plus grande nouveauté, par la révolution de la terre autour du soleil, le mouvement propre apparent de cet astre, puis les irrégularités du mouvement des planètes ; celles-ci, dans le nouveau système tournent d'ailleurs aussi autour du soleil et non plus autour de la terre. " Le but principal de l'ouvrage de Copernic est, dit M. Bertrand, ¹ d'établir le double mouvement de la terre, par la simplicité et la régularité des explications qu'il fournit et dont le majestueux ensemble n'a pas besoin d'autres preuves pour s'imposer irrésistiblement à l'esprit. "

En transportant le centre des mouvements célestes de la terre au soleil, Copernic avait, en effet, écarté du système de Ptolémée un grand nombre de rouages inutiles et rencontré le vrai plan de la nature. La merveilleuse harmonie qu'il en voyait résulter suffit pour affermir à jamais sa foi au principe fondamental de sa découverte. Cependant, quand il voulut, en observateur consciencieux, déterminer avec précision l'orbite propre de chaque planète, la simplicité qu'il avait rêvée parut s'évanouir. La série des positions qu'il déterminait pour chacune d'elles ne se rangeait pas exactement sur un cercle ayant son centre au soleil. " Semblable, dit encore M. Bertrand, aux premiers archi-

1. *Les fondateurs de l'astronomie moderne*, p. 16.

tectes chrétiens, qui, pour élever les temples de la foi nouvelle, employaient les débris des monuments antiques, Copernic," pour rendre compte de l'irrégularité de l'orbite, "eut recours aux procédés habituels de Ptolémée et supposa un excentrique et un épicycle... Ce retour aux épicycles est une contradiction dans le système, et forme une tache véritable." Sans contredire à ce jugement, qu'assurément aucune amertume n'inspire, on peut cependant se demander comment il eût été possible à Copernic de mieux faire, à moins de joindre à sa propre découverte celles qui devaient, soixante ans plus tard, immortaliser aussi le nom de Képler.

* * *

L'homme appelé à transformer encore une fois l'astronomie et à ouvrir à toute la philosophie naturelle des horizons nouveaux, avait reçu de la Providence un génie bien différent de celui de Copernic. Celui-ci, après dix ans d'études brillantes et variées dans les universités de Pologne et d'Italie, rentré dans sa patrie et pourvu d'un canonicat, avait partagé toute sa vie entre ses devoirs sacerdotaux et ses études favorites d'astronomie. De très bonne heure il avait conçu son système et rédigé le livre où il l'exposait; pendant trente ans il n'avait travaillé qu'à le perfectionner et à en communiquer les idées à un petit nombre de disciples. Quand il se décida, sur les instances de deux prélats, à le publier, en le dédiant au pape Paul III, il touchait au terme de sa carrière, et presque aucun incident ne paraît en avoir interrompu la pieuse et studieuse uniformité. Son œuvre scientifique ressemble à cette existence. " Il lui manque l'impétuosité habituelle aux novateurs; il n'a pas cette fougue de génie qui agite et entraîne le lecteur; son esprit toujours calme répand le jour d'une raison tranquille et méthodique sur des vérités avec lesquelles il a vécu trop longtemps pour se passionner encore en les contemplant, et s'il éprouva comme Képler l'ivresse enthousiaste de l'invention, il n'en laisse rien voir au lecteur. Son style manque de force et de saillie; on peut le comparer à une douce lumière qui s'insinue dans les esprits d'élite sans s'imposer au commun des lecteurs." ¹

Képler contraste avec ces allures si calmes par les mouvements d'une ardente et féconde imagination. Elle ne l'eût pas seule conduit à la vérité ni à la gloire; elle le jeta plusieurs

1. Bertrand, *Les fondateurs de l'astronomie moderne*, p. 54.

fois dans des écarts aventureux et des rêveries stériles; mais entre mille conceptions chimériques elle lui suggéra aussi des vues si lumineuses qu'elles ressemblent à des inspirations.

Ses chimères d'ailleurs trouvaient leur correctif en deux éminentes qualités du caractère de Képler : une infatigable persévérance dans le travail et une grande droiture à soumettre ses propres conceptions comme celles des autres au jugement incorruptible des faits.

Son esprit religieux enfin exerça sur ses travaux scientifiques une influence impossible à méconnaître. L'étude était à ses yeux une œuvre d'apostolat. " Il se croyait obligé par conscience et reconnaissance à montrer dans tous les domaines de la nature les perfections de Dieu, sa bonté, sa sagesse, sa puissance infinies. " ¹ De plus, la conception, à la fois religieuse et géométrique, qu'il s'était faite, dès le début, de la nature extérieure, lui traçait la voie dans laquelle furent dirigées toutes ses recherches et où sa persévérance fut récompensée par d'admirables découvertes. La nature est avant tout, pour lui, l'expression d'une pensée divine; et cette pensée est comme une immense symphonie naissant de l'harmonieux concours de toutes les créatures spirituelles et matérielles. Ces dernières forment, dans l'ensemble universel, une partie dont le caractère est déterminé par les lois de la géométrie et de l'harmonie proprement dite, par des rapports numériques, tels que sont ceux des accords musicaux, en un mot par des lois mathématiques. En découvrir les formules particulières et l'accord général est l'objet de la philosophie naturelle. De ces idées, analogues à celles de Pythagore et de Platon, Képler voyait l'expression inspirée dans ce beau texte de la Sagesse : *Omnia in mensura et numero et pondere disposuisti.* — Il y a partout mesure, nombre et poids dans vos œuvres. Ce qui n'est pas douteux c'est que ce texte, dont le sens immédiat paraît bien moins précis, ² puisse servir d'expression juste et profonde à la vérité dont Képler avait le pressentiment, et qu'aucuns travaux n'ont plus contribué que les siens à mettre en une vive lumière. Il est bien vrai qu'en cherchant à en découvrir dans la nature les applications particulières, le pro-

1. Bartholmèss, *Dictionnaire philosophique de Franck.*

2. Dans le passage du Livre de la Sagesse (XI, 21) d'où il est tiré, l'auteur sacré parle des plaies d'Égypte : " Pour châtier les idolâtres vous auriez pu, dit-il à Dieu, créer d'un mot des monstres effroyables dont le seul aspect eût suffi pour les faire mourir de terreur. Mais vous les avez mieux humiliés en n'employant contre eux que de misérables bestioles : des grenouilles, des sauterelles, des mouches : c'est ainsi que tout est pesé, compté, mesure dans vos œuvres. "

cédé qu'il employait, et qui n'est pas sans analogie avec la théorie des anciens protestants sur la lecture de la Bible, ne le préserva pas de beaucoup d'erreurs temporaires. Suivant les protestants dont nous parlons, le sens de la sainte Ecriture se révèle au chrétien qui la médite par une sorte d'inspiration personnelle dont un certain goût spirituel est le critérium décisif. Képler, en présence, non plus du texte sacré, mais de la nature, se plongeait dans une contemplation à laquelle il unissait la prière : il espérait parvenir ainsi à l'intuition des idées du Créateur.

Assurément cette méthode est sujette à des illusions dont lui-même a fait l'expérience et dont il a souvent eu le mérite de se corriger ; mais, à tout prendre, son exemple n'est point fait pour la condamner bien sévèrement, car peu de carrières scientifiques ont produit en définitive des œuvres comparables à la sienne, en originalité, en portée philosophique. ¹

Le premier ouvrage de Képler n'est point un exemple de ses inspirations lumineuses, mais plutôt de ses chimères d'illumination. L'idée-mère de ce travail devait cependant, un jour, être justifiée, au moins en partie, par la plus étonnante de ses découvertes.

Cette idée, c'est que les différentes planètes ne sont pas tellement isolées et indépendantes les unes des autres qu'elles ne forment, par les dimensions de leurs orbites et la durée de leurs révolutions un ensemble naturel, une sorte de chœur harmonieux soumis à des lois mathématiques régulières, définissables,

1. Ce qui fait, au sujet de l'Ecriture même, le vice du principe protestant, ce n'est pas l'appel qu'il adresse à la méditation personnelle, mais les hasards sans remède auxquels il la livre. L'Eglise catholique favorise cette méditation plus efficacement qu'aucune secte ; seulement elle en assure la fécondité et en prévient les dangers par son enseignement doctrinal : il trace les limites en dehors desquelles il ne peut y avoir qu'illusion. Quand il s'agit de la nature extérieure, il n'y a pas de révélation pour nous enseigner ses lois ; les faits sensibles en suggèrent l'idée à l'observateur attentif ; quand il croit l'avoir bien saisie, il faut qu'il en précise la formule, en développe les conséquences, et les confronte encore soigneusement avec les faits. Une seule discordance bien patente oblige à réformer la conjecture qu'elle dément. Toute la différence entre les inventeurs naît, à ce point de vue, de la hardiesse ou de la circonspection plus ou moins grande qu'ils mettent à formuler leurs conceptions. Les plus hardis risquent davantage ; mais s'ils n'aiment que la vérité, s'ils sont toujours prêts à lui sacrifier leurs rêves, ils peuvent espérer que leur enthousiasme lui plaira et qu'elle ne se dérobera pas toujours à leurs élans généreux. S'ils ont de plus la foi religieuse aussi bien que scientifique d'un Képler ; s'ils prient Dieu ardemment de leur révéler le secret de ses œuvres, pour les rendre capables de le glorifier devant les hommes, pourquoi refuserait-on de croire que certaines illuminations de leur génie ont été la réponse de Dieu à une telle prière ?

et qu'il entreprend de déterminer. Il cherche une relation de ce genre dans la série des distances auxquelles les planètes sont échelonnées dans l'espace à partir du soleil, centre commun de leurs mouvements; il en cherche une autre, entre la distance propre à chacune et la durée de sa révolution autour du soleil.

Dans son *Mysterium cosmographicum*, c'est le titre assez caractéristique de l'ouvrage en question, Képler ne trouvait pas de solution au second problème et celle qu'il donnait au premier n'était qu'un rêve.¹ Aujourd'hui même encore, malgré plus d'une tentative ingénieuse, les intervalles planétaires n'ont point cédé à la science le secret de leurs proportions. Quant à la relation qui, pour chaque planète, lie sa distance au soleil avec la durée de sa révolution autour de cet astre, Képler, à force de multiplier ses recherches, la découvrit enfin, vingt-deux ans après la publication du *Mysterium*. Il l'annonce dans ses *Harmonies du monde* avec un enthousiasme qui rappelle l'*Eureka* d'Archimède; elle est connue sous le nom de troisième loi de Képler et peut s'énoncer ainsi: les carrés des temps des révolutions sont, pour toutes les planètes, proportionnels aux cubes de leurs distances au soleil, ou, plus précisément, proportionnels aux cubes des grands axes de leurs orbites.

Les deux autres lois, non moins remarquables, qu'il avait découvertes avant celle-ci et auxquelles son nom reste pareillement attaché comme aux titres les plus insignes de sa gloire, portent le même caractère de rigueur mathématique: 1° Les planètes décrivent autour du soleil, non point des cercles ni des orbites formées par la combinaison de divers cercles, mais des ellipses dont le soleil occupe, non le centre, mais un foyer. 2° Dans des temps égaux, le rayon mené du soleil à la planète mobile décrit sur le plan de l'ellipse des surfaces ou aires égales. Cette seconde loi, dite des aires, fut découverte la première et les mathématiciens peuvent apprécier quelle merveilleuse inspiration ce fut à Képler de porter ses comparaisons sur les aires décrites par le rayon vecteur. Quelle complication inextricable

1. Frappé de la similitude de nombre entre les solides géométriques qu'on nomme polyèdres réguliers et les intervalles des planètes connus de son temps, il se persuade que les intervalles ont été réglés par le Créateur sur le type des cinq polyèdres, déjà célèbres dans l'école de Platon. De l'orbite de Mercure à l'orbite de Vénus, il passe en circonscrivant un octaèdre à une sphère, puis une nouvelle sphère à l'octaèdre; — de Vénus à la Terre il passe par la même méthode, mais à l'aide de l'icosaèdre; — puis le dodécaèdre le conduit à l'orbite de Mars, le tétraèdre à Jupiter, enfin le cube à Saturne.

Ce n'était là qu'un rêve de géométrie céleste et l'échafaudage des polyèdres réguliers dut s'évanouir devant la bonne foi de son auteur quand il le compara de sang-froid aux distances réelles des planètes.

il eût rencontré, au lieu d'une extrême simplicité, si, au lieu de comparer les aires, il eût voulu, par exemple, comparer les arcs décrits par la planète sur son orbite pendant des temps égaux ! La seule découverte de la forme elliptique de l'orbite est plus digne d'admiration qu'il ne peut sembler aujourd'hui ; l'ellipse est devenue une courbe vulgaire et les sciences physiques nous ont familiarisé avec ses applications ; mais au temps de Képler, si cette courbe avait déjà été profondément analysée par les géomètres grecs, elle n'avait jamais encore été rencontrée dans la nature. En essayant de la substituer aux cercles traditionnels de la géométrie céleste, Képler ouvrait une voie nouvelle et le plein succès de sa tentative n'en doit point faire oublier la hardiesse originale.

C'est ce caractère initiateur de l'œuvre de Képler qui nous a porté à nous y arrêter un peu plus qu'il ne conviendrait autrement dans une si rapide étude. Personne avant lui n'avait montré, si quelques-uns l'avaient soupçonné, à quel point l'ordre de la nature est fondé sur les principes du nombre et de la mesure. Or ce caractère mathématique des lois naturelles, une fois reconnu, a introduit dans la science un principe de fécondité incomparable ; car l'esprit humain ne possède aucun moyen dont la puissance approche des méthodes mathématiques de raisonnement et de calcul, pour suivre à perte de vue les conséquences rigoureuses d'une vérité, lorsqu'une fois elle s'est présentée sous une forme qui la rende accessible à ces prodigieux instruments. Képler avait dignement chanté son hymne au Créateur. De la devise, qu'au début de son œuvre il empruntait au Livre de la Sagesse, *Omnia in mensura et numero et pondere dispiciuntur*, il avait fait au mouvement des astres une admirable application. Cependant parmi ces trois éléments du concert de la nature que semble distinguer le texte sacré, il n'avait mis en lumière que les deux premiers. Il n'était point remonté jusqu'à la force motrice si bien désignée par le mot de poids.

L'idée d'une force ne lui avait pas échappé. Il a sur l'attraction solaire des aperçus qu'on a parfois voulu faire passer pour un pressentiment des idées de Newton ; mais c'est à ce profond génie qu'il était vraiment réservé de couronner l'œuvre astronomique de Képler, en montrant, dans les trois lois qui la composent, les conséquences d'un unique principe, celui de la gravitation universelle.

Entre Copernic et Képler, Tycho-Brahé forme, nous l'avons dit, un anneau intermédiaire et pour ainsi dire indispensable, car c'est la richesse et la précision de ses registres d'observation qui ont permis à Képler de constater la concordance réelle de ses ellipses avec la vraie course des astres. Entre Képler et Newton un autre intermédiaire se présente, sans lequel la conception de l'illustre anglais serait demeurée flottante, incapable de vérification précise et d'expression mathématique. Cet essentiel intermédiaire est ici Galilée, considéré, non comme astronome, mais comme physicien, et plus spécialement comme fondateur de la mécanique, c'est-à-dire de la science du mouvement et des forces qui en sont la cause. Les découvertes astronomiques de Galilée ont eu par leur nature et par l'émotion qu'elles devaient exciter beaucoup de retentissement dans le monde ; mais elles n'occupent parmi ses titres scientifiques qu'un rang très secondaire dans l'estime des meilleurs juges : la lunette astronomique une fois construite mettait presque ces découvertes à la portée du premier venu.

Les lois de la mécanique furent une conquête d'un tout autre ordre. Il ne s'agissait plus seulement ici de constater des faits sensibles, mais d'en pénétrer aussi les causes invisibles, car telles sont très souvent celles des mouvements naturels. Apprendre à définir ces forces, à les comparer, à les mesurer par les effets bien déterminés qu'elles produisent, alors qu'on ne peut pas les saisir en elles-mêmes, c'est l'objet d'une science à laquelle les anciens s'étaient à peine essayés, et dont Galilée fut le créateur.

Aux conjectures, pleines d'erreur sur ce point, d'Aristote et de ses successeurs il substitua des lois fondées sur l'expérience et le calcul, apprit à prévoir la nature et les circonstances d'un mouvement quand on connaît la masse du mobile et les forces qui agissent sur lui ; réciproquement, à déterminer la grandeur et la direction des forces quand on peut observer le mouvement qu'elles engendrent. Ces découvertes de Galilée et les beaux développements que leur avait donnés Huyghens, étaient encore ignorés de Newton, lorsqu'il conçut les premières idées de l'attraction universelle. L'illustre anglais reçut de ces deux précurseurs les principes de ce qu'il allait, par son puissant génie, poursuivre l'application dans les profondeurs des espaces célestes. Si le mouvement circulaire entraîne à chaque instant une tendance centrifuge et s'il démontre, par là-même, l'action d'une force centripète nécessaire pour neutraliser cette tendance ; si la vitesse du mouvement est d'ailleurs liée par une relation mathématique à la grandeur de la force, il devient donc possible de

calculer les forces qui sollicitent la terre, les planètes, la lune, les satellites de Jupiter vers le centre de leurs orbites qu'on peut, dans une première approximation, assimiler à des circonférences parfaites. Ces mouvements circulaires que l'antiquité avait crus propres à des êtres divins, auxquels la tradition péripatéticienne préposait du moins une intelligence et une volonté directrices, celles d'un ange selon les doctrines scolastiques, le génie de Newton les réduit aux lois de la mécanique terrestre. L'intelligence et la volonté du Créateur lui suffisent pour les expliquer par l'intermédiaire des propriétés dont il a doué la matière. Suivant les formules d'Huyghens sur les forces centrifuges, Newton montre que, d'une planète à l'autre, la force qui agit sur une même portion de matière décroît en raison du carré de la distance au soleil. Il reprend alors avec plus de rigueur le mouvement de chaque planète en substituant l'ellipse vraie à la circonférence approchée : par des merveilles d'analyse mathématique, il montre que la même loi rend compte des variations de la force centrifuge et de la forme elliptique de l'orbite. Il applique encore le calcul à la force centrifuge de la lune et vérifie, comme il l'avait prévu, que l'attraction qui fait équilibre à cette force est égale à la pesanteur ordinaire, réduite suivant la loi du carré de la distance ; chacun de ses pas est marqué par un triomphe de son génie. Il établit enfin sur des bases multipliées, précises, inébranlables, le principe dont les plus illustres artisans de la mécanique céleste n'ont fait depuis deux siècles que poursuivre toujours plus loin les conséquences. Tous les mouvements planétaires, et beaucoup d'autres phénomènes qui semblaient n'avoir rien de commun avec eux, sont expliqués avec une extrême précision par cet unique principe, et sa généralité n'a d'égale que sa simplicité : *Deux particules quelconques de matière pondérable sont sollicitées l'une vers l'autre par une force proportionnelle à leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances.* Il en est ainsi des molécules cachées dans la profondeur des corps aussi bien que de celles qui en occupent la surface et cette action s'étend jusqu'aux limites de l'univers.

Cette loi d'attraction, Newton ne la considérait encore il est vrai que dans les limites du système solaire ; mais nous avons aujourd'hui les plus fortes raisons d'étendre l'induction jusqu'aux mondes les plus lointains. La sphéricité des astres, aussi bien que celle d'une goutte d'eau, résulte des attractions mutuelles de leurs parties. Si cette goutte s'étire en tombant, sous l'action de la pesanteur, elle ne fait qu'obéir à l'attraction de la terre. La mer, qui nous paraît un monde, est une goutte d'eau pour les

espaces célestes, et quand elle se déforme pour engendrer les marées, c'est l'attraction de la lune et celle du soleil qui l'allongent dans la direction de ces astres. La lune tourne indéfiniment dans l'orbite que nous lui connaissons ; la force qui l'y retient est la même qui fait tomber à terre les corps plus voisins de notre globe. Sous nos yeux mêmes si les corps ne se portent pas généralement l'un sur l'autre comme l'aimant vers le fer, c'est que leurs attractions mutuelles sont dominées par l'attraction générale de la pesanteur. Mais qu'on les soustraie à la pesanteur par un artifice ingénieux, comme l'a fait Cavendish, qu'on atténue en même temps autant que possible toutes les résistances capables d'entraver leur mouvement, alors l'attraction universelle se manifeste, et l'on voit par exemple une légère boule d'ivoire, convenablement suspendue, osciller sous l'influence d'une grosse sphère de plomb qu'on lui présente, tout comme l'aiguille aimantée oscille en présence d'un autre aimant.

Sans sortir du domaine de l'astronomie, les conséquences du principe de la gravitation sont littéralement innombrables et vérifiées avec une rigueur qui ne laisse rien à désirer ; car il n'est pas jusqu'aux dérogations apparentes qu'on ne voie l'une après l'autre se convertir en d'éclatantes confirmations de la règle.

C'est de la théorie des perturbations planétaires que ressort ainsi le plus décisif argument à l'appui de la découverte de Newton.

Si une planète lancée dans l'espace par la main du Créateur était donnée pour unique satellite à un soleil solitaire et gravitait autour de lui suivant les lois de Képler, l'ellipse qu'elle décrirait resterait indéfiniment la même, de forme et de position. L'un des premiers et des plus beaux arguments que Newton ait apportés à l'appui de sa loi d'attraction consiste précisément à démontrer qu'un tel mouvement en est la conséquence. Mais si l'attraction est universelle, du moment où plus de deux corps seront en présence, les effets se compliqueront pour chacun d'eux des actions qu'il subit de la part de tous les autres. Qu'on suppose seulement trois corps de masses comparables et animés de certaines vitesses initiales : l'analyse complète des mouvements engendrés par leurs attractions mutuelles défie jusqu'à ce jour toute la puissance de nos mathématiques.

Que sera-ce donc d'un groupe d'astres aussi nombreux que notre système solaire ? Que sera-ce surtout s'il faut tenir compte des attractions exercées sur lui par tous les autres corps célestes ?

Le problème en effet serait absolument inextricable, et même il n'aurait jamais été soupçonné, ni la loi de l'attraction entrevue, si la sagesse du Créateur n'avait mis des proportions toutes particulières entre les parties de son œuvre. Ce sont ces proportions de l'univers matériel qui en rendent une certaine intelligence accessible aux facultés bornées de l'esprit humain.

L'attraction mutuelle de deux corps est proportionnelle à leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances. Or les distances de notre monde aux étoiles sont d'un tel ordre que celles-ci ne peuvent exercer la moindre influence *sensible* sur les mouvements intérieurs du système solaire. D'inconcevables complications s'évanouissent pour nous par ce seul fait.

A l'intérieur même du système solaire, ce ne sont plus les distances qui effacent en grande partie les influences mutuelles des planètes, mais la masse tout à fait prépondérante de l'astre central; les masses de toutes les planètes réunies ne forment pas la sept-centième partie de celle du soleil. Il ne résulte point de là que l'influence des planètes, les unes sur les autres, soit entièrement négligeable; mais l'attraction du soleil prédomine tellement que l'orbite réelle de chaque planète diffère très peu de celle qui serait décrite sous l'influence de cette seule force; elle en diffère si peu que Képler, avec les instruments imparfaits dont il disposait, n'a pas aperçu les petits écarts qui se produisent entre la course d'une planète et l'ellipse à laquelle il a pu l'assimiler; aujourd'hui même encore, c'est toujours cette ellipse théorique, telle qu'elle serait décrite sous la seule influence du soleil, qu'on prend pour point de départ dans le calcul des perturbations planétaires; celles-ci ne font qu'engendrer de petites modifications graduelles dans les éléments elliptiques.

Si les masses des planètes avaient été tout autres, cent fois plus fortes par exemple qu'elles ne le sont, la masse du soleil restant la même, leur course était tellement troublée par leurs attractions mutuelles que la forme de l'ellipse n'y aurait plus été aucunement reconnaissable; jamais les lois de Képler n'eussent pu être déduites de l'observation; par là même toute base manquait à l'analyse de Newton et sa loi d'attraction ne pouvait non plus être découverte. Mais cette loi s'étant révélée, grâce à la petitesse des perturbations, a permis de les prévoir et d'en calculer la valeur. La concordance des observations avec le calcul est toujours allé progressant à mesure que l'analyse des causes perturbatrices devenait plus complète et plus délicate; il en est résulté pour la loi même une accumulation toujours croissante de preuves, qu'on peut désormais regarder comme

absolument décisives. Tous les progrès de la mécanique céleste de Newton à Laplace et de Laplace à Leverrier, n'ont consisté que dans une recherche de plus en plus approfondie des conséquences de la loi de l'attraction ; l'observation n'est plus intervenue que pour éveiller l'attention des astronomes ou pour servir de contrôle aux résultats de leurs calculs. Leverrier a pu, comme chacun le sait, découvrir une planète sans sortir de son cabinet, et sans observer le ciel ; la masse et la position¹ de la planète ne s'étaient présentées à lui dans le cours de ses recherches que comme des quantités numériques à dégager d'un vaste système d'équations auquel elles devaient satisfaire. ¹

Cet astronome, à n'en juger que par le concert de louanges qui s'éleva à sa mort de toutes les académies savantes du monde, avait été le plus grand depuis Laplace. Or il est si vrai qu'il n'avait guère été qu'un mathématicien, que, lorsqu'au milieu de sa carrière il devint directeur de l'Observatoire de Paris, à peine en connaissait-il les instruments, dont il n'avait jamais fait usage ; un nouvel apprentissage lui fut nécessaire pour se mettre au niveau de sa mission, dans ce département encore inexploré.

Nous arrivons au terme de la plus mémorable odyssee de l'esprit humain en quête de la vérité scientifique, ou pour mieux dire nous y étions déjà parvenus avec Newton. Il avait couronné l'édifice de la mécanique céleste. Ses successeurs n'ont fait que confirmer, par d'éclatantes vérifications, la solidité de son œuvre. La science qu'il a constituée dem. ure, entre toutes celles qui se partagent l'étude du monde matériel, le type d'une science achevée, le type aussi du développement progressif d'une telle science depuis les premières observations empiriques, presque instinctives, jusqu'à la formule mathématique merveilleusement brève, précise et féconde, en laquelle se résume un immense ensemble de phénomènes et de lois.

Du sommet sur lequel ce puissant génie nous a conduits, jetons encore un dernier regard sur la route que l'esprit humain a suivie pour y atteindre, et sur les nouveaux horizons qui s'ou-

1. Les données de ces équations étaient, d'une part, une légère perturbation du mouvement d'Uranus, dont l'action des planètes déjà connues ne rendait pas compte, et d'autre part, la loi même de l'attraction comme moyen de découvrir la direction et l'intensité de la cause perturbatrice. Leverrier s'était servi de la loi de Bode pour estimer la distance au soleil de la planète qu'il cherchait.

vrent maintenant devant lui. Des deux côtés le spectacle est imposant ; car ces horizons ne sont plus seulement ceux du petit monde solaire auquel nous sommes attachés, mais celui de l'univers astronomique au sein duquel il n'est qu'un point ; et cette route, malgré certains détours irréguliers, n'est point l'œuvre du caprice ni de la seule industrie de l'homme : le Créateur lui-même en avait bien plutôt tracé le plan en traçant celui de ses propres œuvres. Sans doute, il a laissé à l'homme le soin de la découvrir pas à pas, de se la frayer, de se l'aplanir ; il a permis qu'il en déviât quelquefois ; sa Providence cependant l'y ramenait et l'y faisait avancer. Et comment en effet cette Providence serait-elle plus étrangère à l'histoire du développement intellectuel et scientifique de l'humanité qu'à celle de la succession des empires, de la naissance et du déclin des nations ? N'est-il pas clair, aujourd'hui surtout, que les grandes conquêtes de la science ont autant et plus d'influence que les révolutions politiques sur la vie du genre humain, même sur sa vie morale ?

Un étonnant contraste nous frappe tout d'abord entre les deux extrémités de la route et surtout entre les deux âges du voyageur, au départ et à l'arrivée ; entre le berceau de l'astronomie avec ses rêves poétiques, et l'austère palais sous les froides coupoles duquel son âge mûr s'écoule dans un travail toujours renaissant.

Les anciens pasteurs d'Orient, aux premières heures de la nuit, s'asseyaient au pied de leurs tentes pour respirer un air plus frais ; attirés par les splendeurs de la voûte céleste, leurs yeux apprenaient à en distinguer les immuables constellations ; d'heure en heure, de semaine en semaine, de saison en saison, ils les suivaient dans leur marche et s'en servaient pour se guider eux-mêmes ; ceux dans l'âme desquels la foi primitive ne brillait plus, crurent contempler les dieux de l'univers dans ces êtres lumineux, impassibles, toujours en action.

Aujourd'hui l'astronome ne regarde plus le ciel qu'à travers d'étranges appareils, dont chacun recèle tout un monde de combinaisons subtiles et d'ouvrages infiniment délicats. Il lui faut mesurer le temps par dixièmes de secondes, les directions par centièmes de degrés, et pendant des nuits entières ces minutieuses et difficiles observations absorberont toutes ses puissances.

D'autres, et des plus grands, ne connaissent plus même le ciel ; ils passent une vie entière dans des calculs effrayants de complication et d'aridité ; ce sont leurs instruments à eux et les plus pénétrants de tous : Leverrier nous l'a bien prouvé.

Comment donc les pas de la science se sont-ils détournés des rêveries de son premier âge ? comment se sont-ils dirigés vers ces travaux ardues qui la captivent désormais ?

Dans la sereine uniformité des évolutions des astres, le cercle parfait que presque tous décrivent chaque jour est le premier trait géométrique dont l'image ait brillé au regard des observateurs attentifs, — à leur regard intérieur, voulons-nous dire, car nulle part ce cercle n'apparaît tracé dans le ciel comme une ligne lumineuse ; il a déjà fallu, pour le découvrir, une attention intelligente et d'habiles vérifications.

Surviennent des esprits spéculatifs, en qui la parfaite symétrie de la forme circulaire s'allie poétiquement avec l'idée de la nature divine, qu'on croit être celle des astres. Dès lors il faut que, dans le ciel, le règne du cercle soit universel, qu'il se retrouve partout, dans la forme des corps célestes et dans celle de leurs orbites. Si le cours des astres errants y paraît déroger, il faut qu'une science plus haute ramène ces exceptions à la règle, car elle doit être universelle. La géométrie en effet se met à l'œuvre et produit, pour l'astronomie, ses premiers traités de la sphère et ses premières études des courbes cycloïdales.

Dans cette utopie géométrique, c'est l'imagination humaine qui s'agite ; mais une lueur de vraie lumière la dirige sans qu'elle le comprenne. La vérité qu'elle devine, à l'aspect du monde sidéral, c'est que des lois mathématiques président à ces phénomènes et les relient à travers l'espace et les siècles comme une chaîne d'or incorruptible. C'est l'idée qui se dégagera avec une netteté parfaite quand Newton écrira sur son immortel ouvrage ce titre sublime dans sa concision : *Philosophiæ naturalis principia mathematica* ; l'idée qu'un siècle avant lui Képler contemplait de plus loin, à la lumière de la parole biblique dont il avait fait sa devise : *Omnia in numero et pondere et mensura* l'idée que Platon avait déjà entrevue après Pythagore et qu'il essaie de formuler dans les pages de son *Timée*.

Les lois mathématiques — Platon le pressentait et nous le savons — règnent sur tous les éléments et les êtres de la nature, bien que, dans les êtres vivants, elles soient dominées par une loi supérieure. — Est-ce donc par un heureux hasard que l'astronomie a, la première, mis cette vérité en pleine lumière ? La physique ou la chimie, par exemple, ne pouvaient-elles point lui ravir ce privilège si elles eussent rencontré plus tôt des adeptes assez fervents ?

Il nous paraît difficile de le supposer et de ne pas croire, au contraire, que l'astronomie fût prédestinée par la nature de

choses et par une vue providentielle à la mission initiatrice et révélatrice qu'elle a, de fait, remplie à l'égard des autres sciences.

Plusieurs branches de la physique avaient bien pris dans l'antiquité un premier essor heureux. Le noble esprit de Pythagore, hanté par les mystères des nombres et dégagé de la matière par une vie d'ascète, avait surpris dans un incident trivial le secret numérique de l'harmonie des sons. Archimède, dont le génie mathématique brille parmi les astres de première grandeur, avait découvert et formulé le principe du levier qui est celui de la *Statique*; stimulé par l'ambition d'étonner un roi, il pénétra la loi qui règle la perte de poids des corps immergés. Il posait du même coup la pierre fondamentale de l'*Hydrostatique*. Mais cette science, comme les précédentes, devait rester presque stationnaire jusqu'aux temps modernes, et quand enfin Galilée vint inaugurer le règne définitif de la physique expérimentale, l'astronomie avait déjà fait de grands pas dans sa carrière. Hipparque et Ptolémée, Copernic et Tycho-Brahé s'étaient passé de main en main le flambeau, et Képler approchait pour s'avancer plus loin.

C'est qu'entre les mouvements célestes et les phénomènes terrestres la différence est grande, au point de vue des conditions de l'observation.

Bien rarement, ici-bas, un phénomène naturel est l'effet simple d'une loi unique; plus rarement encore, un tel phénomène apparaît à nos regards sous un aspect bien net et bien saisissable. Quoi de plus simple en apparence que la chute d'un corps pesant? Cependant la résistance de l'air suffit pour y introduire des perturbations si graves qu'elles en ont longtemps masqué la loi. Aristote, malgré son génie, s'y était complètement mépris et, chose non moins surprenante, son erreur, pendant 2,000 ans, a pu se répéter dans les plus fameuses écoles sans que personne se levât pour y contredire. La seule rapidité de la chute opposait aux mesures directes un obstacle insurmontable, et quand Galilée le tourna, il se révélait comme un maître.

Au ciel, malgré la complication de certaines apparences, les faits observables sont à beaucoup d'égards plus simples, plus accessibles; ils s'imposent d'ailleurs, comme invinciblement, à notre attention et à notre étude. La beauté mystérieuse du spectacle n'en est pas la seule cause: nous avons besoin de suivre les astres pour régler nos travaux et diriger nos voyages.

Mais que nous offrent-ils à considérer? Leur éclat, leurs mouvements et rien de plus. Leur course est le seul élément auquel pendant bien des siècles l'observation scientifique ait pu s'atta-

cher. Et ce mouvement enfin, quels sont ses caractères ? Presque toujours, c'est le mouvement d'un simple point lumineux : les planètes elles-mêmes ne s'offraient pratiquement aux anciens que sous cet aspect ; pour nous, les lois de l'attraction nous donnent de nouveaux et très remarquables motifs de réduire l'étude du mouvement d'une planète à celle du mouvement de son centre.

Les mêmes lois nous révèlent, dans la constitution du système solaire, ce qu'on peut appeler de nombreuses simplifications par lesquelles le Créateur nous a rendu possibles les plus belles et les plus fécondes de nos découvertes.

Le système planétaire nous apparaît ainsi, au point de vue intellectuel, comme une splendide expérience scientifique, préparée par la main de Dieu. C'est lui qui, depuis l'origine, l'a tenue exposée aux yeux du genre humain, pour l'initier au sentiment des lois mathématiques de l'univers et pour l'exercer à les découvrir. Le mouvement est le seul phénomène qui doive y fixer notre attention ; les choses sont calculées de telle sorte qu'il soit seul à la frapper ; la distance qui nous sépare des astres a été tellement choisie, qu'elle suffise pour éliminer les détails étrangers qui nous auraient distraits et déroutés si nous avions vu les astres de près, ou avec des yeux mille fois plus perçants.

Les mouvements en question sont assez lents pour devenir l'objet de mesures très précises ; mais d'autre part, les apparences en sont assez complexes pour n'être bien démêlées qu'au prix d'efforts d'attention très suivis et très ingénieux ; car il faut, pour que notre tâche soit fructueuse, qu'elle nous laisse à vaincre des difficultés. C'en est encore une que la situation lointaine, inaccessible, des mobiles sur lesquels, doivent porter nos mesures ; c'est dans l'espace indéfini qu'elles doivent être prises ; c'est là que sont les astres, là qu'il faut définir leur situation et suivre leur course : autant de problèmes dont la recherche suscitera l'invention des méthodes mathématiques et des instruments analogues, dont l'astronomie, la première, a connu l'usage. A son école nous en avons fait l'apprentissage et il a merveilleusement profité à toutes les sciences de la nature.

Laissant bien loin de lui tous ses devanciers, le génie d'Hipparque envisage les cieux d'un œil calme. La mobilité du spectacle ne le trouble point ; il s'installe résolument en présence de la sphère céleste, distingue nettement ce qui est mesurable et commence à le mesurer en effet ; il sait bien que la vie d'un homme ne peut suffire à l'œuvre ; mais il a conçu, pour fixer les résultats de son travail, un plan méthodique qu'il pourra

transmettre intégralement à ses successeurs. Un disciple de Newton lui demandera encore des points de repère certains pour démontrer la mobilité des prétendues étoiles fixes.

De longs siècles s'écoulaient et Copernic reprend l'œuvre des anciens ; il ressemble à l'homme qui a longtemps laissé reposer son propre ouvrage et s'aperçoit que sa pensée, échauffée par le travail, s'était engagée dans des voies trop compliquées ; les résultats acquis n'ont point perdu leur valeur, mais le tout peut se ramener à une forme bien plus simple. Dans le cas actuel cependant, la simplification n'allait point sans une réelle hardiesse. Il fallait persuader au genre humain que, depuis son berceau, ses sens l'avaient abusé en lui montrant sa demeure comme immobile au centre de l'univers ; illusion d'autant plus tenace que le cœur de l'homme et son esprit même s'y étaient attachés, en y reliant des idées philosophiques et religieuses qu'il ne pouvait sacrifier. Cette position centrale et cette immobilité de la terre, n'étaient-ce point des attributs essentiels à la demeure du roi de l'univers ? essentiels surtout au trône du Verbe incarné dont la terre avait été, dans le plan de la création, le domaine prédestiné ?

Faibles arguments à coup sûr, depuis surtout que nous avons vu ce Verbe divin cheminer avec nous, comme un père avec ses enfants, sur les sentiers de ce bas monde. Était-il donc plus indigne de sa grandeur de voguer avec tout le genre humain sur une terre reconnue mobile, comme pour diriger ce vaisseau du ciel à travers les abîmes que sa parole a créés ?

Mais les habitudes d'esprit séculaires ne s'évanouissent pas en un jour, et, dans la résistance au système de Copernic, la divine Providence permit qu'elles se trouvassent appuyées, en beaucoup d'esprits, par des préoccupations d'autant plus fortes qu'elles revêtaient une apparence plus sacrée. L'inspiration de la sainte Écriture y paraissait engagée. La lutte fut donc longue et, par moments, douloureuse ; il le fallait sans doute, pour mûrir par l'épreuve les progrès qu'elle a engendrés : une plus grande largeur et souplesse d'esprit dans l'interprétation philosophique des œuvres de la création et même dans l'interprétation théologique des passages qui s'y rapportent dans les saintes Écritures.

Copernic avait donc bien vu : Képler et Newton d'abord, puis Bradley et Foucault, ont achevé de mettre en pleine lumière la justesse de ses grandes idées ; ce serait désormais résister à l'évidence palpable que de vouloir encore en douter.

Après Copernic cependant, il restait encore à rectifier la forme des orbites, à découvrir les lois précises du mouvement qui les

décrit, à en sonder enfin le principe dynamique. Ce fut l'œuvre de Képler et celle de Newton, préparées, l'une et l'autre, par d'illustres auxiliaires. Nous nous y sommes trop longtemps et trop récemment arrêtés pour y revenir encore ici.

On a souvent dit de ces grands astronomes qu'ils avaient mesuré les cieux, et les usages du style rendent l'hyperbole admissible. Mais il y a plus de vérité dans ce que disait Newton : que, s'étant approché du bord de l'océan, il n'y avait puisé qu'une goutte d'eau. Les cieux, qu'il aurait mesurés s'il n'avait manqué d'une donnée que nous avons maintenant acquise ¹, n'auraient été que ceux du monde solaire, auquel se sont bornées ses études. Or ce monde, avec ses 2 ou 3 milliaras de lieues de diamètre, n'est lui-même que la goutte d'eau au sein du vaste océan de l'univers sidéral : l'ilot le plus voisin que nous connaissions dans cet océan est au moins 200,000 fois plus éloigné de nous que notre soleil !

La magnifique science de Newton n'est aussi qu'une goutte d'eau, comparée à l'immensité de ce qui reste à connaître, ou même aux seules questions déjà soulevées sur la structure et l'histoire physique de l'univers.

Sans sortir du système solaire, quels nouveaux problèmes n'ont pas surgi depuis moins d'un siècle ! Laplace établissait, par des chefs-d'œuvre d'analyse, que la constitution actuelle du système en assure la stabilité pour un avenir indéfini. C'est lui-même cependant qui discernait, dans cette constitution, des signes très sérieux d'une ancienne évolution progressive, et il en ébauchait une première théorie, dont l'idée principale au moins prend de jour en jour plus de consistance. Mais voici que l'avenir semble aujourd'hui moins assuré qu'il ne le disait : des considérations qu'il avait négligées rendent possibles d'autres transformations, capables, par exemple, de ramener un jour la terre à l'état de nébuleuse. De telles conjectures sont assurément encore très vagues et très incertaines. La main du Tout-Puissant reste d'ailleurs toujours libre de les prévenir par une intervention dont il garde le secret. Il n'en est pas moins vrai que les abîmes des temps passés et futurs s'entrouvrent comme ceux de l'espace sous le regard de la science et qu'elle peut sans folie tenter de les explorer, comme elle commence à le faire pour

1. La parallaxe du soleil, dont la détermination nous a appris que la distance de la terre au soleil est, en chiffres ronds, de 40 millions de lieues. Le rayon de l'orbite de Neptune, dernière enceinte connue du système solaire, est 30 fois plus considérable. A la vitesse de la lumière ou de l'électricité, il faudrait environ quatre heures pour le franchir.

les grandes profondeurs de l'Océan. C'est que, si la stabilité du monde s'ébranle et nous échappe, celle des lois physiques se confirme au contraire et que d'ailleurs leur caractère mathématique donne prise à nos calculs. On nous a déjà montré, par exemple, que si la chaleur solaire résulte, comme il y a lieu de le croire, d'une simple condensation de la nébuleuse primitive, la provision que l'astre en a reçue ne peut alimenter son rayonnement, au taux actuel, que pendant une carrière totale d'une vingtaine de millions d'années : c'est mille et mille fois moins que certains transformistes n'en réclamaient pour le seul passé.

Tournons-nous maintenant nos regards au dehors du système solaire, les problèmes grandissent et se multiplient. Les étoiles passaient pour fixes ; mais ce n'était qu'à cause de leurs incroyables distances. Depuis Halley, depuis Herschell surtout, on les observe avec beaucoup plus de précision, et l'on constate que chacune a son mouvement propre ; les vitesses angulaires de ces mouvements sont presque imperceptibles ; mais les vitesses réelles qui leur correspondent se comptent par dizaines et centaines de kilomètres à la seconde. La vraie direction des mouvements reste très obscure, car nous ne les voyons qu'en perspective sur la sphère céleste ; on annonce pourtant qu'un phénomène lumineux des plus subtils permettrait de constater si une étoile s'approche ou s'éloigne de nous et avec quelle vitesse. Si cette espérance se confirme, nous pourrions, de la perspective, passer au vrai mouvement dans l'espace.

Ces études en sont à leur premier âge ; peut-être se prolongera-t-il autant que la science humaine. Il faut cependant être sobre en prédictions de ce genre. Un homme qui, pour avoir été fort mauvais philosophe, n'en doit pas moins compter pour un savant de valeur ¹, écrivait, il y a cinquante ans : " Nous concevons la possibilité de déterminer les formes des astres, leurs distances, leurs grandeurs et leurs mouvements, *tandis que nous ne saurions jamais par aucun moyen étudier leur composition chimique.*" Vingt-cinq ans plus tard, l'analyse spectroscopique avait déjà démenti cet oracle du chef du positivisme.

C'est donc encore une nouvelle carrière, et des plus fécondes, qui nous est ouverte et comme une nouvelle dimension de l'univers à sonder. Le mouvement local n'est plus le seul que nous constatons dans les astres autrefois réputés immuables et incorruptibles. Leur constitution physique et chimique se

1. Augusto Comte, fondateur de l'école et de la religion positivistes.

modifie graduellement; nous en avons déjà plus que des indices. Quels aspects surprenants de leur histoire vont donc encore se révéler ?

Il est plus que temps de mettre un terme à ces aperçus, trop superficiels pour être fort instructifs. L'idée générale qui les domine et qui leur donne leur valeur est celle de l'existence, dans la nature, de lois permanentes et universelles, grâce auxquelles une observation restreinte, faite sur un point du temps et de l'espace, engendre des conclusions mille et mille fois plus étendues. C'est en mettant un tel ordre dans ses œuvres que Dieu permet à notre intelligence de s'élever de plus en plus haut pour en contempler le majestueux ensemble: sous ce rapport d'ailleurs, comme sous tant d'autres, il nous éclaire, par le spectacle du monde matériel, sur certains traits de l'ordre spirituel et moral, que nous saisissons plus difficilement si nous n'en voyions nulle part l'image sensible.

Comme, dans la mécanique céleste, une seule loi rend compte de tout, compte de toutes les règles et de toutes les exceptions, ainsi, dans le gouvernement du monde moral, tout dépend d'un principe unique: l'amour de Dieu pour ses créatures. S'il est des exceptions apparentes et si nous sommes tentés de nous en troubler, c'est que nous ne savons point encore les envisager d'assez haut dans l'ensemble de l'œuvre totale.

Dans l'ordre purement intellectuel, toutes les vérités sont aussi les rayons d'une seule lumière, lumière infiniment pure et féconde qui brille en l'entendement divin. Or, la nature du progrès scientifique peut encore nous aider à le comprendre. Pourquoi la découverte de Newton passe-t-elle communément dans l'estime des savants pour le suprême chef-d'œuvre de l'esprit humain ? Parce qu'elle ramène à une seule idée, nette et mathématique, et nous fait embrasser comme d'un seul regard, le plus vaste ensemble de phénomènes dont une science d'observation ait encore pu faire son objet.

P. DE FOVILLE, P. S. S.

MISCOU

HOMMES DE MER ET HOMMES DE DIEU

“ Nous avons six résidences en la Nouvelle-France ”, ¹ écrivait de Québec le Père Paul Le Jeune au provincial de la Compagnie de Jésus, le 28 du mois d'août 1635, quatre mois avant la mort du fondateur de la colonie française au Canada.

Ces résidences se nommaient: Sainte-Anne, au Cap-Breton; Saint-Charles, à Miscou; Notre-Dame de Recouvrance, à Québec; Notre-Dame des Anges, au confluent de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairer; la Conception, aux Trois-Rivières; Saint-Joseph, à Ihonatiria, au pays des Hurons.

Ces six résidences suffisaient alors pour les besoins des français dispersés dans la Nouvelle-France. Leur nombre était très restreint. Il n'y avait qu'à Québec où leur groupement pouvait compter. Partout ailleurs, au Cap-Breton et à Miscou, par exemple, il n'y avait pas de colonie dans un état de stabilité absolue. Ceux qui étaient venus échouer dans ces parages étaient avant tout des marins, des pêcheurs ou des commerçants.

Les pêcheries du golfe Saint-Laurent attiraient chaque année, depuis plus d'un siècle, un grand nombre de basques, de bretons et de normands. En 1628, on voit que cent douze navires quittèrent Saint-Malo pour aller pêcher la morue sur les côtes de Terre-Neuve. Même avant cette époque, les plages de l'île du Cap-Breton et de la Baie des Chaleurs avaient reçu la visite de marins aventureux, qui se recrutaient un peu partout sur le littoral de la France occidentale. On conçoit aisément que l'accord ne régnait pas toujours entre ces loups de mer à la rude écorce, que l'amour du gain rendait souvent intraitables.

Nous venons d'assister à la fondation de Québec (1608). Les compagnies de marchands, et après elles la Compagnie des Cent-Associés, avaient obtenu de la Couronne française des privilèges spéciaux de pêche et de traite, qu'elles avaient à cœur de faire respecter par cette armée de pêcheurs habitués à jeter leurs lignes et à trafiquer avec les sauvages partout où bon leur semblait. Elles devaient, pour cela, exercer une police vigilante sur les eaux dont on leur avait confié la suprématie. Cette surveil-

1. *Relation des Jésuites*, 1635. p. 3.

lance était dévolue à des employés spéciaux revêtus d'amples pouvoirs. Ceux-ci fixaient leurs résidences dans des postes qu'ils fortifiaient suivant la mesure des ressources mises à leur disposition.

Pendant que ces compagnies essayaient de conserver aux sociétaires tous les bénéfices qu'elles pouvaient retirer des pêcheries et de la traite, les missionnaires de Dieu ne restaient pas inactifs. Les Récollets et les Jésuites s'étaient rendus au premier appel dans les lieux où leurs services pouvaient être requis. S'oubliant eux-mêmes pour ne penser qu'aux âmes de leurs semblables, ils partaient de France ou de Québec, le cœur content, prêts à braver les plus rudes fatigues et même la mort la plus cruelle. C'est ainsi que nous rencontrerons bientôt les illustres disciples de saint Ignace et de saint François d'Assise travaillant de concert ou à tour de rôle dans les missions lointaines de l'Acadie et du golfe Saint-Laurent, usant leurs forces à convertir les sauvages disséminés dans cette vaste région.

Les missions du Nouveau-Brunswick, du Cap-Breton et de la Baie des Chaleurs étaient divisées, vers cette époque de 1635, en trois grands districts. Ils étaient désignés sous le nom de Cap-Breton, Richibouctou et Miscou. Celui de Miscou, si on en croit l'auteur de la *Relation* de 1659, était le plus peuplé, le mieux disposé, et où il y avait le plus de chrétiens. Il comprenait les sauvages de Gaspé, de Miramichi et de Nipisiguit. C'est ce district qui fera l'objet principal de cette étude historique.

Il n'y a pas un petit coin de notre beau pays qui n'ait son histoire particulière. Plusieurs de nos écrivains de marque se sont laissés entraîner à des descriptions pompeuses de ces côtes enchanteresses, que Jacques Cartier avait explorées un siècle avant l'époque qui nous occupe. Le grand historien Ferland, et l'aimable conteur Faucher de Saint-Maurice, ont visité presque tous les havres, doublé les caps de cette superbe baie où l'illustre découvreur du Canada avait trouvé la température plus chaude que n'est l'Espagne. Ils ont écrit de belles pages sur ce pays plein de charmes historiques. Cependant, comme tous ceux qui manient la plume n'envisagent pas les panoramas et les événements aux mêmes points de vue, et comme aussi leurs appréciations peuvent varier avec les renseignements qu'on leur apporte, j'ai cru qu'il ne serait pas téméraire de jeter un coup-d'œil sur ce pays intéressant à tant de titres, et en particulier

sur Miscou et Nipisiguit, depuis le moment où les Français semblent avoir eu des vellétés de s'y établir en permanence, jusqu'à une trentaine d'années plus tard. Si je me limite à cette période relativement courte, c'est que les travaux des missionnaires Jésuites et Récollets et les tentatives d'établissement des Français dans ces deux postes de commerce et de pêche, n'ont guère eu de l'importance que durant cet intervalle.

I

Ile de Miscou. — Description géographique. — Légende du *Gougou*. — Historique de Miscou. — Raymond de la Ralde. — Thierry-Desdames.

L'île de Miscou, ou *Mishcou*, est située, comme l'on sait, à l'extrémité nord des côtes du Nouveau-Brunswick, à l'entrée de la Baie des Chaleurs. Champlain, les *Relations* des Jésuites et Nicholas Denys nous ont laissé des descriptions minutieuses de cette île. Leur enlever la parole à ce sujet serait diminuer la valeur des renseignements qu'ils en donnent. Laissons parler Champlain d'abord, car son récit est le plus ancien :¹

“ Miscou est par la hauteur de 47 degrés 25 minutes ; la terre est découpée par plusieurs bras d'eau qui forment des îles, qui font un cap à la Baie de Chaleur ; ce lieu est dégarni de bois, n'y ayant que des bruyères, herbes et pois sauvages : l'on fait en ce lieu bonne partie de traite avec les habitants du pays. Pour des marchandises ils donnent en échange des peaux d'élan et quelques castors. Il y a d'autrefois des Français qui ont hiverné en ce lieu, et ne s'y sont pas trop bien trouvés pour les froidures trop grandes, comme aussi les neiges, néanmoins ce lieu est fort bon pour la pêche. ”

Champlain avait donc été précédé dans ces parages par des compatriotes venus sans doute pour y faire la pêche et la traite des pelleteries.

Le Père Jérôme Lalemant écrivait en 1647 au R. P. Etienne Charlet, provincial des Jésuites en France :²

“ L'île de Miscou a environ 7 lieues de tour, elle est située dans le grand Golfe de Saint-Laurent, par les 48 d. de latitude et par les trois cent sept de longitude ; le sol n'en est pas bon,

1. *Voyages de Champlain*, p. 1035

2. *Relation de 1647*, p. 76.

les eaux n'y sont pas saines, les bois n'y sont ni si grands ni si beaux qu'en la terre ferme; elle abonde en perdrix et en lièvres; il y avait autrefois des élans, mais on les a tous exterminés. Il semble qu'elle ne soit considérable que pour le trafic des peaux d'élans, qu'on tire en quantité des sauvages qui habitent trois grandes baies du continent assez peu éloignées de cette île. La pêche y est riche, les molues s'y rencontrent en abondance; on en charge tous les ans, comme aussi dans les havres voisins, plusieurs navires qui les portent en France, en Portugal, en Italie et en plusieurs autres endroits."

Voici maintenant ce qu'en écrivait Denys, auteur d'un ouvrage fort estimé: *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique Septentrionale*. La citation est longue, mais elle complète la description topographique de l'île. ¹

"Après avoir fait deux lieues le long de la côte, l'on trouve une autre petite entrée pour des barques, qui est entre les deux îles de Miscou; l'entrée est dangereuse de mauvais temps parce qu'il y a une barre de sable qui brise furieusement; des deux côtés des îles il y a des pointes de sable qui rendent l'entrée étroite, mais dès qu'on les a passées le dedans s'élargit; à la droite en entrant est la petite île de Miscou qui a quatre ou cinq lieues de tour: ayant passé la pointe, il en paraît une partie comme une grande étendue de terre sans arbres, qui ne sont que marécages tous pleins de brandes ², quand on marche là-dessus l'on fait tout trembler à plus de cinquante pas autour de soi; là les outardes vont faire leurs petits et se déplumer pendant le printemps, ceux qui se déplument ne pondent point cette année-là, et les autres qui ne déplument point pondent...

"En suivant notre route lorsqu'on a passé les marais, l'on trouve de la terre couverte de sapins mêlés de quelques petits bouleaux, après quoi l'on rencontre une grande pointe de sable qui fait une anse d'une grandeur considérable: c'est là que mouillent les navires qui y vont faire leurs pêcheries à l'abri des deux îles; l'on peut dire avoir là un navire en sûreté; j'y ai vu jusques à cinq ou six navires pour y faire leur pêche; ils font des Vignaux sur cette pointe de sable, car il n'y a point là de grave.....

"L'eau douce est fort éloignée de ce quartier-là, mais en récompense, à quelque deux cents pas de la côte, vis-à-vis ou environ le milieu de ces bois dont je viens de parler, il sort du

1. *Des. géogr. et hist.*, I, p. 188 à 194.

2. Sorte de bruyère qui croit dans des lieux incultes.

fond de la mer un bouillon d'eau douce gros comme les deux poings qui conserve sa douceur dans un circuit de vingt pas sans se mêler en façon quelconque, soit par le flux ou le reflux de la mer, en sorte que le bouillon d'eau douce hausse et baisse comme la marée : les pêcheurs y vont faire leurs eaux avec leurs chaloupes pleines de barriques qu'ils emplissent à seaux, comme s'ils puisaient dans le bassin d'une fontaine. A l'endroit où est cette source extraordinaire, il y a une brasse d'eau aux plus basses marées, et l'eau est salée tout autour comme le reste de la mer.

“ La grande île de Miscou a sept ou huit lieues de tour, avec plusieurs grandes anses, près desquelles sont plusieurs prairies et étangs où la mer monte et où il se trouve une grande quantité de chasse de toutes sortes d'oiseaux, il s'y trouve aussi beaucoup de perdrix et de lapins ; il y a là quatre ruisseaux qui coulent en la mer, dont deux peuvent porter canots, les autres non ; les bois y sont comme aux autres endroits, il y a néanmoins plus de sapins ; la terre y est sablonneuse, et ne laisse pas d'être bonne, tous les herbages viennent très bien, et lorsque j'y avais une habitation j'y fis planter force noyaux de pêche, pavie¹, presse², et de toutes sortes de fruits à noyau qui y vinrent à merveille ; j'y fis aussi planter de la vigne qui réussit admirablement.....

“ La sortie et l'entrée des navires est entre la grande Ile et cette grande pointe de sable de la petite Ile ; il faut côtoyer la grande Ile pour prendre le bon chenal, qui a toujours brasse et demie et deux brasses d'eau, sortant de là il faut entrer dans la Baie des Chaleurs et en faire le tour pour aller à l'île Percée. ”

Ces descriptions paraîtront peut-être un peu longues. Mais elles renferment tant de détails intéressants qu'il m'a semblé nécessaire de les citer intégralement. Celle de Denys, qui fut pendant longtemps gouverneur de ces lieux, est aussi complète qu'on pourrait l'exiger. “ Ce récit de l'ancien seigneur de nos provinces maritimes, en ce qui se rapporte au bouillon d'eau douce, écrit M. Faucher de Saint-Maurice, est corroboré par les marins qui ont navigué en ces parages, et plus d'un m'a affirmé avoir bu à la source du gouverneur Denys ”.³

1. Sortes de pêche dont le fruit adhère au noyau.

2. *Idem.*

3. *Promenades dans le golfe*, p. 126.

Avant d'être habitée par les Français, l'île de Miscou avait été hantée, paraît-il, par un monstre épouvantable, que les Sauvages appelaient *Gougou*. Ce personnage légendaire a singulièrement excité la bile de Lescarbot à l'endroit de Champlain, qui pourtant n'a fait que rapporter ce que les Sauvages et le sieur Prévert lui avaient appris à ce sujet. Le fondateur de Québec n'a jamais cru un traître mot de cette fable inventée par les Indiens, bien qu'il en ait fait une description détaillée. Écoutons ce qu'il a dit du *Gougou* :¹

“ Il y a une chose étrange, digne de réciter, que plusieurs sauvages m'ont assuré être vraie : c'est que, proche de la Baie des Chaleurs, tirant au sud, est une île où fait résidence un monstre épouvantable que les sauvages appellent *Gougou*, et m'ont dit qu'il avait la forme d'une femme, mais fort effroyable, et d'une telle grandeur, qu'ils me disaient que le bout des mâts de notre vaisseau ne lui fut pas venu jusques à la ceinture tant ils le peignent grand ; et que souvent il a dévoré et dévore beaucoup de sauvages ; lesquels il met dedans une grande poche, quand il les peut attraper, et puis les mange ; et disaient ceux qui avaient évité le péril de cette malheureuse bête, que sa poche était si grande, qu'il y eût pu mettre notre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles dedans cette île, que les sauvages appellent le *Gougou* ; et quand ils en parlent, ce n'est qu'avec une peur si étrange qu'il ne se peut dire plus, et m'ont assuré plusieurs l'avoir vu. Même le sieur Prévert de Saint-Malo, en allant à la découverte des mines, m'a dit avoir passé si proche de la demeure de cette effroyable bête, que lui et tous ceux de son vaisseau entendaient des sifflements étranges du bruit qu'elle faisait, et que les sauvages qu'il avait avec lui, lui dirent que c'était la même bête, et avaient une telle peur qu'ils se cachaient de toute part, craignant qu'elle fût venue à eux pour les emporter ; et qu'il me fait croire ce qu'ils disent, c'est que tous les sauvages en général la craignent et en parlent si étrangement, que si je mettais tout ce qu'ils en disent, l'on le tiendrait pour fables ; mais je tiens que ce soit la résidence de quelque diable qui les tourmente de la façon. Voilà ce que j'ai appris de ce *Gougou*.”

Cette légende est très curieuse. Elle peint bien le caractère superstitieux des sauvages de tous les temps. Les Français ne virent jamais le *Gougou*. Du reste le côté merveilleux qui se rattachait à Miscou ne fut pas de nature à éloigner de cette île,

1. *Voy. de Champlain*, pp. 125 et 126.

si admirablement située pour la pêche et le trafic, des gens à l'esprit positif comme les Français de cette époque. Que leur importait ce diable de Gougou, si leur pêche était abondante et leur commerce lucratif? Pourtant le démon du gain était plus à redouter pour eux que cet autre fils de l'enfer qui ne fit jamais souche dans les marécages de Miscou.

L'histoire de Miscou débute avec l'année 1620. Nous commençons alors à retracer le passage des pêcheurs de Saint-Malo, de La Rochelle, et des autres ports de France. Les Basques, "gens sans aveu", parcouraient eux aussi les eaux du golfe et du fleuve Saint-Laurent, et, "tout en achetant des fourrures, semaient parmi les sauvages une foule de préjugés contre les Français". Le Père Charlevoix rapporte que les Basques faisaient autrefois la pêche de la baleine avec succès, et on voyait encore de son temps, c'est-à-dire vers 1720, sur une petite île, un peu plus bas que l'île Verte, des restes de fourneaux et des côtes de baleines. Tous les voyageurs reconnaissent ici l'île aux Basques. Elle fut longtemps fréquentée par ces audacieux marins, qui en avaient fait une sorte de rendez-vous pour les vaisseaux arborant leur pavillon. En 1623 ils s'étaient retirés à l'île Saint-Jean (aujourd'hui île du Prince-Edouard), après avoir enlevé à un nommé Guers son unique vaisseau de pêche. Ils s'y étaient même fortifiés en cas d'attaque, car ces gens-là étaient devenus prudents, depuis que la liberté de la traite et de la pêche leur avait été enlevée. Entre eux et les pêcheurs naviguant au profit de la Compagnie de Montmorency, qui venait de succéder à la Société des marchands de Rouen et de Saint-Malo, c'était la lutte souvent suivie de batailles sanglantes.

L'année qui précéda la fortification des Basques sur l'île Saint-Jean, un des leurs, nommé Guérard, associé avec un flamand pour ce qui touchait la marchandise de traite, était remonté jusqu'à Tadoussac avec l'intention de s'emparer des baleines qu'il rencontrerait en route. "Il était armé de quatre pièces de canon de fonte verte, d'environ sept à huit cents pesant chacune, deux breteuils, et le vaisseau bien armé avec vingt-quatre hommes, un bon pont de corde, tout à l'épreuve du mousquet." Le nouvel arrivé annonça au sous-commis Le Baillif, qu'un navire espagnol de deux cents tonneaux était aussi en route pour Tadoussac. Plus tard un vaisseau rochelais commandé par un homme masqué et armé de pied en cap, fut aperçu

dans les environs du Bic. Les Flamands faisaient aussi la pêche de la baleine dans les eaux du Saint-Laurent.

Toutes ces allées et venues étaient loin de sourire à Champlain. Il aurait bien voulu mettre un terme à un état de choses aussi peu conforme aux instructions du Roi. Mais que faire sans les secours qu'il était en droit d'attendre des marchands français ? " De pouvoir y remédier, écrivait-il ¹, il était impossible, car il eût fallu au moins huit matelots d'ordinaire en l'habitation, et quelques dix ou douze quand il est question d'aller attaquer un ennemi, avec une vingtaine d'hommes, qui sussent ce que c'est d'aller à la guerre. C'est ce qui ne se voit point à Québec, l'on pense être trop fort, et que personne ne serait (n'oserait) entreprendre en ces lieux, mais la méfiance est la mère de la sûreté."

Quand le basque Guérard quitta la rade de Tadoussac, un français, au service de la Compagnie de Montmorency, venait aussi d'en partir faisant voile vers Gaspé. Son plan était de s'assurer s'il n'y rencontrerait pas de vaisseaux " qui contrevinssent aux défenses de Sa Majesté ". Son nom était Raymond de la Ralde : c'était le lieutenant d'Emery de Caen, qui lui-même était l'âme de la Compagnie des marchands dite de Montmorency, et en était aussi, avec son oncle Guillaume, un des principaux directeurs. Le neveu était un bon marin, et l'oncle un riche marchand. Les de Caen appartenaient au calvinisme. Cette anomalie devait susciter plus tard des chicanes de toute nature entre eux et leurs associés catholiques. De la Ralde était catholique, mais très dévoué à ses maîtres. Et quand nous le retrouvons l'année suivante (1623) à Miscou, le lieutenant des de Caen était plongé dans une grande perplexité au sujet des Basques, qui, foulant aux pieds toutes les lois de Sa Majesté, traitaient en grand avec les Sauvages du golfe. Aussi n'avait-il eu rien de plus pressé que d'écrire par le pilote Doublet à Emery de Caen pour l'informer des agissements des Basques.

De la Ralde commença dès lors à jouer un certain rôle dans la Baie des Chaleurs. Comme représentant d'Emery de Caen, il avait la suprématie sur terre et sur mer dans toute cette contrée qu'arrosent les eaux du fleuve et du golfe Saint-Laurent, où la Compagnie de Montmorency commandait légitimement. Ses plaintes, portées à Québec par le pilote Doublet, furent bien accueillies. De Caen résolut de se rendre lui-même sur les lieux. En effet, il partit le 23 d'août avec Pontgravé, et il relâcha quelque temps à Gaspé avant de prendre le chemin de la France.

1. *Voy. de Champlain*, p. 1039.

De la Ralde continua à séjourner tantôt à Miscou, tantôt à Gaspé. Quand Champlain s'arrêta à ce dernier endroit, le 15 août 1624, au moment de quitter le pays pour la France, il y trouva de la Ralde faisant la pêche. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 6 au 7 septembre, quatre vaisseaux faisaient voile pour l'Europe. L'un portait Champlain et sa femme, sous le commandement d'Emery de Caen. La conduite des trois autres avait été confiée respectivement à Pontgravé, à de la Ralde et au pilote Canané, dont le frère Sagard raconte beaucoup de bien. ¹

Le lieutenant des de Caen ne revint à son poste qu'en 1626. Il avait été choisi comme amiral de la flottille qui passa au Canada cette année, tandis qu'Emery de Caen n'en était que le vice-amiral. Cette nomination avait été imposée aux de Caen par un arrêté du Conseil de Sa Majesté, à cause des préjugés qu'ils entretenaient contre les catholiques et qui déplaisaient avec raison à tous les catholiques intéressés dans la compagnie.

Après avoir prêté le serment d'usage, de la Ralde s'embarqua le 24 avril sur la *Catherine*. Quatre autres vaisseaux formaient partie de l'escadre : la *Flègue*, de 260 tonneaux, commandée par Emery de Caen ; l'*Alouette*, de 80 tonneaux, propriété des Jésuites ; le troisième et le quatrième vaisseau, dont on ignore les noms, étaient de 200 et de 120 tonneaux. Après avoir essuyé une forte tempête, qui les tint éloignés longtemps les uns des autres, les cinq navires se rallièrent le 20 juin entre l'île Bonaventure et l'île Percé. Quelques jours plus tard ils venaient mouiller dans le port de Québec, après un voyage de deux mois et cinq jours.

De la Ralde trouva à son arrivée à Québec un certain nombre de pêcheurs basques en recherche d'un navire pour retourner dans leur pays. Ils expliquèrent leur présence en disant qu'ils avaient remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'à un endroit appelé *Chisedec* avec l'intention de faire la pêche de la baleine, mais que leur navire avait été brûlé accidentellement par suite de l'imprudance d'un petit garçon qui avait mis le feu aux poudres. Se voyant, après ce malheur, obligés d'abandonner leur dessein, ils étaient remontés jusqu'à Tadoussac dans des chaloupes, puis avaient repris le chemin de Percé, attendant là une occasion favorable pour retourner chez eux. De la Ralde résolut de conduire ces infortunés jusqu'à Miscou. Il pourrait du même

1. Sagard, *Histoire du Canada*, pp. 38-39.

voyage s'assurer le paiement de certaines dettes contractées par les sauvages, et voir si les marchandises qu'il y avait laissées à la garde d'un de ces indiens étaient en bon ordre. Ce voyage durerait tout au plus trente jours. En revenant il apporterait à Québec les mousquets et les munitions de guerre que la Compagnie lui avait confiés et qu'elle avait destinés pour la défense du fort de Québec. Mais de la Ralde changea vite de résolution, et au lieu de s'embarquer lui-même avec les basques, il confia la conduite de l'expédition à Emery de Caen. Néanmoins il ne tarda pas à suivre les autres, car le 22 juillet, juste un mois après le départ de de Caen, une chaloupe arrivait à Québec envoyée par de la Ralde. Il écrivait à Champlain que, malgré la promesse qu'il lui avait faite, il ne pourrait retourner cette année-là. Sa raison était acceptable. "J'ai trouvé, disait-il, plusieurs vaisseaux faisant la traite des pelleteries, contre les défenses du Roi. Mon ambition est de m'en emparer. Pour cela il me faut du temps et des vaisseaux bien armés."

De la Ralde écrivait en même temps à Emery de Caen, lui demandant de lui envoyer l'*Alcuette* des Jésuites, bien approvisionnée et suffisamment armée pour lui permettre de saisir les vaisseaux surpris en violation des règlements de Sa Majesté. Champlain ne dit pas si de la Ralde obtint les secours qu'il demandait avec tant d'instance.

L'hiver de 1627 fut extrêmement rigoureux dans tout le pays. A Miscou il tomba huit pieds de neige. De la Ralde, parti pour la France l'automne précédent, avait laissé sur l'île quelques français pour y hiverner et achever de vendre aux Sauvages son fonds de commerce qu'il avait jugé trop peu valoir pour être transporté en France. Durant l'hiver ces pauvres abandonnés faillirent tous mourir de cette terrible maladie dite *mal de terre*, qui fit tant de ravages parmi les Français au début de la colonie.

De la Ralde revint à Québec au printemps de 1627, et le dernier jour de mai il prenait terre à Tadoussac avec Emery de Caen. La Compagnie des Cent-Associés, ou de la Nouvelle-France, venait de remplacer la Compagnie des sieurs de Caen, supprimée par le cardinal de Richelieu ; ce qui n'empêcha pas Emery de Caen de revenir au Canada pour y surveiller des intérêts qu'il y avait encore. Quant à de la Ralde, il est bien difficile de dire s'il fut continué dans son ancienne fonction. Quoi qu'il en advint du premier capitaine de Miscou, il est certain qu'il a joué un rôle assez important à cette période de l'histoire de la jeune colonie française de Québec, réduite par la misère et le manque

de ressources de toutes sortes plutôt que par la faiblesse de caractère de ceux qui la composaient.

L'année 1628 ouvre la série des malheurs qui fondront sur la Nouvelle-France jusqu'à ce qu'elle soit obligée de se soumettre devant un vainqueur puissant à la tête de dix-huit navires bien armés. Les frères Kertk, trois huguenots nés à Dieppe, trahissant leur patrie pour se mettre au service de l'Angleterre, avaient résolu de détruire tous les établissements français du Canada. Miscou et Tadoussac avaient été les premiers théâtres de leurs exploits. Le 18 juillet, David Kertk, le chef de la famille, écrivait à Champlain du bord de la *Vicaille*¹ : " Je me suis déjà saisi de la maison de Miscou, et de toutes les pinasses et chaloupes de cette côte. " Inutile de rappeler que Québec ne se rendit que l'année suivante, après avoir passé par toutes les épreuves de la famine, sans espoir de secours.

Tels furent les événements qui se rattachent à Miscou et au premier français qui y avait fondé un établissement. Champlain, dans ses *Voyages*, n'en parle qu'incidemment, mais on s'aperçoit, par ce qu'il en dit, que les Français fondaient des espérances sur cette île comme base de leurs opérations de traite et de pêche. De la Ralde résume dans sa personne les premières années de l'histoire de Miscou et son nom y restera attaché comme celui de Denys à Nipisiguit et celui de Poutrincourt à Port-Royal.

Champlain rapporte un différend survenu entre de la Ralde et le premier colon français à Québec, Louis Hébert. Lorsque ce dernier commandait à Tadoussac, en l'absence d'Emery de Caen, les catholiques faisaient leurs prières sur l'avant du vaisseau, pendant que les protestants allaient prier dans la chambre d'Emery de Caen. Hébert n'avait pas voulu prendre sur lui de changer cette coutume introduite par le commandant dont il était l'enseigne. Lorsque de la Ralde arriva à Tadoussac, se prévalant de son titre de lieutenant, il voulut faire prier les catholiques avec lui dans la chambre du vaisseau. La chicane surgit entre eux deux, et les Récollets seuls purent l'apaiser. " Hébert eut le tort de cette dispute, écrit Champlain, et n'avait pas de raison. "

Dans un autre endroit de ses *Voyages*, Champlain laisse voir que Raymond de la Ralde montra de la mauvaise humeur à

1. C'est le nom donné au navire de David Kertk, dans les *Voyages de Champlain*, édition canadienne. Mais ce vaisseau était l'*Abigail* qui, prononcé à l'anglaise, a pu être facilement converti en *Vicaille* par Champlain.

l'égard des Jésuites, sous prétexte que le Père Noirot avait fait disposer un navire muni de provisions destinées aux personnes que les Jésuites employaient au Canada. Les Pères avaient porté plainte contre Emery de Caen et de la Ralde, et ceux-ci, pour se venger, réussirent à empêcher le vaisseau affrété par le Père Noirot de traverser la mer ¹. Arrivé à Québec, de la Ralde annonça aux Jésuites qu'il n'avait reçu, en France, aucun ordre de les assister ni même de ramener aucun religieux. Ce qui fait dire à Champlain : ² "Tout ceci me montrait l'animosité qu'il avait envers les dits Pères... Mais tous les Pères qui étaient par delà n'en devaient pâtir, n'étant cause de ce qui s'était passé en France." Cependant de la Ralde racheta un peu sa désobéissance vis-à-vis les Jésuites en faisant la plus cordiale réception au Père Lalemant qui était allé le voir à bord de son navire quelques jours après son arrivée.

La conduite de de la Ralde en cette affaire prouve que le lieutenant d'Emery de Caen était plus lié aux intérêts de son maître qu'à ceux des religieux, et qu'il avait épousé ses animosités à leur égard.

Le frère Sagard rapporte quelques traits qui ne sont pas propres à nous édifier sur son compte : ³

"En l'année 1627, sur la fin du mois d'août arriva à Québec le Sieur de la Ralde, vice-amiral de la flotte envoyée par le Sieur Guillaume de Caen, pour la traite des pelleteries. Le P. Joseph le Caron, supérieur de notre maison, lui alla rendre ses devoirs et offrir les prières de ses religieux, desquelles il fit assez peu d'état pour avoir dès lors pris résolution en son âme de faire banqueroute à l'Eglise pour épouser une fille à ce qu'on croit.

"La discourtoisie de ce personnage, augmentée par ce dessein, se fit encore voir au refus qu'il fit de passer en France un petit sauvage nommé Louis, baptisé par nos Pères le jour de la Pentecôte dernier ⁴. Le Père Joseph n'ayant pu fléchir ce cœur endurci, y employa le père de l'enfant, qui lui fit offre d'une quantité de pelleteries, valant quatre fois plus que ne montait la taxe ordonnée pour le passage d'un homme en France, mais il demeura inflexible. On lui parla de s'en plaindre à Messieurs du Conseil, et pour cela il ne s'ébranla point ; par ainsi il fallut

1. LeClercq : *Premier établissement de la Foy*, I, p. 371.

2. *Voyages de Champlain*, p. 1129.

3. *Sagard, Hist. du Canada*, p. 812.

4. Ce nouveau chrétien était le petit *Nanegaouachit* auquel Champlain et la veuve Hébert avaient servi de parrain et de marraine. Il y eut un grand festin à Québec à cette occasion. (Sagard, II, p. 512).

désister et avoir patience en retenant ce petit garçon par devers nous. On nous a assuré depuis que le dit sieur de la Ralde était rentré au giron de l'Église, de quoi je loue Dieu et m'en réjouis."

Le traité de Saint-Germain-en-Laye avait rendu à la France tout le pays que les frères Kertk avaient conquis dans un temps où l'Angleterre et la France étaient en pleine paix. Cette conduite injustifiable, et qu'on a vainement tenté de justifier, mit à deux doigts de sa ruine la jeune colonie française que Champlain avait fondée au prix des plus nobles sacrifices, et malgré le mauvais vouloir de gens plus intéressés à faire un commerce lucratif qu'à favoriser une saine immigration française. L'Acadie et les fles du golfe Saint-Laurent redevinrent possessions françaises. Les pêcheries de la Baie des Chaleurs recommencèrent sur le même pied qu'auparavant. Miscou ne cessa pas non plus d'être l'endroit favori des pêcheurs de morue. L'autorité dont avait été revêtu Raymond de la Ralde était passée sur la tête d'un nouveau personnage, bien connu à Québec. Thierry Desdames devint capitaine à Miscou après la restitution du Canada à la France. Il avait séjourné auparavant pendant sept ou huit ans dans la capitale de la Nouvelle-France.

Thierry Desdames était encore un jeune homme quand il arriva à Québec, vers 1622. Champlain n'en parle pas avant cette année-là. Il était au service de la compagnie des de Caen en qualité de sous-commis¹. Nous le voyons partir aussitôt pour Tadoussac avec la mission d'y conduire des matelots et d'en ramener une barque qui y avait été laissée sous la garde de cinq hommes.

Le 19 avril de l'année suivante Desdames retournait encore à Tadoussac et en ramenait sur la *Realle* le Père Nicholas Viel et le frère Gabriel Théodat Sagard.

De 1623 à 1628 Desdames continua à remplir ses hautes fonctions de sous-commis. C'est lui qui, en 1628, apporta à Québec la bonne nouvelle de l'arrivée dans la Gaspésie de la flotte de Roquemont. Québec était alors dans la plus grande anxiété, attendant les secours que la Compagnie des Cent-Associés, de

1. Les commis s'occupaient de la traite des pelleteries. Leur nombre était assez considérable, et plusieurs ont joué un rôle assez important au début de la colonie. Citons parmi les plus marquants : LeBaillif, Olivier LeTardif, Cernille de Vendremur, Loquin, Santein, Le Sire, Caumont et Roumier.

création récente, s'était engagée à lui envoyer. Roquemont arrivait en effet avec des colons et des vivres. Champlain accueillit favorablement la nouvelle apportée par Desdames, mais il ne pouvait pas prévoir les malheurs qui allaient fondre sur ces vaisseaux. Roquemont fut attaqué par les Anglais, et amené à composition après un combat de quinze heures, pendant lequel, au témoignage de Sagard, il fut tiré de part et d'autre plus de douze cents volées de canon. Dans l'incertitude où se trouvait Champlain sur le sort de Roquemont, qui n'arrivait pas, il résolut d'envoyer Desdames à Gaspé, "avec procuration et lettres, avec un mémoire bien ample de ce qu'il devait faire". Six matelots furent engagés pour le suivre dans cette expédition périlleuse. Mais la peur de ne plus revenir à Québec s'étant emparé de quelques-uns d'entre eux, Champlain en remplaça trois par des *anciens hivernants* : c'étaient probablement Guillaume Hubou, marié à la veuve Louis Hébert, Pierre Desportes et Nicolas Pivert.

La petite escouade d'éclaireurs partit de Québec le 17 de mai et revint le 15 de juin, apportant les mauvaises nouvelles que nous connaissons. Pour toute consolation, un chef sauvage de la Gaspésie, ami des Français, à qui Desdames s'était adressé pour obtenir des provisions, faisait dire à Champlain que si le sieur du Pont (Gravé) voulait aller en son pays avec vingt-quatre hommes, ils seraient bien reçus et pourvus de vivres. Le chef exigeait en retour deux robes de castor pour chaque homme. Champlain n'hésita pas à accepter cette proposition qui lui fournissait l'opportunité de réduire le nombre de bouches à nourrir. Il fit rassembler ses gens, et leur offrit d'aller à Gaspé ou bien de retourner en France avec Eustache Boullé, son beau-frère. Sur trente qu'ils étaient, vingt manifestèrent le désir de rester à Gaspé. Boullé partit le 26 de juin sur sa barque la *Coquine*, de douze ou quatorze tonneaux, suivant Sagard, de sept à huit, d'après Champlain. Il emmenait avec lui Foucher, Desdames, Froidemouche, le charpentier Lecoq, deux matelots, deux femmes, quatre enfants. Sept devaient le suivre en France. Mais le voyage ne fut pas heureux. Boullé fut pris par les Anglais et forcé de revenir à Québec avec la plus grande partie de ses compagnons. Desdames parvint à s'échapper, et ayant rencontré le capitaine Joubert dans les environs de Gaspé, il s'embarqua avec lui pour la France. Le vaisseau qui les portait faillit se perdre sur les côtes de Bretagne, "près de Benodet, proche de Quimper-Corentin".

Nous perdons maintenant la trace de Desdames jusqu'en 1637, où il donne de nouveau signe de vie. Ses qualités de marin continuent toujours à être appréciées. Dans le mois d'août, l'habitation des Trois-Rivières courait de grands dangers du côté des Iroquois. Le gouverneur de Montmagny, qui s'y était rendu, avait fait mander en toute hâte des secours de Québec. Son lieutenant, le chevalier De l'Isle, lui expédia six chaloupes et une barque bien équipées. Ce renfort eut pour résultat de sauver Trois-Rivières en chassant les Iroquois dans leur pays.

En 1639, Desdames commandait à Miscou. La *Relation* de 1643 lui donne le titre de capitaine et en parle avec éloges : ¹

“ Monsieur Desdames, capitaine ici depuis quatre ans, a toujours fort obligé cette mission, mais particulièrement cette année, pendant la maladie du R. P. Dolbeau, qui a été longue et dangereuse. Il en fut attaqué à Noël (1642), et a traîné et languï tout l'hiver dans de grandes et diverses douleurs ; au printemps, je veux dire environ le mois d'avril, ces douleurs le quittant l'ont laissé dans une impuissance des bras et des mains qui ne lui permet de célébrer la sainte messe. Or pendant tout ce temps, Monsieur Desdames l'a si charitablement et puissamment assisté en tout, qu'il lui doit en partie la conservation de sa vie. ”

Trois années plus tard nous voyons le capitaine Desdames servir de parrain à un sauvage du nom de Ouandagareau. Cet homme doux et modéré, ami des Français, avait été choisi au printemps de 1646 avec les capitaines de Tadoussac ² et de la Baie des Chaleurs comme médiateur de la paix entre les Betsiamites d'une part et les aborigènes de la Gaspésie et de l'Acadie, d'autre part. La paix fut conclue à Percé au commencement de juillet.

Thierry Desdames avait vécu au pays depuis environ 24 ans. C'est tout ce que l'on connaît de lui. Continua-t-il à commander dans la Baie des Chaleurs jusqu'à l'arrivée de Nicholas Denys ? C'est ce que l'histoire ne dit pas.

A continuer.

N.-E. DIONNE.

1. *Relation de 1643*, p. 38.

2. Simon Nechabeouit ou Boyer.

DU NOTARIAT ET DES NOTAIRES

AU CANADA AVANT 1663.

I

Lorsque François I se révolta contre la bulle curieuse d'Alexandre VI, qui avait attribué aux souverains d'Espagne le nouveau continent d'Amérique, il déclara " de sa pleine autorité et certaine sapience " que les terres qui s'étendaient de l'autre côté des mers, sous la même latitude que son royaume, n'étaient que le prolongement de la France. Personne n'avait donc le droit de le dépouiller d'un bien qu'il considérait former partie de son apanage. Aussi, lorsque les hardis navigateurs malouins ou dieppois abordèrent aux rives du Saint-Laurent, ils n'y vinrent pas chercher une patrie nouvelle, mais travailler à l'*amplification du nom français*, pour parler le langage ancien de Lescarbot.

Qu'est-ce que la colonie ? C'est une dilatation de la mère-patrie, une extension du territoire national, disait récemment un personnage distingué. ¹

C'est ce qu'avait pensé le dernier roi-chevalier des Francs lorsqu'il envoya Cartier sur ses caravelles prendre possession de la terre canadienne, et c'est ce que pensèrent aussi les souverains de la vieille Europe. Tous, en effet, ne semblent avoir considéré l'Atlantique que comme un bras de mer, plus ou moins large, plus ou moins commode, qui les séparait de leurs possessions légitimes. Et de même que le Canada fut appelé, dès l'origine, Nouvelle-France, il y eut une Nouvelle-Angleterre, une Nouvelle-Hollande, une Nouvelle-Suède, une Nouvelle-Espagne, une Nouvelle-York, une Nouvelle-Amsterdam.

Le pays du Canada, considéré comme un prolongement de la France, de l'autre côté de l'Atlantique, fut en quelque sorte annexé à la province de Normandie. C'est au parlement rouennais que ressortirent les premières affaires judiciaires concernant la colonie, et c'est à l'archevêque de Rouen que les missionnaires demandèrent des lettres d'obédience avant que de s'embarquer. Ce prélat, jugeant que cette terre était un accroissement naturel de son domaine ecclésiastique, y nomma

1. Le cardinal Alimonda, dans l'oraison funèbre de don Bosco.

des grands vicaires. Il fallut, plus tard, l'intervention de la cour romaine pour rompre ces attaches, et ni plus ni moins qu'une lettre de cachet du roi pour faire partir M. l'abbé de Queylus, le dernier dignitaire ecclésiastique rouennais que nous ayons eu dans le pays. Avec de Laval se termine brusquement le rapprochement de l'église normande et de l'église américaine. Le clergé canadien apparaît. L'intervention du parlement de Rouen n'eut également qu'une durée passagère. La royauté, qui avait conçu dès lors le dessein d'étendre à toutes les provinces de France un droit unique; la royauté, qui poursuivait à outrance la centralisation des provinces en faisant disparaître tous les antiques privilèges, ne tarda pas à éloigner de cette colonie les influences qui pouvaient empêcher de façonner son organisation suivant que la métropole le désirait.

De fait, quoique ce fût de la Normandie que vinrent d'abord la plus grande partie des colons de la Nouvelle-France, et quoique le parlement de cette province y ait apparemment exercé une certaine juridiction, la *Coutume de Paris*, dès l'origine, eut droit de cité dans ce nouveau monde. C'est ce que nous apprend un arrêt rapporté par Bardet. De ce pays neuf on voulut éloigner tous ces privilèges, tous ces pouvoirs apparemment autonomes des anciennes provinces françaises contre lesquels la royauté avait si longtemps lutté. C'était, comme le mot le comportait, une Nouvelle-France que l'on voulait fonder, mais façonnée à l'image de cette France unie, compacte, que Richelieu avait rêvée, que Colbert fit concevoir, telle que Louis XIV la voulait, le jour où il entra botté et éperonné dans le parlement, le fouet en main, pour apprendre aux vieux conseillers à perruque qui y présidaient, que l'Etat, c'était lui.

C'est ainsi que cette colonie reçut du vieux monde son rouage administratif, l'organisation paroissiale, ses lois, la tenure foncière avec tous les développements et les transformations que l'expérience des siècles leur avait fait subir. C'était un outillage connu, qu'il s'agissait de faire fonctionner dans une terre encore vierge.

Sous le régime des compagnies particulières, — vampires qui paralysaient les efforts des plus courageux, — la véritable influence royale dut subir un temps d'arrêt. Les colons, en abordant sur cette terre canadienne, apportèrent avec eux les mœurs et les coutumes du pays qu'ils quittaient, comme autrefois les anciens romains, partant pour fonder une colonie, n'avaient garde d'oublier leurs dieux lares. Mais abandonnés à leurs propres ressources, mal vus des sociétés commerciales

maîtresses du pays, sans direction éclairée, ils durent chercher leur voie, passer par les tâtonnements inévitables que l'on signale à l'origine de chaque société. On dut recommencer les modes primitifs, passer par des phases diverses pour atteindre enfin à la forme définitive.

“ Avant 1663, écrivait M. Chauveau en 1885, les affaires des particuliers et tout ce qui a trait à l'administration de la justice est soumis à un régime vague et indéfini ; une organisation, une hiérarchie complète n'existe ni dans l'ordre politique, ni dans l'ordre judiciaire.”¹

Le gouvernement royal de 1663 débrouilla ce chaos et jeta définitivement les bases du grand empire colonial de la France dans le Nouveau-Monde.

Nous nous proposons dans ces notes d'étudier un des côtés de la période embryonnaire qui a précédé 1663, en suivant l'institution du notariat dans la colonie depuis la fondation de Québec, jusqu'à l'avènement du Conseil Souverain.

De toutes les institutions, en effet, il n'y en a pas une peut-être qui ait eu, comme celle du notariat, à subir ces transformations que nous signalions il y a un instant. Il lui fallut, pour ainsi dire, recommencer son histoire dans la colonie, et, chose singulière, traverser les mêmes phases qu'elle avait dû franchir dans le vieux royaume franc. Quand Champlain jeta les bases de l'habitation de Québec, le notariat avait atteint en France son complet développement. Il y avait trois siècles et plus déjà que sa formation définitive avait été arrêtée sous Philippe-le-Hardi.

Dans cette colonie nouvelle, composée en majeure partie de gens de mer et de trafiquants, comme à l'origine des sociétés, les conventions entre les particuliers furent purement verbales et abandonnées à la foi des contractants.

C'est ainsi que Champlain attribue aux Récollets, aux Jésuites et à Louis Hébert, le premier colon de Québec, certaines pièces de terre et que les vice-rois ou les compagnies confirment plus tard, par écrit, ces concessions. C'est ainsi encore qu'Adrien Duchesne, ce chirurgien dieppois qui suivit d'abord la fortune des Kertk et qui finit par s'établir à Québec, donna verbalement à Abraham Martin, pilote de la rivière Saint-Laurent, la terre sur laquelle devait se jouer plus d'un siècle après les destinées du Canada, et qu'il avait reçue lui-même sans qu'aucun

(1). Introduction au 1er vol. des *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, p. XI.

titre puisse constater par quelle tradition. Voici le certificat que donnèrent à ce propos quelques-uns des premiers habitants du Canada :

“ Nous soussignés certifions à qui il appartiendra que l’an dernier mil six cent quarante six le sieur Adrien Duchesne, chirurgien dans le navire de M. de Repentigny, estant à Québec, nous a dict qu’il avoit donné la terre qui luy a été donnée en la ville de Québec, à Abraham Martin, pilote de la rivière Saint-Laurent, et qu’il y pouvait faire travailler en toute assurance. Si le temps lui eust permis d’en passer contract de donation, il l’auroit fait. Ce que nous attestons être véritable, faict ce quinziesme jour d’aoust mil six cent quarante six.

(Signé) Giffard — Tronquet — Le Tardif — de Launay — Bissot — Guitet. ”¹

Plus tard, l’histoire du droit nous apprend que les conventions furent fixées par écrit mais livrées en quelque sorte au hasard.

Les subrécargues, les commis aux vivres des navires, les soldats des garnisons, les employés des compagnies, les commis des marchands, comme Le Sire, Corneille, le Baillif, de Vendremur, Desdames, Loquin, Roumier, Jean Caumont, Olivier le Tardif, durent recevoir des conventions entre particuliers. Guion, quoique simple maçon, était l’homme de lettres de Beauport. Un contrat dressé par lui pour le mariage de Robert Drouin, de la paroisse du Pin, châtellenie de Mortagne en Perche, avec Anne Cloutier, est bien écrit et l’orthographe y est respectée. Ce contrat de mariage, le plus ancien peut-être qui se soit conservé, dit Ferland,² puisque la date est du 16 juillet 1636, est signé des membres de la famille Giffard, de François Bellenger, de Noël Langlois, les autres témoins ont apposé leurs marques, parmi lesquelles prime la hache de Zacharie Cloutier.

Chacun s’arrogea le droit de dresser des actes authentiques, même quand il s’agissait de ses propres intérêts. Giffard rédige lui-même les titres de concession de ses censitaires, et il en fut ainsi de presque tous les seigneurs primitifs.

On raconte que les assises féodales étant nées, les juges firent rédiger les contrats par leurs clercs ou secrétaires et y apposèrent leurs sceaux. Ces secrétaires, établis près des cours et tribunaux pour écrire les arrêts, sentences, jugements et autres actes prononcés ou dictés par les juges, en garder les minutes et en déli-

1. Cité par Ferland, *Notes sur es registres de Québec*, p. 17.

2. *Notes sur les registres de Québec*, p. 65.

vrer des expéditions à qui il appartenait, ne tardèrent pas à s'attribuer le titre de notaires. Les greffiers du Parlement, sur lesquels se modelèrent les greffiers de toutes les autres juridictions, s'intitulèrent d'abord notaires du Parlement, puis notaires de la Cour, et presque toujours cumulèrent ces fonctions avec celles de notaires pour le public.

C'est la même marche progressive qui fut suivie en Canada, où les premiers qui rédigèrent des conventions furent les greffiers ou les secrétaires des gouverneurs, qui commencèrent par s'intituler commis au greffe et tabellionnage, puis tabellions, et enfin notaires du Roi notre sire ou notaires royaux. Il avait fallu des siècles pour en arriver là en France. Un peu plus de cinquante ans suffirent aux greffiers canadiens pour se transformer en notaires.

Les historiens rapportent que les croisades, par leur grande moisson d'hommes, ayant amené de nombreuses mutations dans la propriété, saint Louis essaya de régulariser une situation désordonnée, par sa création des notaires du Châtelet de Paris. L'immigration considérable que les autorités dirigèrent vers la colonie après 1663, en faisant centupler les transactions foncières, amena la création de l'institution notariale comme elle existait en France avec les mêmes prérogatives, les mêmes droits et les mêmes devoirs. C'est de 1663 que s'ouvre réellement l'ère moderne de l'histoire du notariat dans la colonie.

Mais si, au Canada, à l'origine, on avait recours aux modes primitifs pour établir les conventions, tous les actes concernant la colonie et arrêtés en France, y furent reçus par des notaires, dès l'époque la plus reculée.

C'est ainsi que les lettres patentes de François I à Roberval l'autorisant à prendre dans les prisons du ressort des parlements de Paris, Toulouse, Bordeaux, Rouen, Dijon, les criminels condamnés à mort qu'il jugerait propres à son entreprise, sont déposés dans les actes de Belleval, notaire à Bordeaux, le 3 avril 1541.

La plupart des commissions et des lettres patentes des vice-rois et gouverneurs furent aussi déposées chez des notaires pour qu'ils en délivrassent des copies authentiques.

Le contrat de mariage de Champlain, passé devant notaires à Paris en 1610, est déposé au Châtelet, où l'abbé Faillon l'a vu.

Mtre Martin Haguener, notaire au Châtelet de Paris, était membre de la Compagnie des Cent-Associés, et c'est lui, avec son confrère Huart, qui paraît avoir reçu presque tous les actes concernant cette association. Pouvert et Chaussière étaient les

notaires de la Compagnie de Montréal. En 1640, Courdon, notaire à Vienne en Dauphiné, reçoit l'abandon que fit Jean de Lauzon de l'île de Montréal. Lorsque de Maisonneuve et de la Dauversière enrôlèrent pour Ville-Marie la réserve de 154 hommes, la plupart (118) passèrent leur contrat d'engagement à la Flèche devant de Lafousse, notaire de cette ville. En rade de St-Nazaire, près de Nantes, le notaire Belliotte se transporte à bord du vaisseau de Maisonneuve et dresse un acte par lequel 103 hommes de la réserve reconnaissent avoir reçu de la Compagnie de Montréal leurs gages. C'est à l'aide de ces deux greffes qu'on a pu retracer l'origine de tous les premiers colons de Montréal, comme on pourrait, en compulsant les greffes de plusieurs notaires des provinces de France, trouver l'origine de la plupart des habitants du pays et des conventions qu'ils arrêteraient avant leur départ. ¹

Avant d'étudier plus particulièrement ce que fut la profession du notariat pendant la période de formation qui précéda 1663, il convient, peut-être, de donner quelques notes sur les professions de médecin et d'avocat dans la colonie. A tout seigneur, tout honneur. On se plut à dire que ces deux corporations illustres ont une origine céleste : il est juste qu'elles prennent le pas sur l'humble institution du notariat, qui est née du terre à terre des transactions de chaque jour, et qui ne fut d'abord réservée qu'aux esclaves et aux scribes obscurs dans la grande cité romaine.

A continuer.

J.-EDMOND ROY.

1. Les articles établissant la Compagnie des Cent-Associés furent acceptés par les associés Roquemont, Houel, Duchesne, Lataignant, Dablon, Castillon, par acte devant Pierre Parque et Pierre Guerreau, notaires, garde-notes du Roi notre sire en son Châtelet de Paris, le 29 avril 1627. C'est le premier acte notarié concernant spécialement la colonie de la Nouvelle-France. Chose assez bizarre, les notaires y déclarent avoir omis les noms, résidences et occupations des associés et les diverses dates de leurs signatures, dans le corps de l'acte, *pour éviter prolixité ennuyeuse*. Un notaire qui prendrait aujourd'hui cette liberté serait passible d'une pénalité de quinze dollars pour chaque omission. Dans un acte où cent associés sont parties, cela équivaldrait à une amende de \$1,500.

L'acte de société de la Compagnie fut aussi reçu par les notaires Pierre Parque et Pierre Guerreau entre le 7 mai 1627 et le 6 avril 1628.

Le 25 mars 1644 et le 21 mars 1650, devant Pourcel et Chaussière, notaires garde-notes à Paris, M. de Faucamp et de la Dauversière déclarent qu'ils ont acquis l'île de Montréal pour une compagnie particulière dont les noms seront donnés.

L'abandon de la Compagnie des Cent-Associés au Roi fut passé devant Lebeuf et Jouin, notaires à Paris, le 24 février 1663.

La donation que fit la Compagnie de Montréal de leur île au Séminaire de Saint-Sulpice, fut reçue à Paris, le 29 mars 1663, devant les notaires Lefranc et Levassour.

LES PAGES SOMBRES DE L'HISTOIRE ¹

L'existence des nations, comme celle des individus, est soumise aux peines et aux vicissitudes qui sont le partage de l'humanité déchue. On y voit de mauvais jours, des époques douloureuses, des alternatives de succès et de revers, de gloire et de deuil.

D'un autre côté il entre dans la conduite ordinaire de la Providence qui régit les choses d'ici-bas de faire passer par le creuset de l'épreuve et de la souffrance ceux qu'elle destine à de grandes choses. Et ceci encore peut s'appliquer aux institutions et aux sociétés autant qu'aux particuliers.

Nous ne devons donc pas nous étonner de trouver des *pages sombres* dans l'histoire de notre pays.

Celles que M. LeMoine a étudiées se rapportent aux dernières années de la domination française au Canada.

Tristes jours, en effet, qui virent notre patrie en proie aux horreurs de la guerre et de la famine, abandonnée par la France et enfin forcée d'ouvrir ses portes à l'ennemi vainqueur. Mais jours tristes surtout parce qu'ils virent régner dans l'administration et la haute société l'injustice, le luxe et la corruption.

Et comment aurait-il pu en être autrement ? La Nouvelle-France, ainsi que le fait judicieusement remarquer M. LeMoine, ne pouvait être que l'image de la mère-patrie. Or, on sait ce qu'était la société française au dix-huitième siècle ; ce qu'était la cour, sous le règne de Louis XV. Mais Louis XV régnait-il ? N'était-ce pas la Pompadour qui gouvernait la France ? Pourtant il y en avait encore un autre au-dessus d'elle : *le roi Voltaire*, comme l'a appelé un de ses admirateurs. Voltaire et les autres philosophes avaient mis à la mode le scepticisme et l'irréligion. Avec la foi et les mœurs disparaissait le sentiment de l'honneur et du devoir. Pour satisfaire un désir effréné de richesse et de jouissance on se lançait dans l'agiotage, dans les entreprises hasardées et les spéculations déshonnêtes.

Telle était devenue la France, tel était aussi devenu le Canada. Les fonctionnaires que la Cour envoyait ici pour la représenter

1. *The last decade of French rule at Quebec, 1749-1759*, by J.-M. LeMoine.
— Etude lue devant la Société Royale du Canada, le 25 mai 1888.

apportaient sur les bords du Saint-Laurent les vices qui déshonoraient la mère-patrie. Et c'est ainsi que se produisit la désorganisation sociale, dont M. LeMoine nous présente le tableau, d'après les *Mémoires du Sieur de C. durant la guerre et sous le gouvernement anglais*.

Ces mémoires, publiés pour la première fois en 1838 par la Société historique de Québec, font le portrait des personnages qui, chargés de l'administration de la colonie durant la guerre, profitèrent de cette position pour amasser des richesses immenses aux dépens du Roi, qu'ils volaient effrontément, et du peuple, qu'ils opprimaient et laissaient mourir de faim. On peut se faire une idée de l'étendue de leurs dilapidations par le fait que l'un d'eux, Cadet, fut, à lui seul, condamné, dans la suite, à restituer six millions de francs. Nos historiens, du reste, nous ont fait connaître cette époque de décadence. Ils nous ont montré les fonctionnaires et le beau monde de Québec et de Montréal se livrant au jeu, aux fêtes et aux divertissements, pendant que les soldats, mal nourris et mal équipés, luttèrent sans espoir et que les pauvres gens étaient réduits à la plus affreuse détresse.

L'auteur anonyme cité par M. LeMoine paraît bien renseigné, et il donne force détails sur la conduite scandaleuse de Bigot et de ses complices. Son indignation à l'égard de cette association de coquins est certainement légitime ; mais est-il toujours également juste et impartial ? S'il a des préférences, ce n'est toujours pas pour M. de Vaudreuil, ni pour le chevalier de Lévis, ni pour les prêtres et les religieux. Le Sieur de C. montre, à l'égard de ceux-ci, des préjugés qui sentent trop leur dix-huitième siècle, et les éditeurs ont cru devoir signaler l'injustice évidente des accusations qu'il porte contre le clergé.

Mais M. LeMoine s'est borné, dans son travail, à citer les passages de ces mémoires qui ont trait aux dilapidateurs, dont le chef était François Bigot, "le mauvais génie de la Nouvelle-France". Après avoir exposé leurs infamies, M. LeMoine rappelle leur châtement et le jugement, encore trop peu sévère, que rendit contre eux la commission royale chargée d'instruire sur leur administration.

Si l'étude de cette période est attristante, nous pouvons cependant y trouver matière à d'utiles réflexions.

M. LeMoine nous fait voir, dans la décadence morale où était arrivée la société française, la cause première des malheurs et de la ruine de la Nouvelle-France. La colonie avait en outre le désavantage de dépendre trop absolument, pour son existence et sa conservation, du gouvernement et du bon plaisir royal. Ce

bon plaisir se tournant ailleurs, et l'Etat, pour une raison ou pour une autre, n'envoyant plus les secours nécessaires, la colonie devait nécessairement succomber.

Nous pourrions ajouter ce qu'on a dit déjà plus d'une fois, que la Providence avait ses vues en nous séparant de la mère-patrie au moment où celle-ci allait tomber dans le gouffre de la révolution. Le salut nous vint ainsi de nos ennemis. Mais si nous reconnaissons là un dessein providentiel, nous devons y correspondre et conserver avec soin le trésor de la foi et des mœurs que Dieu a voulu nous laisser et qui est, pour les nations, le secret de la force et de la grandeur.

JOSEPH DESROSIERS.

REVUE EUROPEENNE

La fuite du général Boulanger à Bruxelles, sa quasi-expulsion de la Belgique, qui lui a fait chercher un refuge à Londres, enfin le procès qu'on lui fait, ainsi qu'à un certain nombre de ses prétendus complices, devant le sénat transformé, comme autrefois la Chambre des Pairs, en haute cour de justice, tels sont les derniers actes du drame *boulangiste*. L'incident le plus récent est la découverte de papiers importants saisis chez un des amis du général. Mais le tout ensemble n'a guère de retentissement tant l'Exposition absorbe l'intérêt public et jette dans l'ombre les autres spectacles.

Au point de vue matériel elle est un immense succès. Ce succès est tout à fait indépendant des considérations sociales ou politiques qui avaient donné une signification révolutionnaire et anti-chrétienne à cette grande foire du luxe et de l'industrie modernes, signification dont les uns se réjouissaient et dont les autres s'alarmaient à bon droit.

Ce succès est dû à ce que les organisateurs de l'exposition se sont placés au point de vue pratique et n'ont tenu aucun compte des agissements de la politique.

“ Tandis, comme dit M. de Mazade, dans la *Revue des deux mondes*, tandis que tout s'agitait dans les sphères politiques, l'œuvre marchait sans agitation et sans bruit. Une population d'ouvriers poursuivait son immense tâche sous la conduite d'une légion d'ingénieurs et d'architectes habiles, dirigés eux-mêmes par l'énergique et fertile activité de M. Alphand. On ne se demandait pas qui était au pouvoir, M. Goblet, M. Floquet ou M. Tirard ; s'il y aurait dissolution ou révision — le moment était bien choisi ! — ce qui en serait du général Boulanger et de ses ambitions ou de ses intrigues. On allait toujours, sur la foi de la fortune de la France ; on forgeait et tordait le fer, on traçait des jardins, on élevait des palais, on préparait la place hospitalière promise aux autres nations. On ne s'est pas arrêté un instant, et au jour fixé, sans le retard d'une heure, d'une minute, l'Exposition a pu être inaugurée ! Que les agitateurs de la politique ne se hâtent pas de triompher : ce n'est pas leur ouvrage. Ce sont les gens de labeur et d'industrie qui ont réparé leurs fautes ; qui, par leur activité et leur zèle intelligent, ont su inspirer aux étrangers la confiance, que les maîtres des

ministères et du parlement n'inspiraient pas. C'est la revanche du travail, de la persévérance féconde, du génie des constructeurs contre les partis qui auraient pu tout perdre.

“ Aujourd'hui elle est ouverte cette exposition universelle qui ne dément pas son nom ; elle se déploie dans son ampleur savante, dans sa vaste et ingénieuse ordonnance. Du premier coup on peut dire, sans y mettre de vanité, que c'est la réalisation brillante et heureuse d'une idée largement conçue, exécutée avec autant de puissance que de sûreté. M. le président de la République, qui n'a été que juste en disant, le jour de l'inauguration dans un langage bien inspiré, que c'était l'œuvre de la France, non d'un parti, M. le président a rappelé la première exposition qui s'ouvrait sous la direction de François de Neufchâteau — et qui réunissait 110 exposants. On n'en est plus là ; l'Exposition d'aujourd'hui dépasse, non seulement celle-là, mais toutes celles qui se sont succédé depuis, en 1855, en 1867 et en 1878. Elle les dépasse et par l'étendue et par l'habile diversité des combinaisons, et par la nouveauté des moyens que la science et l'art réunis ont mis au service des ingénieurs. Pour bien des visiteurs venus des extrémités du monde, aussi bien que du fond de la France, l'attrait souverain est surtout cette tour merveilleuse qui s'élève à 300 mètres vers le ciel. La tour Eiffel est en train de devenir légendaire ; elle l'était déjà avant d'être achevée. Certainement c'est un prodige de mécanique savante, une étonnante apothéose du fer, un objet de gigantesque curiosité : ce n'est peut-être pas l'œuvre d'un art bien caractérisé. On ne voit pas bien ce qu'elle représente, à quoi elle peut répondre. Elle sera probablement, sur les bords de la Seine, un colossal I sur lequel pourra se poser de plus près, comme un point sur le clocher jauni, la lune d'Alfred de Musset. Mais ce n'est qu'un détail, une attestation isolée, un peu énigmatique, de la science des ingénieurs. Ce qu'il y a réellement d'intéressant, de frappant, c'est l'ensemble de cette exposition, qui embrasse l'immensité du Champ de Mars, les pentes vertes du Trocadéro, aussi bien que l'Esplanade des Invalides ; qui comprend une série de constructions distribuées avec autant de goût que d'ordre, tour à tour grandioses et pittoresques, destinées à recevoir toutes les œuvres des arts et des industries du monde. C'est un abrégé des produits de tout le genre humain. ”

Donc cela est convenu, l'exposition a rejeté la politique dans l'ombre et l'on peut, en regardant le palais des machines et la tour Eiffel, répéter le mot de Victor Hugo : *Ceci tuera cela !* Mais ceci malheureusement n'aura qu'une durée bien éphémère

et ne pourra supprimer *cela* que pour dix-huit mois au plus. Et le jour même où les pages que nous venons de reproduire étaient écrites, le Luxembourg et le palais Bourbon s'ouvraient de nouveau. On dirait que la concurrence des palais du Champ de Mars a provoqué et irrité les acteurs de l'un de ces théâtres, et que, se haussant sur leurs pieds et enflant leurs voix, ils ont tenu à honneur de ne point se laisser éclipser. Déjà les premières séances de l'Assemblée ont été orageuses. M. Jules Ferry a voulu faire sa rentrée et, en véritable enfant terrible, il s'est produit à la tribune, ne tenant aucun compte des avertissements qui lui avaient été donnés par ses meilleurs amis. M. Clémenceau, qui, effrayé, comme tant d'autres par le progrès du *Boulangisme* et par tous les symptômes de réaction qui se font voir, avait condescendu à pactiser plus ou moins ostensiblement avec M. Ferry, n'a pas été un des moins désappointés. L'ancien premier ministre a eu à subir un véritable cyclone d'apostrophes et de clameurs. On a eu le mauvais goût de lui crier " que le sang répandu au Tonquin devait l'étouffer ".

Certes nous sommes ici loin de sympathiser avec M. Ferry : sa politique dite anti-cléricale, mais réellement anti-chrétienne, a reçu et reçoit encore le châtement qu'elle mérite ; mais ce n'est pas sur le terrain même où elle avait lieu d'être blâmée, ce n'est pas à propos des véritables fautes qu'elle a commises, qu'elle se fait répudier et flétrir. Ce sont " les expéditions lointaines, la guerre du Tonquin, " qui sont le plus reprochées à cet expulseur des congrégations religieuses. C'est une des faiblesses des Français, — et surtout des Parisiens, qui depuis si longtemps s'arrogent le droit de gouverner la France, — de s'imaginer que le monde finit aux frontières, voire à la barrière de l'octroi. Des expéditions lointaines ! Vraiment si elles étaient si coupables en elles-mêmes, François I^{er}, Henri IV, Louis XIV et Louis XVI seraient bien à blâmer. La guerre d'Italie et la guerre d'Allemagne sous Napoléon III ont eu des conséquences beaucoup plus fatales pour la France que la guerre du Mexique qu'on lui a tant reprochée ; et cependant les premières n'étaient pas si lointaines après tout.

En fait d'expéditions, je n'en connais guère qui ne soient pas plus ou moins *lointaines*, si ce n'est peut-être le fameux " Voyage de Paris à Saint-Cloud par terre avec retour par mer ".

C'est avec de pareilles idées que, semblables aux bonzes de l'Inde, certaines gens s'hypnotisent en se concentrant dans la contemplation d'eux-mêmes, et refusent de prendre part au grand mouvement d'expansion coloniale qui, plus que jamais,

agite les puissances européennes. Tandis que l'Allemagne sur la côte d'Afrique et dans la Polynésie, la Belgique au Congo, l'Italie en Afrique, les États-Unis et l'Angleterre toujours et partout, cherchent à se créer de nouvelles colonies, à établir au moins *des pied-à-terre*, l'opinion publique en France semble en être encore aux jours néfastes où Madame de Pompadour disait : " Les Anglais ont pris le Canada, grand bien leur fasse ! " M. Ferry, qui, il faut l'avouer, est loin de mériter un meilleur sort, est victime de ce préjugé qui se résume si bien dans l'axiome : chacun chez soi, chacun pour soi ! La revanche n'est pas toujours où l'on pense. La revanche pour la France n'est point uniquement dans la *reconquête* de l'Alsace et de la Lorraine : elle serait bien plutôt dans l'expansion des idées françaises, de la langue française, du commerce français, expansion impossible sans des colonies et sans des *expéditions lointaines* !

En conviant chez elle tous les peuples de l'univers, chose qui paraît lui réussir malgré les profondes antipathies que le souvenir de 89, et celui de 93 surtout, devaient soulever, elle nous semble en train de prendre la plus utile et la plus pacifique des revanches. C'est, comme on l'a dit autrefois, une expédition à l'intérieur.

M. de Bismarck, qui est bon juge, le voit ainsi. Dans le discours qu'il a prononcé dernièrement au reichstag, il se montre un peu jaloux de ce que la France échappe aux conséquences de son gouvernement démocratique par l'attachement tout intéressé de la nombreuse classe des petits rentiers à l'ordre de choses *quel qu'il soit*. Dans son plan de *socialisme d'État*, il a inauguré un système d'assurances obligatoires ; mais il veut aller plus loin : il veut avoir son grand livre et se créer une classe de rentiers, ce qu'on ne forme pas aussi facilement, dit assez spirituellement un écrivain du *Correspondant*, que l'on organise une *landwehr*. " Certes, dit le même écrivain, les rentiers français sont peu ou point révolutionnaires par profession ; mais les gouvernements qu'ils conservent nous paraissent disparaître assez vite dans ce siècle. Car la vertu que M. de Bismarck leur reconnaît est passive, presque inerte ; nous la voudrions plus résistante. Ils ne se battent pas, mais ils sifflent ; ils ne dressent pas de barricades, mais ils vont regarder ceux qui les construisent. " C'est bien là en effet le type du petit rentier et même du petit bourgeois de Paris, que les révolutions amusent et passionnent, bien qu'il soit tout le premier à en souffrir ; et voilà l'immense différence qu'il y a entre les classes moyennes de l'Angleterre et celles de la France. Les bouti-

quiers de Londres, lorsque gronde dans la grande métropole l'émeute *chartiste* ou *socialiste*, se font volontiers gendarmes ou *policemen* et ne trouvent pas, comme le brigadier de Pandore,

Que c'est un métier difficile :
Garantir la propriété,
Protéger les champs et la ville
Du vol et de l'iniquité.

Mais, comme le brave Pandore, ils sont bien disposés à répondre aux aristocrates qui les dominent sans les opprimer : "Brigadier, vous avez raison !" Ce que le bourgeois de Paris se donnera bien de garde de dire à ceux qui forment les classes dirigeantes.

Pour en revenir à M. de Bismarck, le *chancelier de fer* est moult irrité et déconvenu de voir que l'on se permette de faire des grèves dans son empire tout comme on en peut faire dans les républiques, en France et aux Etats-Unis par exemple. Pas moins de cent mille ouvriers se sont insurgés contre les compagnies industrielles, qui, paraît-il, ne leur donnaient pas même le pain quotidien en retour de leur travail. L'empereur, qui en cela a montré des dispositions toutes paternelles et un grand sens pratique, — puisque le mot est à la mode, — l'empereur a reçu les représentants des grévistes en même temps que ceux des compagnies. Il leur a parlé raison, — et l'on sait que dans la bouche d'un empereur qui se montre *bon prince*, la raison ne saurait avoir tort; — il a conseillé aux ouvriers de retourner à leurs ateliers, et aux capitalistes de se montrer moins durs à la détente. Tout le monde est parti content, et comme toujours M. de Bismarck paraît avoir eu plus de bonheur qu'il n'en mérite.

Le prince — il me pardonnera bien, s'il daigne me lire, ce qui est fort douteux, si je ne lui donne pas toujours ce titre, — le prince de Bismarck a reçu la visite du roi Humbert, accompagné du prince de Naples et de M. Crispi, qui venaient une fois de plus rendre foi et hommage à leur suzerain germanique et faire parade de leur obséquiosité envers les représentants de la race qui a si longtemps opprimé l'Italie, en même temps que de leur incroyable ingratitude pour la France, leur trop généreuse et trop imprudente libératrice.

De retour chez eux ils auront fort à faire à contenir les populations irritées par les pertes que subissent les cultivateurs de la Lombardie, les viticulteurs de la Sicile et, en général, par la

dépression causée par la rupture du traité de commerce avec la France. D'un autre côté, ils auront aussi à considérer la situation très grave qui leur est faite par la recrudescence du fanatisme sectaire et anti-chrétien dans l'ancienne cité des papes. L'inauguration du monument de Giordano Bruno, insulte préméditée, a profondément attristé l'illustre et saint vieillard du Vatican. Des complications diplomatiques peuvent résulter de cette absurde démonstration, et, si l'on en croit les dépêches télégraphiques, il serait sérieusement question du départ de Léon XIII. La conséquence la plus probable d'un tel événement serait l'établissement à Rome d'une république démocratique et sociale, et le fils de celui qui a dit *andremo al fondo* pourrait bien aller aux abîmes plus promptement qu'il ne le prévoit.

Pendant que tout semble conspirer contre lui, le successeur de saint Pierre poursuit noblement sa carrière. Le 24 mai dernier il a revêtu de la pourpre romaine sept archevêques et évêques. Trois appartiennent à la France, un à la Belgique, un à l'Autriche et deux à l'Italie.

La nomination des cardinaux français a dû être le résultat de longues négociations, car il y avait longtemps que la France n'avait point figuré dans les promotions au Sacré-Collège.

Le plus âgé des nouveaux princes de l'Eglise, Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux, est né le 15 novembre 1812, et le plus jeune, l'archevêque de Prague, est né le 24 janvier 1844. Il y a donc trente-deux ans entre ces deux éminences.

L'archevêque de Paris, Mgr Richard, est né à Nantes le 9 mars 1819. Après avoir été vicaire général de l'archidiocèse qu'il gouverne aujourd'hui, il fut nommé, en 1871, évêque de Belley, et, sur la demande de son prédécesseur le cardinal Guibert, il fut nommé en 1877 son coadjuteur avec le titre d'archevêque de Larisse.

L'archevêque de Bordeaux fut préconisé évêque de Gap en 1867; après avoir passé par l'évêché d'Amiens, il remplaça le cardinal Donnet en 1883.

L'archevêque de Lyon, Mgr Foulon, né en 1823, fut d'abord évêque de Nancy et de Toul; il fut transféré à l'archevêché de Bezançon en 1882, et, il y a deux ans seulement, à celui de Lyon.

L'archevêque de Malines, Mgr Goossens, est né à Perk dans l'archidiocèse de Malines. Il fut vicaire général de ses deux prédécesseurs, le cardinal Sterks et le cardinal Deschamps, et, après avoir été coadjuteur de l'évêque de Namur, il remplaça le cardinal Deschamps le 16 juillet 1883.

Ces quatre cardinaux sont, si l'on peut ainsi s'exprimer, de langue française, et avec Mgr Taschereau, le nouvel élu de Malines fait la part des populations françaises qui ne sont point sous le gouvernement de la France.

Chacune de ces Eminences est remarquable par sa science et ses œuvres littéraires. Mgr Richard a écrit un important ouvrage historique ; Mgr Guilbert a traité savamment de plusieurs des questions les plus difficiles que présentent les rapports de l'Eglise et de l'Etat, et Mgr Foulon a écrit une vie très remarquable de Mgr Darboy.

Si la question romaine offre en ce moment des périls qui sont peut-être exagérés par les télégrammes de la presse associée, l'attitude de plusieurs nations européennes doit présenter au Souverain Pontife certaines compensations. Partout des congrès catholiques protestent contre les agissements du gouvernement italien et nulle part ils ne le font avec plus d'énergie qu'en Allemagne et en Autriche. D'un autre côté, les paroles qui ont été échangées entre le président de la république et le cardinal Richard, lors de la présentation de la barrette à Leurs Eminences, indiqueraient un rapprochement ; et ce serait bien la chose la plus heureuse qui pourrait arriver à la France.

Mais le fait le plus important qui se soit produit à cet égard c'est la courageuse protestation du parti qui s'intitule le centre dans le reichstag, et cela au moment même où le roi d'Italie et son premier ministre étaient reçus avec les plus grandes marques de sympathie par l'empereur et le prince chancelier.

“ Qui aurait pensé, dit un journal, que le séjour du roi Humbert servirait, sous la direction de la Providence, à mettre en relief la question Romaine en faveur du Pape ? Les catholiques étaient décidés à garder leur réserve, mais les actes du Parlement italien leur ont fait un devoir de cette imposante manifestation.”

“ M. de Bismark, dit une autre feuille, aurait désiré que tous les partis acclamassent la fraternité de l'Italie et de l'Allemagne, bien qu'il ait l'habitude de fermer le champ de la politique étrangère à la curiosité des chambres et du pays. Le Centre a empêché cette comédie.”

On dit que le saint pontife a passé plusieurs jours renfermé dans la chapelle Sixtine, ne voulant recevoir personne, et les journalistes d'en conclure à un grand découragement et à une prostration complète. Ces pauvres gens ignorent ou feignent d'ignorer que c'est dans la méditation et la prière que se retrempe l'âme du chrétien, et que, plus que tout autre, celui qui préside

à toute la chrétienté doit être soumis à cette loi. C'est pour lui surtout que sont vraies les paroles du psalmiste: "*Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi.*" Viendra-t-il des Alpes gauloises ou des chaînes du Tyrol ou de la Styrie? viendra-t-il de la France, de l'Autriche, ou même de l'Allemagne, ce secours invoqué avec tant de foi et de résignation? Nul ne le sait, mais d'où qu'il vienne, il viendra certainement, et en temps opportun.

PIERRE-J.-O. CHAUVEAU.

Montréal, 20 juin 1889.
